90 CON + 1 ACC.

HEBDO DU HAUT-RICHELIEU - Fondé le 1er juin 1860 - **LE JEUDI 31 JANVIER 2013** - 136 PAGES - 153e année no36 - www.canadafrancais.com **1,44$+tx**

RE/MAX du Haut-Richelieu inc. STÉPHANE RAINVILLE Courtier immobilier 514 576-1678 450 349-5868
VENDEUR MOTIVÉ, 419 000$
SAINT-LUC
En bas de l'évaluation municipale! Construction supérieure (Réjean Roy – Novoclimat). Secteur de prestige dans un rond-point. Superbe terrain boisé 11 000 pi carrés et + avec jardin d'eau, tranquillité assurée!! Aménagement intérieur à découvrir! Grande cuisine avec comptoir lunch à voir! 4 chambres, sous-sol entièrement aménagé. Faites vite!
Tranquilli-T REMAX

LE CANADA FRANÇAIS

273 23/4 xx32(S)
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
REC. PERIOD. SECT. DEPOT LEGAL
2275, RUE HOLT
MONTREAL QC H2G 3H1

GRAND MÉNAGE
Courriel : www.LAVAGEHAUTRICHELIEU.COM
450.349.8080
Plafonds, murs, planchers, vitres, conciergerie
4460855

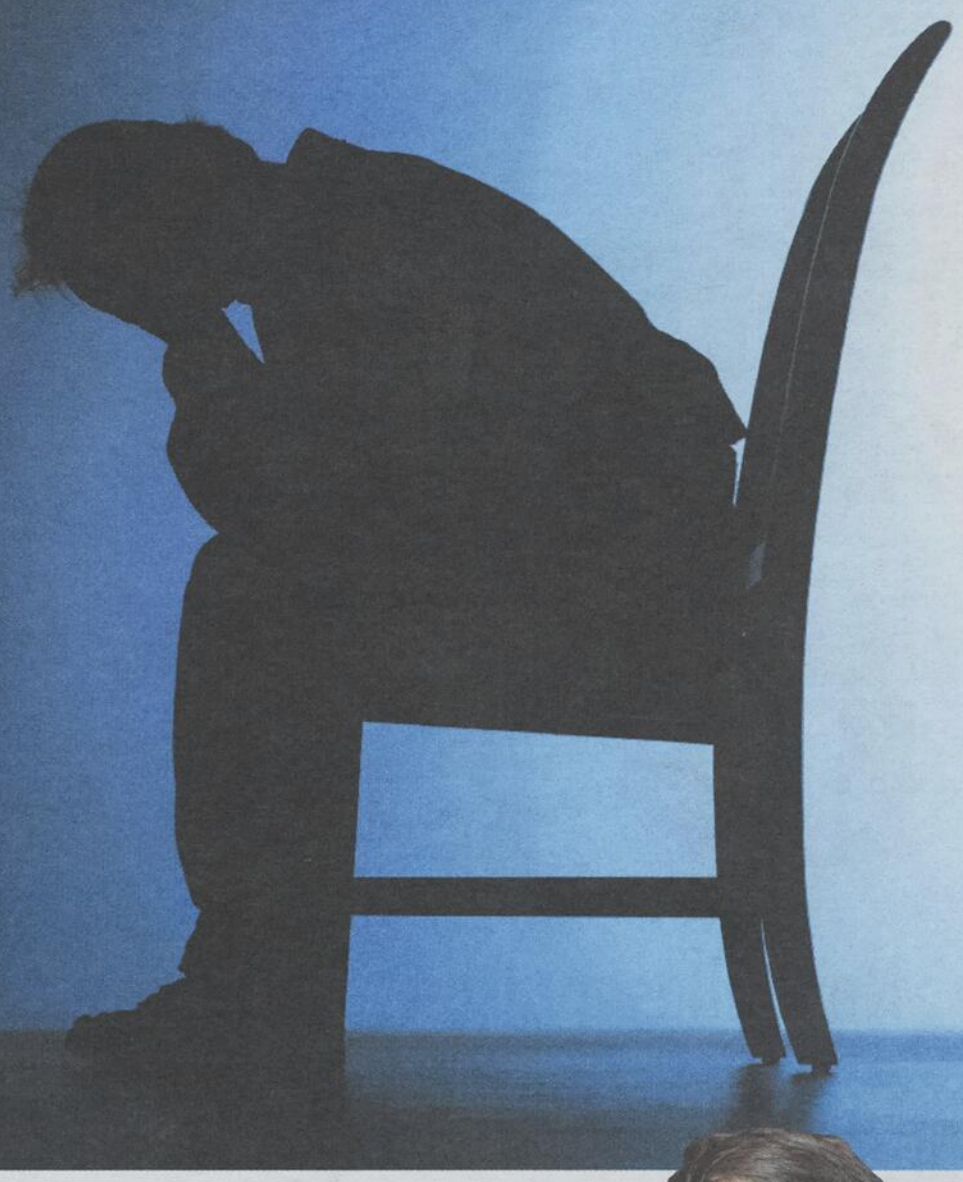
MOINS DE SUICIDES, MAIS PLUS D'APPELS À L'AIDE

MARIE-JOSÉE **PARENT**

Le nombre de suicides était en baisse dans le Haut-Richelieu en 2011. Il n'en demeure pas moins que douze personnes (dix hommes et deux femmes) se sont enlevé la vie. Sept d'entre elles étaient âgées de 50 ans et plus, une tendance qui s'observe de plus en plus.

Au cours de cette période, le Centre de prévention du suicide du Haut-Richelieu a toutefois enregistré une hausse des appels à l'aide de 36%, ce qui a sans doute permis de sauver bien des vies.

PAGE **A-4**



Le Richelieu agricole JANVIER 2013
AFFAIRES DE FAMILLES 40 PAGES



Robert Châteauneuf

SINGER: LES RETRAITÉS PERDENT LEUR GRAND DÉFENSEUR

PAGE **A-5**

(Photo Archives)



(Photo Judith Charette)

PAR UN FROID GLACIAL, À SAINT-JEAN

UN COUPLE DE SANS-ABRI VIVAIT SOUS UNE TENTE

PAGE **A-8**



JEFFREY PITON envoûte les juges à *La Voix*

PAGE **A-3**

(Photo Stéphanie Brûlé)

VISITEZ NOTRE SALLE D'EXPOSITION
VITRERIE SARAN
RBQ : 1355-5636-42 DEPUIS 1963 4880694
Vitre de table / Fenêtres thermos
Miroirs / Miroirs décoratifs / Gravure sur verre
Devantures de magasins / Plexiglass
Réparation moustiquaires / Douches de verre sur mesure
RÉSIDENTIEL / COMMERCIAL Service d'urgence
450 348-6191
965 Boul. Du Séminaire nord, Saint-Jean-sur-Richelieu

36
6 21074 70323 1



Les Habitations
Réjean Roy
Qualité, design, prestige

48616l6






Nouvelles maisons modèles à visiter
Bungalow de 1 600 pi^2 avec garage

- Nouveaux terrains disponibles de 6 500 pi^2 à 26 000 pi^2
- Boisé mature
- Fils souterrains et gaz naturel

Le Lac de l'Île
Naturellement

TERRAIN
à partir de
14.00$ pi^2

Visitez notre site internet pour connaître tous nos projets de condos

PLACE ST-MARC
VENISE-EN-QUÉBEC

En pré-vente
Monique Chiasson
514 234-2011

Les condominiums
L'ENVOLÉE
Face à la rivière Richelieu

Pour informations
Nancy Berteau
514 821-1333

Novoclimat
CONFORT. SANTÉ. ÉCONOMIES !

GazMétro
la vie en bleu

RBQ : 5614-3803-01

Maisons modèles
133, rue Lapalme, Saint-Jean-sur-Richelieu
Lundi au jeudi de 8h30 à 16h00
Samedi et dimanche de 13h00 à 17h00

450.348.0629

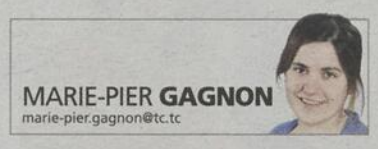
www.habitationsrejeanroy.com | info@habitationsrejeanroy.com

LE CANADA FRANÇAIS

ACTUALITÉ

Météo								
JEUDI Ciel variable	MAXIMUM 5°C		VENDREDI Nuageux avec éclaircies	MINIMUM -12°C	MAXIMUM -9°C	SAMEDI Ciel variable	MINIMUM -15°C	MAXIMUM -10°C

Jeffrey Piton fait sensation à La Voix



MARIE-PIER **GAGNON**
marie-pier.gagnon@tc.tc

Tout ce qu'il espérait, c'était de voir une chaise se retourner. Les quatre juges sont finalement tombés sous son charme. L'auteur-compositeur-interprète Jeffrey Piton sera de la grande aventure La Voix. Membre de l'équipe Marie-Mai, il ne souhaite plus qu'une chose: atteindre la finale.

À Saint-Jean-sur-Richelieu, Jeffrey Piton est un artiste bien connu. À l'été 2011, il lançait un premier EP intitulé *We All Heal Over Time*. À la même période, il faisait fureur en présentant un spectacle gratuit à la Place publique du Vieux-Saint-Jean devant plus de 500 personnes.

Quelques mois plus tard, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu lui décernait le prix Révélation de la Soirée Ès Arts afin de souligner son talent et ses récents accomplissements. L'artiste venait en effet d'être choisi pour participer à la tournée du Pascale Picard Band en tant que première partie.

Puis, plus rien pendant quelques mois. L'artiste est retourné en studio pour enregistrer son deuxième EP, *A Fire*. Le lancement a eu lieu en novembre dernier en toute discrétion. Ce que l'on ignorait à ce moment, c'est que le chanteur se préparait déjà pour les auditions à l'aveugle de La Voix. «C'était la partie la plus difficile du concours de ne pas pouvoir partager la nouvelle», raconte le chanteur.

L'AUDITION

Le jour de l'audition, armé de sa guitare, Jeffrey Piton s'est présenté devant les juges avec une nervosité bien sentie. «C'était très stressant, confie-t-il. Probablement, le moment le plus stressant de ma carrière. Pendant l'espèce de marche de la mort que je devais faire pour me rendre au milieu de la scène, je pouvais entendre mon cœur battre», raconte-t-il. Pour l'artiste, le silence sur le plateau avait également quelque chose d'intimidant.

Le trac est tombé dès la première note de la chanson *The A Team* d'Ed Sheeran. Deux secondes plus tard, Marie-Mai appuyait sur le fameux bouton rouge, suivie de près par Marc Dupré, Ariane Moffatt et Jean-Pierre Ferland. Rarement les juges se sont tournés aussi rapidement pour un candidat. «Je n'ai pas eu à chanter pour ma vie. J'ai pu apprécier le moment et me concentrer sur ma performance», mentionne-t-il.

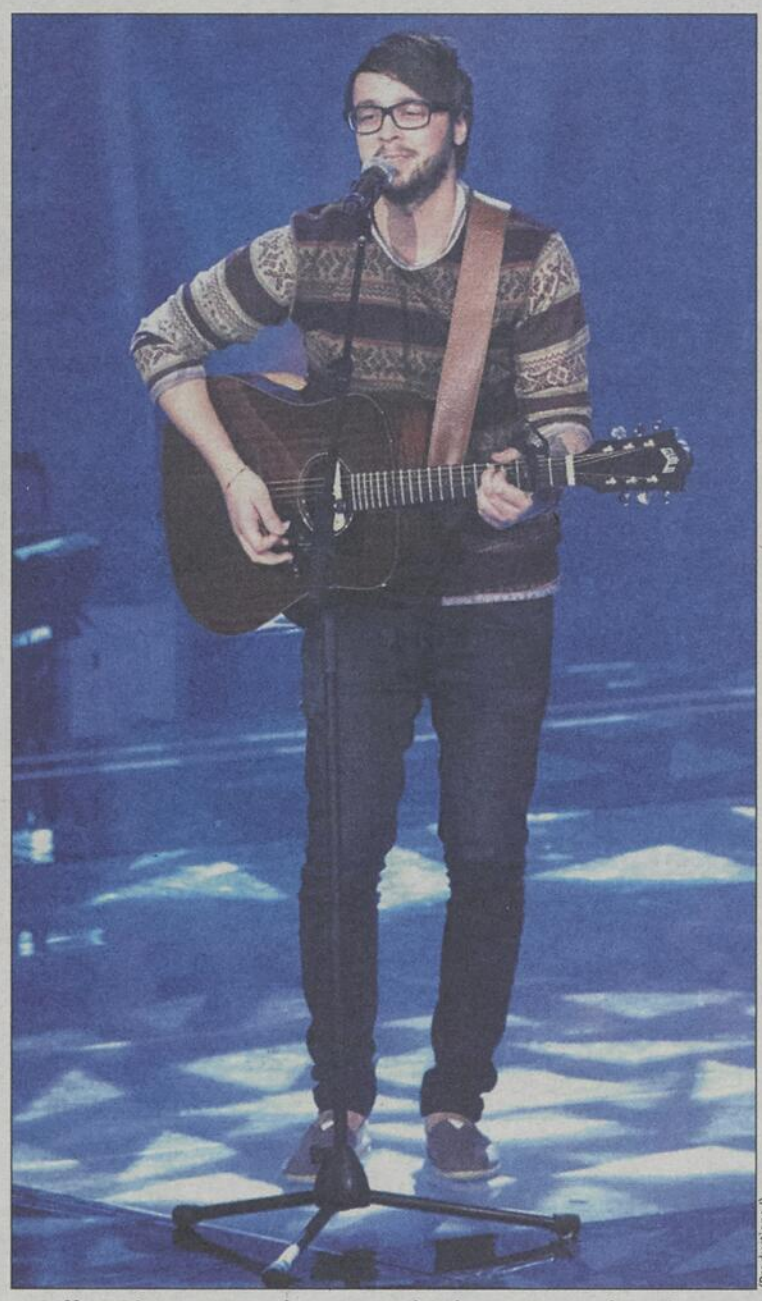
Choisir son équipe n'aura pris que quelques secondes. «C'était très évident pour moi que je devais choisir Marie-Mai. Je trouvais que c'était elle qui pouvait m'apporter le plus pendant le concours et après. J'aime sa versatilité et aussi sa façon de se renouveler dans une industrie qui est difficile. Elle a aussi fait un concours similaire et c'est la preuve qu'on peut avoir une belle carrière grâce à ça», explique-t-il.

Si la rockeuse ne s'était pas retournée, Jeffrey Piton aurait opté pour son plan B, soit l'autre femme du quatuor, Ariane Moffatt.

LE PUBLIC SOUS LE CHARME

Nous nous sommes entretenus avec Jeffrey Piton lundi matin et déjà, l'artiste peinait à répondre aux dizaines de courriels reçus via les réseaux sociaux. «C'est certain que je vais répondre à tout le monde, mais pour l'instant, les messages rentrent plus vite que je suis capable d'écrire», confiait-il. L'artiste était d'ailleurs visiblement touché par les commentaires reçus sur Facebook et Twitter.

«J'ai travaillé vraiment fort pour développer ma voix et ma musique. Ça commence juste à être le fun. On dirait que les planètes sont alignées et je profite de chaque moment. C'est ma chance et je ne la laisserai pas passer», affirme-t-il.



(Productions J)

Jeffrey Piton a connu le moment le plus stressant de sa jeune carrière en montant sur la scène de La Voix. Il a réussi à faire l'unanimité auprès des juges.

Et dans cette optique, l'auteur-compositeur-interprète se prépare déjà pour la suite de la compétition. Il devra entre autres affronter un autre membre de l'équipe Marie-Mai lors de l'étape des duels. La chanteuse devra trancher et ne garder que l'un de ses deux protégés.

Le reste de la compétition est un mystère. «On n'en sait très peu. La production veut garder l'effet de surprise», explique-t-il. Jeffrey Piton sait toutefois que les émissions seront diffusées en direct après l'étape des duels. «Si je franchis les duels, le pire va être passé et le reste va être juste du plaisir», confie-t-il.

LA VOIX, TROP LARMOYANT?

Les critiques concernant La Voix ont beaucoup fait état des reportages visant à dévoiler les moments pénibles de la vie de chaque candidat. Dans le cas de Jeffrey Piton, il s'agissait du cancer que sa mère a combattu avec succès. Le Johannais affirme ne pas s'être senti mal à l'aise à l'idée de dévoiler ainsi au public une facette très personnelle de sa vie.

«Derrière chaque voix, il y a une histoire. Je trouve ça pertinent que l'émission présente le bagage et le vécu de chaque personne. Ça permet de mieux comprendre d'où vient l'artiste», affirme-t-il. Et, d'une certaine façon, jusqu'où sa force et sa détermination le mèneront.

Vous pouvez suivre le cheminement de Jeffrey Piton via sa page Facebook officielle. ■

CETTE SEMAINE DANS LE CANADA FRANÇAIS

Cahier A

Éducation	A-16	Nécrologie	A-30
Faits divers	A-8	Politique	A-14
Nouvelles municipales	A-10	Santé	A-5
		Sports	A-38

Cahier B

Économie	B-1	Annonces classées	B-10
Éditorial	B-4		
Opinion	B-5		

Cahier C

Cinéma	C-6	Jeux	C-8
DVD	C-5	Lecture	C-9
Horoscope	C-14	Musique	C-7

POSTES OFFERTS

Notre Supercentre Walmart de Saint-Jean-sur-Richelieu prend de l'ampleur!

Nous sommes à la recherche de personnes enthousiates et dévouées. Nous désirons combler les postes suivants:

- **Technicien(ne) en automobile**
- **Gérant(e) des fruits et légumes**
- **Gérant(e) de la charcuterie**
- **Gérant(e) de la boulangerie**

Faire carrière chez Walmart a ses avantages

- Prime de rendement annuelle
- Programmes de formation polyvalents
- Possibilités de promotion

Faites votre demande d'emploi en ligne à: **www.walmart.ca/carriere**

Votre **étincelle** fait briller Walmart

4885496

Un suicide par mois dans le Haut-Richelieu

LES 50 ANS ET PLUS, UNE TRANCHE D'ÂGE À RISQUE

MARIE-JOSÉE **PARENT**
marie-josee.parent@tc.tc

Dans le Haut-Richelieu, une personne par mois s'enlève la vie par le suicide. Une moyenne moins élevée que par le passé, mais c'est toujours trop. Afin de rappeler que «Le suicide n'est pas une option. T'es important pour nous», le centre de prévention du suicide du Haut-Richelieu (CPSHR) tient à nouveau une semaine de sensibilisation, du 3 au 9 février.

Une fois de plus, l'organisme martèle son message et tend la main aux gens dans le besoin. Il est essentiel que tous témoignent à leurs proches combien ils sont importants pour eux.

Chaque année, on déplore en effet trop de suicides dans la région. Pour l'année 2011, 145 personnes se sont enlevé la vie en Montérégie. Sur le territoire du CSSS Haut-Richelieu-Rouville, 12 personnes, soit dix hommes et deux femmes, ont commis ce geste irréparable. La tranche d'âge la plus touchée: les 50 ans et plus.

En effet, cinq des victimes étaient âgées dans la soixantaine et deux dans la cinquantaine. Une tendance qui s'observe de plus en plus.

«Notre population se fait vieillissante, rappelle le directeur du CPSHR, Michel Bourbeau. Nos baby-boomers deviennent nos aînés. Nos intervenants sont de plus en plus soucieux de cette clientèle.»

Malgré tout, une bonne nouvelle se démarque de ces statistiques. Le nombre de suicides a connu une baisse importante en 2011, puisqu'on comptait une vingtaine de décès sur le territoire en 2010. Une tendance que l'on associe au travail de prévention sur le terrain.

Au Québec, on observe d'ailleurs la même propension, puisque le taux de mortalité par suicide a diminué de 4% en moyenne par année depuis une décennie.

NOMBRE D'APPELS

En rejoignant de manière plus ciblée les clientèles à risque, le CPSHR a connu une hausse marquée du nombre d'appels gérés à Saint-Jean-sur-Richelieu. De 12 790 l'année précédente, le centre en a reçu 17 376 les douze mois suivants, soit une hausse de 36%.

De ce nombre, 5250 provenaient du territoire de CSSS Haut-Richelieu-Rouville, soit le tiers des appels. Cette croissance est associée aux campagnes de prévention antérieures, où l'emphase a été mise sur la clientèle masculine.

Les efforts ont été en effet payants, puisque plus de la moitié des appels provenaient des hommes en 2011, soit 53,3%. Par le passé, ces chiffres ont toujours tourné autour de 20 à 30%.

«À force de sensibilisation, on voit enfin qu'ils parlent plus, souligne avec enthousiasme Michel Bourbeau. Les hommes demeurent néanmoins notre premier souci. Ils sont la clientèle la plus à risque de passer à l'acte, particulièrement les 30 à 50 ans.»

PARTENARIAT

Outre les campagnes de prévention, le gestionnaire croit que les partenariats développés avec divers intervenants permettent d'améliorer l'efficacité du travail sur le terrain. Il pense notamment à la signature d'un protocole d'entente avec le Service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Depuis un an, une procédure a été mise en place afin de soutenir les personnes touchées par le suicide. On fait ainsi venir rapidement des intervenants du CPSHR sur les lieux d'un incident, ce qui permet d'identifier les gens qui vivent une détresse.

Déjà, les autorités ont fait appel au CPSHR une dizaine de fois. À travers ces situations, 53 personnes ont pu recevoir du support.

Outre ce service, mentionnons que 1109 rencontres cliniques ont été offertes au CPSHR en 2011-2012. De ce nombre, 38 usagers ont été rejoints grâce à un partenariat avec le CSSS Haut-Richelieu-Rouville.

ACTIVITÉS

Dans le cadre de la semaine de prévention du suicide, trois activités seront organisées au cours des prochains jours. Des kiosques d'information seront tenus au CLSC de Richelieu, le 5 février et au CLSC Vallée-des-Forts, le 6 février, de 8 à 11 heures.

Le 8 février, les citoyens sont conviés à un dîner spaghetti au profit du CPSHR. L'évènement se tiendra à l'épicerie Chez Pasquier, de 17h30 à 20 heures. Les billets sont en vente au coût de 15$.

Finalement, les gens sont conviés au Carrefour Richelieu, les 9 et 10 février, de 10 à 16 heures. Des intervenants répondront aux questions des visiteurs. ■



(Photo Stéphanie Brûlé)

De gauche à droite: Luc Tougas, sergent au Service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu, Stéphane Legrand, conseiller municipal, Andrée Bouchard, présidente de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, Myriam Lafond, coordonnatrice clinique au CPSHR, Dave Turcotte, député de Saint-Jean, Michel Bourbeau, directeur général du CPSHR, et Nancy Paquette, formatrice au CPSHR.

COMMISSION CHARBONNEAU

Le nom de Tremca de nouveau évoqué

LOUISE **BÉDARD**
louise.bedard@tc.tc

Lors des audiences de la commission Charbonneau du lundi 28 janvier, il a de nouveau été question de l'ex-Groupe Tremca, de Saint-Jean-sur-Richelieu

Témoignant à cette occasion, l'ingénieur Michel Lalonde, de la firme Génius Conseil (groupe Séguin autrefois) qui devait assurer la surveillance de la construction d'un égout collecteur sur la rue Sherbrooke, à Montréal, a fait état d'un lunch avec l'entrepreneur Lino Zambito et un représentant de Tremca, à l'automne 2005.

M. Lalonde ne se rappelle pas si Michel Caron ou son fils Éric ou même les deux était présents. Mais il rapporte que le représentant du fabricant de tuyaux de béton préfabriqués aurait dit «qu'il s'occupait d'Abdallah».

L'automne dernier, l'ex-entrepreneur en construction Lino Zambito avait parlé aussi de ce repas dans son témoignage devant la Commission. De plus, M. Zambito avait allégué que Robert Abdallah, alors directeur général de la Ville de Montréal, aurait touché en 2005 un pot-de-vin de 300 000$ de Tremca.

M. Abdallah a nié une nouvelle fois hier (mardi) avoir reçu de l'argent de Tremca. Il rappelle que les propriétaires de Tremca avaient nié formellement, le 18 octobre dernier, avoir parlé, rencontré et remis de l'argent à M. Abdallah.

MICHEL LALONDE

Lundi, l'ingénieur Lalonde a expliqué que l'appel d'offres pour les travaux de la rue Sherbrooke laissait à l'entrepreneur le choix de la technique à utiliser.

Lino Zambito, dont l'entreprise Infrabec avait décroché le contrat, voulait couler un tunnel de béton sur place, une méthode qu'il jugeait plus économique que l'utilisation de tuyaux préfabriqués. Devant la commission Charbonneau, M. Zambito a déjà soutenu s'être fait dire qu'il devrait plutôt privilégier la technique utilisant des tuyaux de Tremca. Pour l'ancien entrepreneur, il était clair qu'il y avait eu entente entre Tremca et M. Abdallah.

De son côté, M. Lalonde a témoigné lundi avoir reçu un appel d'un représentant de Tremca lui disant: «Ton dossier est à la direction générale, sur le bureau de M. Abdallah, et je pense que si la solution préfabriquée était choisie, tu comprends que choisie donc Tremca, je pense que le dossier pourrait bien cheminer». M. Lalonde a indiqué y avoir entendu un message. Lorsqu'il a rencontré le DG de la Ville pour discuter du projet, l'ingénieur a exprimé l'opinion que l'utilisation de tuyaux préfabriqués convenait. Questionné à cet effet, l'ingénieur n'a pu dire si le projet risquait à l'époque d'être compromis si les tuyaux de Tremca n'étaient pas utilisés.

SURPRIS

Lors d'un dîner organisé en octobre 2005 pour discuter des travaux, le témoin a raconté que le représentant de Tremca a plaidé pour l'utilisation des tuyaux préfabriqués. Mais l'entrepreneur Zambito disait que travailler avec Tremca lui coûterait 300 000$. M. Lalonde dit avoir été surpris. Le représentant de Tremca aurait répliqué à M. Zambito: «Ça vaut 300 000$. Il faut que je parle à M. Abdallah et il faut qu'on s'occupe de lui»

L'ingénieur Lalonde a rassuré M. Zambito en disant «On essaiera d'être accommodants» si le projet se déroule bien. Finalement, M. Lalonde a autorisé le versement d'une somme de 250 000$ à 300 000$ d'imprévus, à titre de compensation, à l'entrepreneur. ■

LE CANADA FRANÇAIS
84, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 6X3 - Télécopieur: (450) 347-4539
☎ 450 347-0323
www.canadafrancais.com
LES PETITES ANNONCES
1 866 637-5236

Directeur régional, région Sud: Charles Couture *charles.couture@tc.tc*
Rédacteur en chef: Gilles Lévesque *gilles.levesque@tc.tc*
Journalistes: Richard Hamel *richard.hamel@tc.tc*, Marie-Josée Parent *marie-josee.parent@tc.tc*, Gilles Bérubé *gilles.berube@tc.tc*, Louise Bédard *louise.bedard@tc.tc*, Valérie Legault *valerie.legault@tc.tc*, Marie-Pier Gagnon *marie-pier.gagnon@tc.tc*, Charles Poulin *charles.poulin@tc.tc*
Photographes: Rémy Boily, Stéphanie Brulé, Simon Lachapelle
Collaborateurs: Pascal Cloutier, Jean-François Crépeau, Marie-Claude Duval, Nicole Garceau, Nicole Gibeau, Steve Goulet, Jean-Paul Grappe, Jean-François Guay, Pierre-Olivier Hamel, Denis Henri, Sylvie Laroche, Raymond Marier, Michel Ménard, Mélanie Paquet, Nicolas Paquin, Robert Rheault, Kimberley C. Tremblay, Mario Wilson
Correcteurs Michel Phaneuf, Louise Bisaillon
Directeur des ventes: Francis Benoit *francis.benoit@tc.tc*
Adjointe au directeur régional et superviseure aux ventes: Gabriella Agarla *gabriella.agarla@tc.tc*
Conseillers en solutions médias: Sylvie Leblanc *sylvie.leblanc@tc.tc*, Manon Lavigne *manon.lavigne@tc.tc*, Nancy Leclerc *nancy.leclerc@tc.tc*, Martin Stewart *martin.stewart@tc.tc*, Martine Tanguay *martine.tanguay@tc.tc*, Nancy St-Jean *nancy.st-jean@tc.tc*, Nathalie Beaulieu *nathalie.beaulieu@tc.tc*
Conseillère en ventes numériques: Mélanie Deslauriers *melanie.deslauriers@tc.tc*
Conseillères en ventes internes: Caroline Gagné *caroline.gagne@tc.tc*, Julie Herron *julie.herron@tc.tc*, Marjorie Langevin *marjorie.langevin@tc.tc*
Préposées à l'entrée de données: Manon Labelle *manon.labelle@tc.tc*, Liette Pothier *liette.pothier@tc.tc*
Superviseure de production: Rose Audette *rose.audette@tc.tc*
Coordonnateur de production: Stéphane Forget *stephane.forget@tc.tc*
Infographistes: Marc-André Beauvais, Jeannette Bédard, Francine Dubois, Vincenzo Gargano, Judith Gélinas, Louise Goyette, Marie-Lyne Goyette, Denis Lapointe, César Nunez, Marijo Paquin, Annick Parent
Concepteurs-graphistes Matthieu Lambert, Valérie Leblanc, Kim Gauvin
Distribution: Christian Marleau *christian.marleau@tc.tc*
Impression: Transmag
Publié par: Médias Transcontinental S.E.N.C.
Président: François Olivier, intérim *www.medias-transcontinental.com*

L'EXEMPLAIRE: 1,65$
Au Canada abonnement 12 mois: **78,00$** 6 mois: **40,46$** 12 semaines: **20,79$** (Prix taxes incluses)

Membre des Hebdos Régionaux. Tirage certifié par ABC.
Poste publication - convention: 40064924. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.
Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie de façon intégrale ou déguisée, est formellement interdite sans la permission écrite de l'éditeur.
Les journalistes permanents sont membres du Syndicat des travailleurs de l'information du journal Le Canada Français (C.S.N.). Ce journal est imprimé sur un papier avec un contenu d'au moins 20% de papier recyclé.

GRAND DÉFENSEUR DES RETRAITÉS DE LA SINGER

Robert Châteauneuf meurt à 91 ans

LOUISE **BÉDARD**
louise.bedard@tc.tc

Robert Châteauneuf, le grand défenseur des droits des retraités de l'ancienne compagnie Singer, est décédé le jeudi 24 janvier. Il allait avoir 92 ans.

Ancien cadre de l'entreprise, il avait entrepris, à la fermeture de l'usine de Saint-Jean-sur-Richelieu en 1986, avec le Comité d'action des retraités, une longue lutte pour faire reconnaître les droits des employés sur leur fonds de retraite. La bataille allait durer 20 ans devant les tribunaux et auprès des gouvernements. David contre Goliath.

Les anciens employés de Singer ne touchaient pour la plupart que de maigres pensions mensuelles de quelques dizaines de dollars après une vie entière de travail pour la compagnie alors que des millions dormaient au Montréal Trust. À l'époque, plusieurs ont alors dénoncé le scandale des fonds de pension.

RECOURS COLLECTIF

Un premier recours collectif a été exercé avec succès contre Singer (devenu TSCO Canada) et concernait le régime de retraite en vigueur de 1964 à 1986. Les procédures ardues durèrent près de dix ans, de 1986 à 1995.

La Cour supérieure puis la Cour d'appel du Québec ont conclu que les dispositions du régime concerné faisaient en sorte qu'à sa terminaison, tout excédent d'actif revenait aux participants et qu'en conséquence, l'employeur ne pouvait se l'approprier. Le surplus était alors estimé à plus de 6M$ sans compter les intérêts accumulés.

Quant aux congés de cotisations que la compagnie s'était autorisés, les dispositions du régime, constitué non pas unilatéralement par l'employeur, mais avec la participation financière des employés, n'y donnaient pas accès. C'était la première fois au Québec qu'un tribunal était saisi de la question des congés de contribution, une pratique alors répandue. Droit et équité coïncidaient.

APPUYÉ

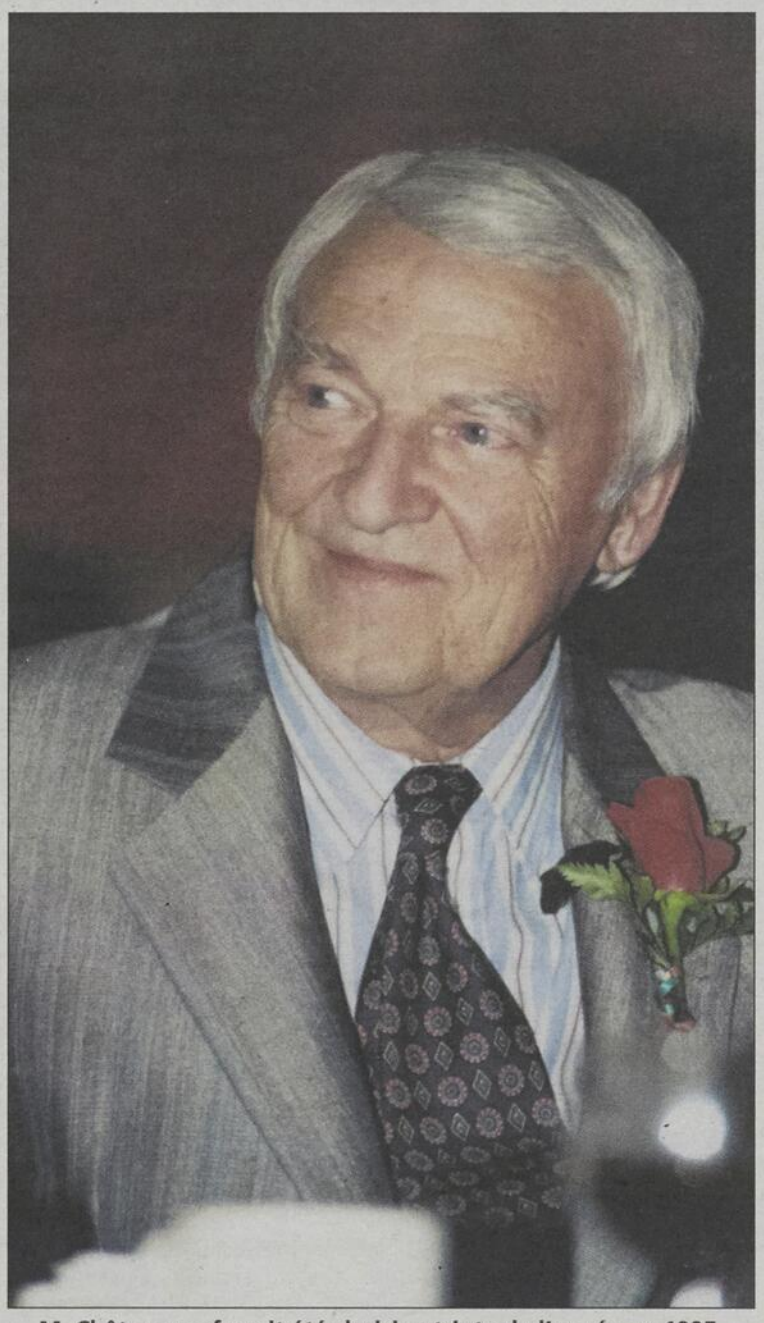
M. Châteauneuf n'a jamais reculé devant une lutte à mener et n'hésitait pas à faire appel aux médias pour alerter la population et faire bouger les politiciens. Il a obtenu l'appui de la communauté qui s'est mobilisée en faveur des retraités de Singer.

M. Châteauneuf a aussi dénoncé vertement l'attitude de Singer qui pigeait dans le surplus de la caisse pour payer les honoraires des avocats et des experts luttant contre ses anciens employés. Le tribunal a ordonné le remboursement de sommes prises.

En juin 1995, la Cour suprême du Canada a refusé à Singer la permission d'en appeler du jugement de la Cour d'appel du Québec, confirmant celui de première instance. La victoire a été totale pour les retraités, mais malheureusement un grand nombre d'entre eux sont décédés durant les longues procédures judiciaires et n'ont jamais bénéficié eux-mêmes des sommes leur revenant.

GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Les retraités avec M. Châteauneuf à leur tête ont mené une seconde bataille, celle-là contre le gouvernement fédéral qui avait administré un régime de retraite antérieur à celui visé par le premier recours. Ils ont poursuivi le fédéral pour avoir permis, par son service des Rentes de l'État, des congés de cotisations à l'employeur, entre les années 1946 et 1964. Une bataille qui semblait impossible à gagner aux yeux des observateurs.



M. Châteauneuf avait été choisi patriote de l'année en 1995.

C'était oublier la ténacité de M. Châteauneuf. Après des années de refus et de procédures juridiques, le fédéral acceptait finalement de négocier un règlement hors cours.

Alors que plus de 600 retraités avaient entrepris la lutte il y a vingt ans, il ne restait plus que 70 survivants en 2006. M. Châteauneuf n'a jamais lâché prise. Astucieux, acharné, voire obstiné, il a toujours cru que les retraités étaient dans leur bon droit et que justice devait être rendue. Il ne s'est pas découragé.

PATIENCE

Outre les très longues procédures judiciaires qu'il a menées avec Mes Marcel Rivest et Guy Desautels, et les embûches administratives qui se sont dressées sur son chemin, il a exhorté les retraités à la patience et ceux-ci lui ont fait confiance. Son action a permis de sensibiliser tous les Québécois à la nécessité de surveiller de près leur régime de retraite.

M. Châteauneuf était un homme aux intérêts multiples. Il s'est aussi beaucoup intéressé à l'énergie solaire, faisant la promotion des maisons alimentées à l'énergie solaire. Il avait toujours une idée en tête et ses projets le gardaient jeune.

Ses funérailles auront lieu en la cathédrale de Saint-Jean, le samedi 2 février, à 14 heures. À toute sa famille, le journal offre ses sympathies. ■

HÔPITAL DU HAUT-RICHELIEU

Des accès encore plus restreints aux étages

VALÉRIE **LEGAULT**
valerie.legault@tc.tc

Des mesures additionnelles pour encadrer la circulation des visiteurs seront bientôt en vigueur à l'Hôpital du Haut-Richelieu. Au courant de l'année, la direction munira chaque unité de soins d'un système d'accès avec cartes magnétiques pour les visiteurs.

L'initiative n'a rien d'avant-gardiste ni d'exceptionnel. «On se normalise. Les autres hôpitaux aussi tendent vers des mesures similaires», assure Sylvie Grégoire, directrice des communications et des affaires publiques au Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Haut-Richelieu-Rouville.

Les portes codées avec un système de cartes magnétiques ne seront pas toutes fonctionnelles en même temps. Leur installation sera progressive. Certaines unités de soins plus sensibles en sont déjà munies, comme la psychiatrie et la gériatrie. Le prochain département sur la liste est le 6e Sud. Éventuellement, les ailes de chaque étage en seront équipées.

«La mesure a deux objectifs. D'abord, elle servira à protéger la clientèle avec des déficits cognitifs comme l'Alzheimer, parce que nous recevons de plus en plus de gens âgés. Ensuite, elle permettra d'encadrer la circulation des visiteurs dans l'hôpital. Cela aura à la fois pour effet de rendre l'environnement plus paisible et sécuritaire, notamment en ce qui a trait à la prévention des infections», explique Mme Grégoire.

DEUX VISITEURS, PAS PLUS

De cette façon, les agents de sécurité à l'entrée de l'Hôpital seront certains ne pas laisser passer plus de deux visiteurs à la fois pour un même patient. En ce moment, une carte avec le numéro de la chambre visitée est remise à quiconque se présente dans le hall de l'établissement. Or, une personne peut encore entrer par l'urgence pour se rendre sur un étage sans se rapporter au gardien. C'est aussi pour combler cette lacune que le système sera mis en place.

Seule l'entrée aux unités de soins sera ainsi restreinte. Les autres lieux où les visiteurs pourraient avoir besoin d'aller, comme la cafétéria, seront libres d'accès. Il est encore trop tôt pour préciser la marche à suivre quand une personne voudra rendre visite à deux patients sur des étages différents, mais rien n'indique que ce ne sera pas possible. ■

CINÉMA LE CAPITOL
286, rue Richelieu, J3B 6Y4
450-358-3030
Pour consulter l'horaire des représentations, visitez le **cineplex.com** ou téléchargez notre application mobile.
CINEPLEX
MC/MD Cineplex Divertissement ou utilisation sous licence.
4846415

ENTREVUE AVEC *Michèle Comtois*

Former des jeunes pour qu'ils restent dans la région

LOUISE **BÉDARD**
louise.bedard@tc.tc

«Le Cégep à Saint-Jean est l'établissement d'enseignement supérieur de la région. Nous avons le défi que pose l'attrait de Montréal pour les jeunes. Si nous formons ici nos étudiants, ils demeureront dans la région. Et si on veut vitaliser la région, il faut les former ici. C'est la force des cégeps de contribuer ainsi au développement régional», fait valoir Michèle Comtois, directrice des études du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

En poste depuis août dernier, Mme Comtois a un parcours atypique dans le milieu collégial. Physiothérapeute de profession, elle a travaillé une dizaine d'années en centre hospitalier et en clinique privée avant d'intégrer le monde de l'enseignement.

La physiothérapie allie science et travail physique, décrit-elle. C'est la profession de la santé où il y a peut-être le plus de contact physique avec le patient, fait-elle observer. Un métier qui amène à développer des valeurs humaines importantes.

Lorsqu'elle oeuvrait dans le domaine de la réadaptation, raconte-t-elle, son objectif était d'amener le patient le plus loin possible. Quand elle s'attaque aujourd'hui au défi de hausser la réussite et la diplomation des élèves de la région, c'est avec la même détermination et confiance en l'avenir qu'elle parle d'amener les jeunes le plus loin possible. «Le défi m'emballe», lance-t-elle.



Michèle Comtois est la nouvelle directrice des études du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu. Elle veut faire profiter les étudiants de son expérience diversifiée.

ENSEIGNEMENT

Mme Comtois a d'abord accepté l'offre d'enseigner au Cégep de Sherbrooke qui dispense le programme de Techniques de réadaptation physique. «J'étais la physiothérapeute qui enseignait puis je suis devenue l'enseignante en physiothérapie. Je me suis pris d'une passion pour l'enseignement», convie-t-elle. Puis elle est devenue coordonnatrice du département avant d'être nommée directrice adjointe aux études, responsable des programmes de techniques humaines. Elle a acquis au cours de vingt ans une expérience tant en enseignement qu'en gestion.

L'an dernier, on lui a suggéré de présenter sa candidature à la direction des études du Cégep de Saint-Jean. Elle a été choisie et elle est entrée en fonction avant la rentrée de l'automne. Le conseil d'administration du collège lui a accordé un mandat de cinq ans.

Les défis ne manqueront pas. Ainsi, pour s'assurer que les élèves de la région y poursuivent leurs études collégiales, il faut des programmes d'études qui les attirent, établit-elle. Le Cégep vient de se voir refuser par Québec l'autorisation d'offrir un programme en réadaptation physique. Il en est de même pour un programme en génie chimique. Mais dans ce dernier cas, le collège ne lâche pas prise et continue à peaufiner sa demande tout en regardant pour obtenir d'autres programmes d'études, mentionne Mme Comtois.

Pour rejoindre les jeunes, il faut aussi que le collège propose des activités stimulantes. À ce chapitre, la directrice des études constate que le Cégep en offre toute une panoplie à ses élèves.

RÉUSSITE

«Nous voulons améliorer le taux de réussite et de diplomation des élèves. Il faut les amener le plus loin possible et au meilleur endroit. Si le meilleur endroit pour certains est la formation professionnelle, ce sera la formation professionnelle», n'hésite-t-elle pas à dire.

Le Cégep a admis un nombre record de collégiens ces dernières années, mais les nouveaux élèves sont plus nombreux à éprouver des difficultés dans leurs études, obligeant le collège à investir beaucoup de ressources pour les soutenir. «Nous avons le devoir de les aider à se réaliser», plaide Mme Comtois. L'établissement est à revoir le programme d'accueil et d'intégration, passage obligé pour pas moins de 10% de tous les nouveaux admis.

Par ailleurs, la hausse du taux de réussite des élèves inscrits à leur première session au collégial est un des objectifs contenus au plan de réussite adopté en décembre par le Cégep.

L'augmentation du taux de la réussite dans les disciplines de formation générale est aussi une préoccupation, indique la directrice des études. Elle note qu'il ne manque souvent qu'un ou deux cours de formation générale à un élève pour qu'il décroche son diplôme d'études collégiales. Certains reviennent après des années compléter ces cours pour obtenir leur DEC exigé pour un poste plus élevé. Elle veut convaincre les cégépiens qu'ils ont tout avantage à compléter les cours avant de quitter les bancs d'école.

DIPLÔME

Le Cégep veut ainsi valoriser l'obtention du diplôme. Il veut le faire non seulement auprès de ses étudiants, mais aussi de leurs parents et des employeurs de la région. Il est important que les employeurs donnent des horaires de travail compatibles avec les études, insiste la directrice des études. Le Cégep est membre du Comité Priorité éducation dans la région et des projets se concrétiseront. Nous verrons des résultats, assure-t-elle.

Le milieu collégial doit composer avec une nouvelle réalité sociale. Les deux tiers des élèves ne terminent plus leur parcours dans le temps dévolu, soit deux ans au secteur préuniversitaire et trois ans au secteur technique. Parfois, ils doivent ajouter une session parce qu'ils ont changé de programme ou ils ont échoué à un cours, ou encore ils sont en sports-études. «Mais l'important est qu'ils demeurent aux études», déclare Mme Comtois.

Ainsi quand on mesure les résultats, il faudrait plutôt considérer les taux de diplomation deux ans après le temps prévu. Les taux grimpent alors de 20% pour atteindre les 50 à 60%, relève-t-elle.

COMPÉTENCES

Michèle Comtois n'est pas femme à se décourager facilement. Elle se dit rassurée par la présence d'excellents enseignants. Il y a une forte concentration de compétences dans le collège qui compte plusieurs spécialistes dans leur discipline détenant un doctorat ou qui sont en voie de l'obtenir, note-t-elle. Le Cégep est d'ailleurs à dresser une carte des compétences.

Le Cégep s'est doté en 2012 d'une politique de la recherche. Jusqu'à présent, les recherches produites par le personnel du Cégep ont eu un caractère avant tout pédagogique. Le collège veut encourager aussi la recherche disciplinaire, d'autant plus que le personnel du collégial a désormais accès aux fonds de recherche pour le financement, indique Mme Comtois.

La recherche au collégial n'est cependant pas menée sur le modèle universitaire. Mais la directrice des études caresse l'idée que des cégépiens puissent participer à des projets de recherche de leurs enseignants. Les étudiants sont alors placés dans un contexte très stimulant où ils peuvent mettre en application leur formation qui devient très signifiante, expose-t-elle.

Aux détracteurs des cégeps, elle réplique que le cégep permet aux élèves de se connaître, de se donner une méthode de travail et d'études, de développer un esprit d'analyse et de synthèse, d'acquérir plus d'autonomie. «Entre 17 et 20 ans, les jeunes traversent une phase importante de leur vie. Ils entrent au cégep adolescent et ils en ressortent jeunes adultes. Il est étonnant de voir la maturité qu'ils acquièrent», dit-elle. ■

LE JEU DES *questions*

PROFESSION: Directrice des études du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu. Physiothérapeute de profession.

RÉALISATIONS: «Je suis particulièrement fière d'avoir conservé le feu sacré. D'avoir toujours été très enthousiaste dans ce que j'entreprenais et d'avoir réussi à le faire en équipe.»

PASSE-TEMPS: Fille des Cantons-de-l'Est, Mme Comtois aime le ski et le plein air. Elle aime voyager et rêve d'aller en Asie.

SI VOUS ÉTIEZ PREMIÈRE MINISTRE, QUELLE SERAIT VOTRE PRIORITÉ? «Financer l'éducation à sa juste part. L'exercice actuel (le sommet sur l'enseignement supérieur) ne devrait pas être inutile. Il faut examiner si l'argent est mis au bon endroit. Je n'oublie pas la santé. Plus les gens sont formés, moins ils utilisent le système de santé.»

QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR L'AVENIR? Mme Comtois est une femme optimiste qui est toujours en recherche de solution. Il n'y a jamais de cul-de-sac, dit-elle. Parfois, le chemin est plus long, mais on atteindra l'objectif, quitte à le modifier en cours de route.

LA SEMAINE *prochaine*



La semaine prochaine, notre entrevue sera consacrée à Alain Delorme, copropriétaire du Club Actiforme. Il est l'un des entraîneurs du boxeur Lucian Bute. À lire.

FESTIVITÉS ENTOURANT SON 30E ANNIVERSAIRE

L'International de montgolfières vous lance une invitation

GILLES **LÉVESQUE**
gilles.levesque@tc.tc

L'International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu célèbre son 30e anniversaire cette année. Le lancement des festivités aura lieu le 2 février prochain, sur le site du canal de Chambly, à l'occasion de l'International de hockey d'antan. Des activités spéciales sont prévues pour les familles qui répondront à l'invitation. On profitera aussi de l'occasion pour mettre en vente le bracelet-fierté «Mon festival, mon 30e!» au coût de 5$.

Dans les bureaux de l'International de montgolfières, on s'active à préparer divers événements spéciaux pour mettre la table à la présentation de la 30e édition de ce grand festival de ballons qui aura lieu du 10 au 18 août.

Marie-Claude Beauvais, directrice marketing et développement, Louise Lamoureux, directrice des spectacles et Germain Poissant, président de la Corporation de l'International de montgolfières, tenaient à nous rencontrer pour dévoiler les premières activités entourant cet anniversaire.

INVITATION AUX FAMILLES

Toute la population est ainsi invitée à se rendre en grand nombre sur le site de l'International de hockey d'antan, le 2 février, plus précisément sur l'immense surface glacée du canal de Chambly, à la hauteur des rues Champlain et Saint-Paul.

En plus de pouvoir assister aux compétitions mettant en vedette 90 équipes de hockey venues de plusieurs régions du Québec, les familles pourront découvrir le monde de la montgolfière en plein hiver.

«Sur place, on pourra voir une nacelle de près, prendre des photos et surtout poser des questions aux pilotes et leurs équipes. Ce sera une belle occasion pour se familiariser davantage avec le monde de la montgolfière», note Mme Beauvais. Un ballon y prendra même son envol, ce qui devrait susciter passablement de curiosité.



Marie-Claude Beauvais, Germain Poissant et Louise Lamoureux vous invitent à vous procurer le bracelet de la fierté pour souligner les 30 ans de l'International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Qui plus est, les familles qui répondront à l'invitation auront la chance d'échanger avec Caroline Ouellette, triple médaillée d'or olympique et porte-parole de l'International de hockey d'antan de Saint-Jean-sur-Richelieu, un événement qui en est à sa 7e édition. Les compétitions débuteront le 31 janvier pour se terminer par la présentation des finales, le 3 février.

BRACELET-FIERTÉ

Ce premier rendez-vous sera marqué par la mise en vente du bracelet-fierté «Mon festival, mon 30e!».

«Je pense que c'est une très belle initiative des organisateurs de l'International de montgolfières pour permettre aux gens de la région d'afficher clairement leur fierté, souligne Germain Poissant. Nous sommes la capitale de la montgolfière au pays, et c'est important qu'on en prenne conscience. J'invite les gens à se procurer ce bracelet et à le porter fièrement.»

On pourra l'acheter directement sur le site de l'International de hockey d'antan samedi. À compter du 4 février, il sera aussi disponible aux bureaux de Tourisme Saint-Jean-sur-Richelieu et Région (31, rue Frontenac) et au Terminus d'autobus. On pourra aussi s'en procurer aux bureaux de l'International de montgolfières sur les heures d'ouverture.

En se procurant en primeur ce bracelet, les Johannais courront la chance de remporter l'une des cinq envolées de montgolfières offertes lors de la 30e édition, ainsi que des places à l'avant-scène pour les spectacles de la scène principale.

Parlant de spectacles, Louise Lamoureux précise que des surprises attendent les festivaliers. Aucun spectacle thématique n'est toutefois prévu. «Nous allons continuer sur la lancée des dernières années en retenant les services des artistes de l'heure. Il y aura un bel équilibre et une belle diversité. C'est tout ce que je peux dire pour l'instant», ajoute-t-elle.

AUTRE RENDEZ-VOUS

Il est à noter qu'un deuxième grand rendez-vous est prévu pour le dimanche 10 février, de 13 à 15 heures, dans le cadre de la Fête des mitaines qui se tient sur l'immense surface glacée de la bande du canal de Chambly dans le secteur Saint-Luc. La montgolfière y sera de nouveau à l'honneur. ■



(Photo d'archives)

Des bornes électriques à Saint-Jean

Les automobilistes n'auront bientôt plus besoin de se rendre jusqu'à Chambly pour recharger leur véhicule électrique. La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a annoncé, la semaine dernière, que deux bornes seraient installées dans le Vieux-Saint-Jean d'ici 2014 en vertu de la signature d'un protocole d'entente avec Hydro-Québec. La participation de la Ville à ce projet lui permettrait de faire partie du «Corridor Vert» de la société d'État, projeté entre Montréal et Burlington, au Vermont. ■

BARNABÉ CRÉDIT

APPELEZ LE SPÉCIALISTE DU CRÉDIT AUTOMOBILE
DAVID AU 514 571-8329

4869578

Les policiers offrent un toit à deux sans-abri

ILS VIVAIENT SOUS UNE TENTE PAR UN FROID GLACIAL

MARIE-JOSÉE **PARENT**
marie-josee.parent@tc.tc

Les joues qui rougissent en quelques secondes par le froid, les pas qui se pressent de l'auto à la maison, rares sont ceux qui auraient voulu passer la nuit dehors, la semaine dernière. Pour les policiers, il n'était pas question qu'un couple de sans-abri de la région s'y risque.

Le couple en question avait élus domicile derrière l'église St. John's, au 182, rue Longueuil. Bien emmitouflés dans leur sac de couchage, les personnes concernées et leurs deux chats se préparaient à affronter le froid mordant sans chauffage d'appoint. Seule une tente allait les protéger contre les assauts du vent.

«Ils sont venus frapper à notre porte le dimanche, précise la pasteure, Marie-Claude Manga. Je leur ai donné la permission de camper, en autant qu'ils soient en sécurité. Ils étaient là depuis une journée ou deux.»

Alors que le mercure tournait autour du -15 degrés Celsius en soirée, la pasteure a décidé d'alerter les policiers. Elle craignait alors pour la sécurité du couple.

Vers 22h30, les patrouilleurs ont ainsi rendu une première visite aux sans-abri. Ces derniers ont refusé l'offre des policiers de les prendre en charge.

MARGINAUX

Il faut dire que l'homme de 48 ans et sa conjointe de 46 ans sont habitués aux rigueurs du climat. Originaires de l'Ouest canadien, ils avaient élu domicile sur un vieux rafiot, l'été dernier. On les a vus jeter l'ancre devant le Centre-de-plein-air-Ronald-Beauregard et y passer une bonne partie de la saison estivale.

«Ils ne sont pas dangereux, simplement marginaux, affirme le sergent Luc Tougas. Leur bateau a été retiré de l'eau par Transports Canada, car la coque n'était pas jugée assez solide pour résister aux glaces. Il a été entreposé à Saint-Jean, où l'individu travaille à sa réparation.»

PRISE EN CHARGE

Alors que la vague de froid allait se poser sur le Québec, un commerçant du centre-ville a aussi alerté les autorités le 21 janvier. Après s'être vus refuser leur aide pour une seconde fois, les patrouilleurs ont confié le dossier à leurs collègues du secteur communautaire.

En après-midi lundi, l'agent Martin Anctil et le sergent Luc Tougas ont rencontré le couple à la bibliothèque municipale, où il se réchauffait. Après deux heures de discussions, les deux individus ont a accepté de passer la nuit dans un motel.

«Une chance, car il a fait extrêmement froid cette nuit-là, commente le sergent Tougas. Le CSSS Haut-Richelieu-Rouville a ensuite pris en charge le dossier. Le couple a été rencontré par des intervenants.»

Selon les policiers, les sans-abri auraient été placés dans une maison de chambre pour au moins une semaine. Il a toutefois été impossible d'en savoir davantage, puisque le dossier est jugé confidentiel par le centre de santé.

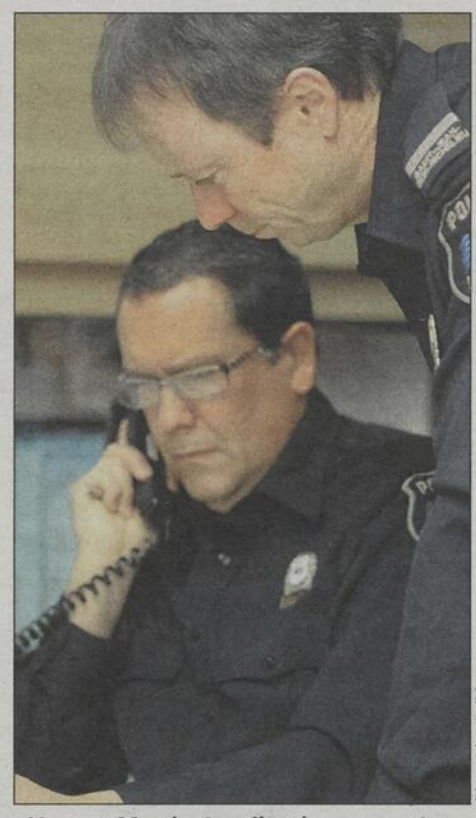
«Les gens n'ont pas à s'inquiéter s'ils les croisent, conclut Luc Tougas. Ils ne sont pas agressifs. Ils ont simplement un autre style de vie. Ils ne veulent rien demander à personne.»

Mentionnons que le couple n'habite plus sur son bateau depuis le 13 novembre. Personne ne sait où les individus, qui s'expriment en anglais, avaient élu domicile. ■



(Photo Rémy Boily)

Le couple avait élu domicile sur ce bateau, l'été dernier.



(Photo Rémy Boily)

L'agent Martin Anctil et le sergent Luc Tougas ont convaincu les sans-abri de quitter leur refuge temporaire.

ACCUSÉ D'ENLÈVEMENT ET DE VOIES DE FAIT

Gordon explique avoir voulu faire son enquête

LOUISE **BÉDARD**
louise.bedard@tc.tc

Accusé d'enlèvement, de séquestration, de voies de fait et de tentative d'extorsion à l'endroit de Jessy Chase Gordon, Miguel Gordon, 34 ans, a expliqué qu'il avait voulu mener sa propre enquête et vérifier la rumeur voulant que le plaignant et son frère soient reliés à l'incendie du ranch de son père.

L'accusé a témoigné pour sa défense la semaine dernière. Le jour de l'incendie survenu à Hemmingford, le 31 juillet 2012, son père lui avait téléphoné pour l'informer que les pompiers parlaient de problèmes électriques, mais que la police soupçonnait la présence d'une production de cannabis dans la grange. Elle était louée depuis quelques mois, a précisé l'accusé devant le tribunal.

Gordon raconte qu'il a commencé à entendre des rumeurs dans Saint-Jean concernant notamment ses cousins, Jessy et Jeffrey Chase Gordon. Les rumeurs laissaient entendre qu'ils étaient devenus riches, mais aussi qu'ils étaient prêts à lui verser 20 000$ et à lui remettre chacun leur auto. La construction du ranch qui constituait son héritage avait coûté environ 100 000$, a précisé l'accusé.

INTERMÉDIAIRE

Gordon témoigne avoir demandé à un ami, Patrick Gendron, de parler à ses cousins pour qu'ils s'expliquent. Mentionnons que Gendron vient d'être arrêté pour répondre aux mêmes accusations que Gordon. Ainsi, le 19 août dernier, Gendron serait arrivé au domicile de l'accusé et lui aurait dit: «On vas-tu voir tes cousins?» Les deux hommes sont embarqués dans la voiture de l'accusé qui a pointé l'endroit où habitaient ses cousins dans le quartier Saint-Edmond.

Gendron aurait demandé à être déposé et Gordon aurait continué son chemin. Par la suite, Gendron l'aurait contacté pour lui donner un point de rencontre. L'accusé soutient avoir été surpris d'apercevoir son cousin Jessy assis dans un camion avec Gendron. Il affirme ne pas connaître les deux autres hommes qui y prenaient place. Le plaignant a déjà témoigné qu'il n'avait pas eu le choix de suivre les trois colosses.

Par la suite, tous se sont retrouvés attablés à la Brasserie de l'Ouest. L'accusé dit avoir été surpris quand son ami Gendron a donné une claque à son cousin qui répétait n'avoir rien à faire avec l'histoire du ranch. L'accusé a offert à son cousin de signer des papiers sinon il le dénonçait à la police. Les papiers sont des procurations signées par le plaignant cédant son auto et sa moto.

COUPS ASSÉNÉS

Toute la scène dans la brasserie a été filmée par les caméras de surveillance. On voit l'accusé asséner trois coups de poing à son cousin.

Gordon explique qu'il ne croyait pas son cousin quand il lui racontait qu'un dénommé Vincent et des noirs étaient plutôt responsables de l'incendie. C'est en pensant à son père qu'il a donné les coups. L'accusé précise n'avoir jamais frappé son cousin pour qu'il signe les papiers, pas plus qu'il n'y aurait eu des menaces proférées de couper les doigts et les jambes de Jessy ou encore de s'en prendre à la famille de ce dernier.

Quant à la scène filmée où l'on aperçoit Gendron tout près du plaignant alors qu'il l'aurait menacé de lui crever un œil, l'accusé répond avoir dit à son ami d'arrêter.

En réponse aux questions de son avocat, l'accusé mentionne que le plaignant a toujours été coopératif. Il reconnaît que le ton des échanges était plus haut que la normale. Le procès se poursuivra le 25 février par le contre-interrogatoire de l'accusé par la procureure de la Couronne. ■

Une Montréalaise meurt dans un accident sur la 133

LOUISE **BÉDARD**
louise.bedard@tc.tc

Gina Fato, une Montréalaise de 62 ans, est décédée lundi matin dans un accident sur la route 133, à Henryville. Elle était passagère dans une voiture qui a frappé un arbre.

L'accident s'est produit à la hauteur du 435, route 133. L'appel aux services d'urgence a été donné à 7h31.

Un résident de 73 ans de Venise-en-Québec était au volant d'une Dodge Caliber et roulait en direction nord. Il a souffert d'un malaise et il a perdu la maîtrise du volant. L'auto est sortie de la route et est allée donner contre un arbre.

La femme qui était assise du côté droit du véhicule a perdu la vie. Son décès a été constaté à l'Hôpital du Haut-Richelieu. Le conducteur a été blessé. Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Montréal compte tenu de la gravité de son état. On ne craint cependant pas pour sa vie. ■

PALAIS DE JUSTICE

LOUISE **BÉDARD**
louise.bedard@tc.tc

Agression sexuelle

Un homme dans la quarantaine connaîtra aujourd'hui (jeudi) la peine qui lui sera infligée après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation d'agression sexuelle envers une jeune fille de 14 ans. L'accusé connaissait la victime depuis qu'elle était enfant. Il était ami avec ses parents. La fillette grandissant, une relation d'amitié s'est développée entre l'accusé et la victime. Puis la relation s'est transformée en relation amoureuse. Durant trois mois, l'accusé s'est livré d'abord à des attouchements sexuels puis il a vécu une plus grande intimité avec l'adolescente.

Les parents ont eu vent de la relation. Ils ont questionné la jeune fille qui les a invités à se mêler de leurs affaires. Ils ont fait de même avec l'accusé qui n'a pas nié les faits et aurait dit qu'on ne pouvait empêcher un cœur d'aimer. La relation devait prendre fin, mais la jeune fille a relancé l'accusé qui a finalement accepté de la rencontrer de nouveau. Pour voir s'il était possible de légitimer leur relation, l'homme a invité l'adolescente à en parler à un travailleur social qui a dénoncé la situation à la DPJ. La procureure du ministère public a rappelé que le consentement de la victime ne constituait pas un facteur atténuant. Elle a recommandé l'imposition d'une peine de six à neuf mois de prison. La défense convient que le crime mérite la prison.

Enquête d'Adrien Renaud

L'enquête préliminaire d'Adrien Renaud, soupçonné de trafic et de possession de différents types de drogue, se poursuivra le 5 février, devant le juge Michel Bédard. Le prévenu est détenu depuis le 28 février 2012, date de son arrestation et de l'opération policière. Une ordonnance de non-publication, obtenue par la défense, interdit de rendre compte, pour le moment, de la preuve présentée par le ministère public.

Pornographie juvénile

Mario Bégin, 56 ans, de Saint-Alexandre, doit répondre à une accusation de possession de pornographie juvénile. Le 23 janvier, il a été remis en liberté après avoir comparu devant le tribunal. À la suite d'une dénonciation, il avait été arrêté par les policiers du poste de la MRC du Haut-Richelieu de la SQ. Deux ordinateurs et deux disques durs externes ont été saisis et seront soumis à l'examen. L'accusé reviendra devant la cour le 12 avril.

Entrave aux policiers

Le 24 janvier, un homme a reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir entravé le travail des policiers. Son arrestation avait été mouvementée et l'accusé avait eu une jambe fracturée, a expliqué Me Patrick Lafrance, de la défense. L'incident remonte au mois de juin dernier. L'accusé qui installait une piscine avait pris de l'alcool. Une dispute avait éclaté et les policiers de Saint-Jean étaient intervenus. Il en est à sa quatrième infraction du genre envers des policiers. Il a été détenu durant onze jours à la suite de l'incident. Tenant compte des circonstances et de la détention provisoire, le juge a imposé une peine de 14 jours de prison que l'accusé pourra purger de façon discontinue.

CHEMIN GRAND-BERNIER NORD

Un incendie suspect cause de lourds dommages

MARIE-JOSÉE **PARENT**
marie-josee.parent@tc.tc

Une main criminelle serait être à l'origine du brasier qui a occupé une quarantaine de pompiers, jeudi soir, au 795, chemin du Grand-Bernier Nord. L'Ébénisterie Luc Besner a alors subi de lourds dommages.

Les pompiers ont été appelés sur les lieux à 17h23. C'est le système d'alarme de l'établissement qui a donné l'alerte.

À l'arrivée des sapeurs, le feu courrait au premier étage du commerce où se trouve une mezzanine. Il s'est rapidement propagé au toit et au rez-de-chaussée.

Devant la force du brasier, une alerte générale a été déclenchée, si bien que tous les pompiers de la municipalité ont été appelés au feu.

«Il faisait extrêmement froid, rappelle le porte-parole du Service de sécurité incendie de Saint-Jean-sur-Richelieu, Robert Meloche. En plus, nous étions exposés au vent. C'était très difficile pour les équipes. Il fallait se relayer souvent.»



(Photo Stéphanie Brûlé)

Une cinquantaine de pompiers ont combattu le brasier au grand froid.

RENFORT

Les sapeurs ont fait appel à du renfort de Chambly pour obtenir un camion-échelle supplémentaire sur les lieux. Ils ont combattu les flammes pendant deux heures et demie sans relâche avant d'en prendre le contrôle.

Pendant l'intervention, un pompier a été incommodé par la fumée. Il a été transporté à l'hôpital en ambulance et il a obtenu son congé en fin de soirée.

Les sapeurs ont réussi à circonscrire le feu à l'ébénisterie. Ainsi, les commerces adjacents, au nombre de six, ont été relativement épargnés. On compte notamment dans l'immeuble L'Atelier de soudure et Suspension Saint-Jean ainsi que ASS Multi-Entrepôts.

MAIN CRIMINELLE

Les premiers répondants ont quitté les lieux vers 21h30. Puisque des indices laissent croire à un incendie suspect, ils ont laissé la place à des patrouilleurs du Service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Ces derniers ont surveillé la scène toute la nuit. Vendredi matin, des enquêteurs étaient attendus afin de déterminer la cause exacte du brasier.

Le Service de sécurité incendie estime les dommages à 200 000$. Il s'agit du deuxième incendie d'envergure par un froid sibérien en autant de jours pour le Service de sécurité incendie de Saint-Jean-sur-Richelieu. ■

Maison incendiée à Henryville

LOUISE **BÉDARD**
louise.bedard@tc.tc

Un incendie a causé de lourds dommages à une maison située au 1189, route 133 (rue Kennedy), à Henryville, le vendredi 25 janvier. La résidence unifamiliale a été rendue inhabitable.

L'alerte a été donnée à 17 heures. L'occupant de la petite maison louée était absent au moment du sinistre, indique André Raymond, directeur du Service de sécurité incendie d'Henryville.

Le propriétaire de la maison qui possède le commerce voisin a aperçu de la fumée et a averti les services d'urgence. À l'arrivée des pompiers, il y avait présence de fumée et le feu qui couvait était pas mal avancé, indique le directeur Raymond.

Quand les sapeurs ont pratiqué des ouvertures, l'incendie a pris de l'ampleur. Le feu a causé des dommages considérables à la maison en bois et en revêtement de vinyle.

La cheminée est en cause, mentionne le directeur du Service des incendies. Il y avait des fissures dans le mortier, précise-t-il.



(Photo Judith Charrette)

Les pompiers ont déterminé que la cheminée est en cause dans l'incendie.

Les pompiers de la municipalité ont reçu l'aide de leurs collègues de Saint-Sébastien et de Saint-Georges-de-Clarenceville. Au total, ils ont été 26 pompiers à combattre cet incendie. Leur intervention s'est terminée à minuit. ■

La Ville modifie le règlement sur le stationnement de nuit

GILLES **BÉRUBÉ**
gilles.berube@tc.tc

À peine un mois après l'entrée en vigueur des nouvelles règles de stationnement sur rue durant les nuits d'hiver, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu y apporte des modifications.

Lors de sa dernière séance, le conseil municipal a reçu un avis de motion en vue de modifier le règlement sur le stationnement de nuit en hiver. Présentement, le règlement permet le stationnement sur rue en tout temps durant l'hiver dans l'ensemble du territoire de la ville. Cette permission est levée dès qu'une opération de déneigement est déclenchée. À partir de ce moment, il est interdit de laisser son véhicule sur la rue durant la nuit (de 23 heures à 6 heures).

Selon la formulation actuelle, l'interdiction de stationner cesse sur une section de rue où la neige a été enlevée des deux côtés. Il semble que cet article prête à interprétation tant chez les automobilistes que chez les policiers qui doivent appliquer le règlement.

DÉROULEMENT

Une opération de déneigement se déroule toujours en deux temps. Dans une première étape, les chasse-neige déblaient les rues en la tassant de chaque côté. Habituellement, cette opération se termine la nuit. Le jour, avec la présence de véhicules le long des rues, les bancs de neige restent au milieu de la chaussée. Les véhicules l'étendent en quittant ou en entrant dans les allées de stationnement bordant les rues. Le déblaiement de nuit permet de tasser la neige à proximité des trottoirs et bordures.

Par la suite, le service des travaux publics et les contractuels entreprennent de charger la neige avec des souffleuses. C'est seulement après cette étape que les automobilistes peuvent à nouveau se garer sur la rue. Il semble qu'il y a une confusion sur ce moment puisqu'il n'est pas toujours clair que le travail est terminé.

Avec l'avis de motion, les conseillers ont reçu une copie du projet de règlement. Le document n'a cependant été diffusé. Toutefois, dans un communiqué, la Ville explique que dorénavant, l'interdiction de stationnement sera maintenue tant que l'opération de déneigement n'est pas terminée sur l'ensemble du territoire. Il y aura donc un avis de déclenchement d'une opération de déneigement et un avis de fin d'opération. Le nouveau règlement doit entrer en vigueur le 12 février.

RESPONSABILITÉ

Rappelons qu'il est de la responsabilité du citoyen de vérifier si une opération est en cours avant de garer son véhicule dans la rue ou un stationnement municipal entre 23 heures et 6 heures. La Ville met différents moyens d'infor-mation à la disposition des citoyens:

-ligne INFO-DÉNEIGEMENT au 450 357-2020 (un message enregistré informe le citoyen si une opération déneigement est en cours);

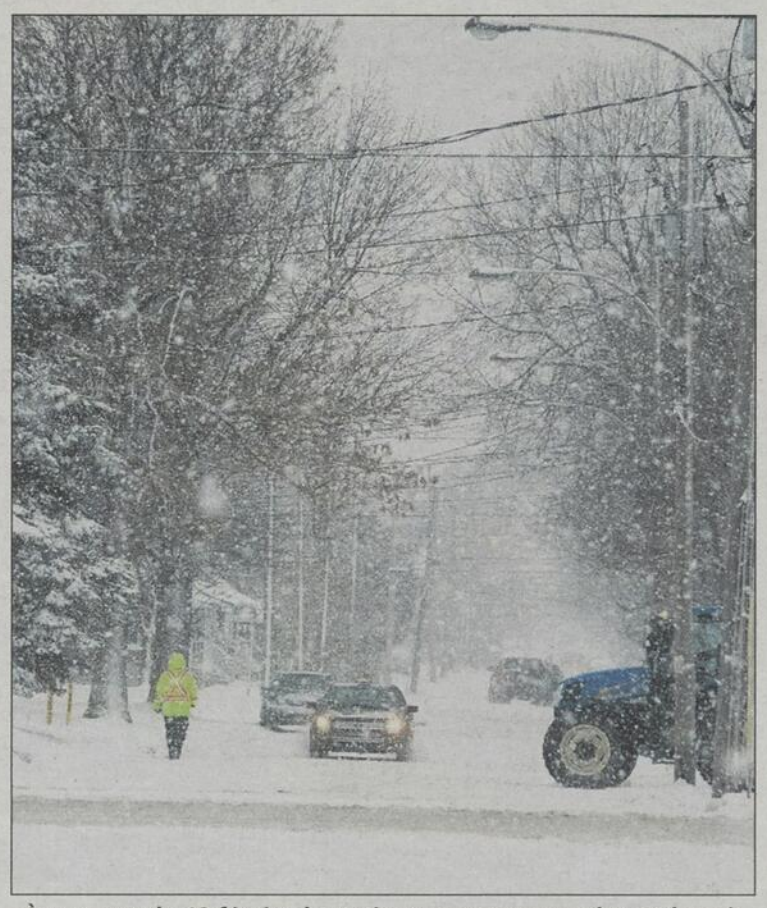
-site Internet: www.ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca ;

-page Facebook : www.facebook.com/VilleStJeansurRichelieu;

-compte Twitter : www.twitter.com/#!/VilleStJeanRich.

Lorsqu'une opération de déneigement est décrétée, l'information est annoncée à partir de 17 heures. Dès que les bulletins de météo évoquent la possibilité de chute de neige de même que dans les jours qui suivent, il est prudent de la part des auto-mobilistes de se renseigner avant de laisser leur véhicule sur la rue durant la nuit.

Par ailleurs, pendant l'opération de déneigement, il est interdit de se stationner de jour comme de nuit là où des affiches de déneigement ont été posées. ■



À compter du 12 février, le stationnement sur rue durant la nuit sera interdit tant que l'opération de déneigement ne sera pas terminée dans l'ensemble du territoire.

COMMISSION CHARBONNEAU

Dolbec allègue qu'il ne s'occupait pas de financement

GILLES **BÉRUBÉ** ET
LOUISE **BÉDARD**

Face au témoignage de l'ingénieur Michel Lalonde devant la commission Charbonneau, le maire Gilles Dolbec réplique qu'il ne s'est jamais occupé personnellement du financement de ses campagnes électorales.

Mardi, devant la commission d'enquête Charbonneau, l'ingénieur Michel Lalonde, PDG de la firme Génius (Séguin autrefois), a déclaré avoir contribué à une campagne du maire Gilles Dolbec. Il ne se rappelle pas si c'était à l'élection de 2001 (l'élection était en 2002) ou celle de 2005.

Il a soutenu avoir versé une somme de 5000$ et Pierre Turmel de la firme Génipur, qui était en consortium avec lui dans ses démarches, aurait donné un montant équivalent à la campagne du maire.

M. Lalonde a témoigné d'abord sur différentes contributions qu'il a données aux trois principaux partis politiques de l'époque, en son nom, en celui de sa femme et de leur fils, ou encore des associés qui étaient compensés par la suite. Il a ensuite fait état des contributions à des campagnes municipales.

CONNAISSANCE

Il a expliqué notamment que son entreprise au début des années 2000 tentait de repositionner ses affaires sur la Rive-Sud. Avec deux autres firmes, dont Génipur, il a raconté avoir contribué au financement de la campagne du maire Jacques Olivier, de Longueuil. Ce fut sans grand succès puisque son entreprise n'a récolté par la suite que de petits mandats, a-t-il précisé.

L'autre endroit où il a tenté une percée était Saint-Jean-sur-Richelieu. «On connaissait un petit peu le maire, M. Gilles Dolbec, et puis finalement son organisateur, un de ses organisateurs, était Michel Caron de Tremca que je connaissais bien. Encore là, on a dit peut-être ça valait la peine de faire un petit investissement», a exposé le témoin.

M. Turmel et lui ont donné chacun 5000$, a-t-il précisé. Mais il n'y a pas eu de retour sur l'investissement. M. Lalonde a mentionné avoir déjà eu des mandats antérieurement à Saint-Jean pour l'économie d'énergie, mais il n'en a pas décroché après le versement des contributions à la campagne électorale du maire Dolbec.

GILLES DOLBEC

En entrevue téléphonique, le maire Gilles Dolbec réplique qu'il n'a jamais travaillé personnellement au financement de ses campagnes électorales. Il confirme que Michel Caron s'est toujours chargé de diriger les activités de financement lors des campagnes de 2002, 2005 et 2009. Il considère Michel Caron comme un ami. Il le connaît depuis au moins une quarantaine d'années, avant qu'il n'entre en politique.

Vous n'avez jamais jeté un coup d'œil sur le financement, a-t-on demandé au maire. «On prend pour acquis que les organisateurs respectent la loi», répond-il. Une campagne électorale, c'est une grosse organisation, fait-il valoir. «Moi, j'étais sur le terrain, je faisais du porte-à-porte, je rencontrais les électeurs. Les candidats, on n'a pas le temps de s'occuper de ça. C'est pour ça qu'on a une organisation».

Il ne sait pas si l'ingénieur Michel Lalonde a contribué à sa campagne. D'ailleurs, il trouve que sa déclaration manque de précision. A-t-il versé cette somme d'un seul coup ou sur plusieurs années? De quelle façon a-t-il versé cette somme? M. Dolbec déplore que les témoignages ne soient pas plus précis. Trop d'informations restent floues, portent à interprétation et alimentent la suspicion, dit-il en substance. ■

Pour un sourire radieux...
• Confection et réparation de prothèses partielles ou complètes
• Prothèses B.P.S.
• Protecteurs buccaux sportifs
4698832

Jolène Brillon, d.d.
Jolène & Robert Brillon
Denturologistes
465, 1re Rue (secteur Iberville) 450 347-1689
www.robertbrillondenturologiste.com

TERRITOIRE

ZONAGE AGRICOLE
Dézonage, Droits acquis
Demande à la C.P.T.A.Q.
Témoin expert, etc.
Richard Brunet, *urbaniste*
514 353-9555
www.giam.ca/territoire.pdf
4844670

PROMOTION DE DÉCEMBRE
POSE D'ONGLES GEL UV 30$
* Offre valable jusqu'au 31 décembre 2012.
4797535

Isabelle Landry
✿ Épilation à la cire
✿ Électrolyse
✿ Soin du visage
✿ Pose d'ongles gel UV
ÉPILATION AU LASER
Isabella esthétique
Laboratoire Dr Renaud
✿ Certificats-cadeaux disponibles
112-B, boul. Saint-Luc, Saint-Jean-sur-Richelieu
(situé au Evy coiffure)
514 979-2775
www.facebook.com/IsabellaEsthetique

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU EN BREF

Centre-ville

Le conseiller Laplante a voté contre un deuxième règlement modifiant plusieurs zones. Dans ce cas, il s'oppose à la mesure permettant des logements au rez-de-chaussée de bâtiments situés sur la rue Saint-Jacques, entre les rues Champlain et Jacques-Cartier.

Ce changement de zonage vise à atténuer l'impact des nouveaux sens uniques au centre-ville pour les propriétaires du côté sud de la rue Saint-Jacques. Les commerces situés sur cette portion de la rue Saint-Jacques, notamment Le Coin de la revue, sont affectés significativement par la perte de l'allée de stationnement face à leur établissement.

La Ville permet ainsi d'aménager des logements au rez-de-chaussée, une mesure que M. Laplante juge contraire à la vocation du quartier.

Île Sainte-Thérèse

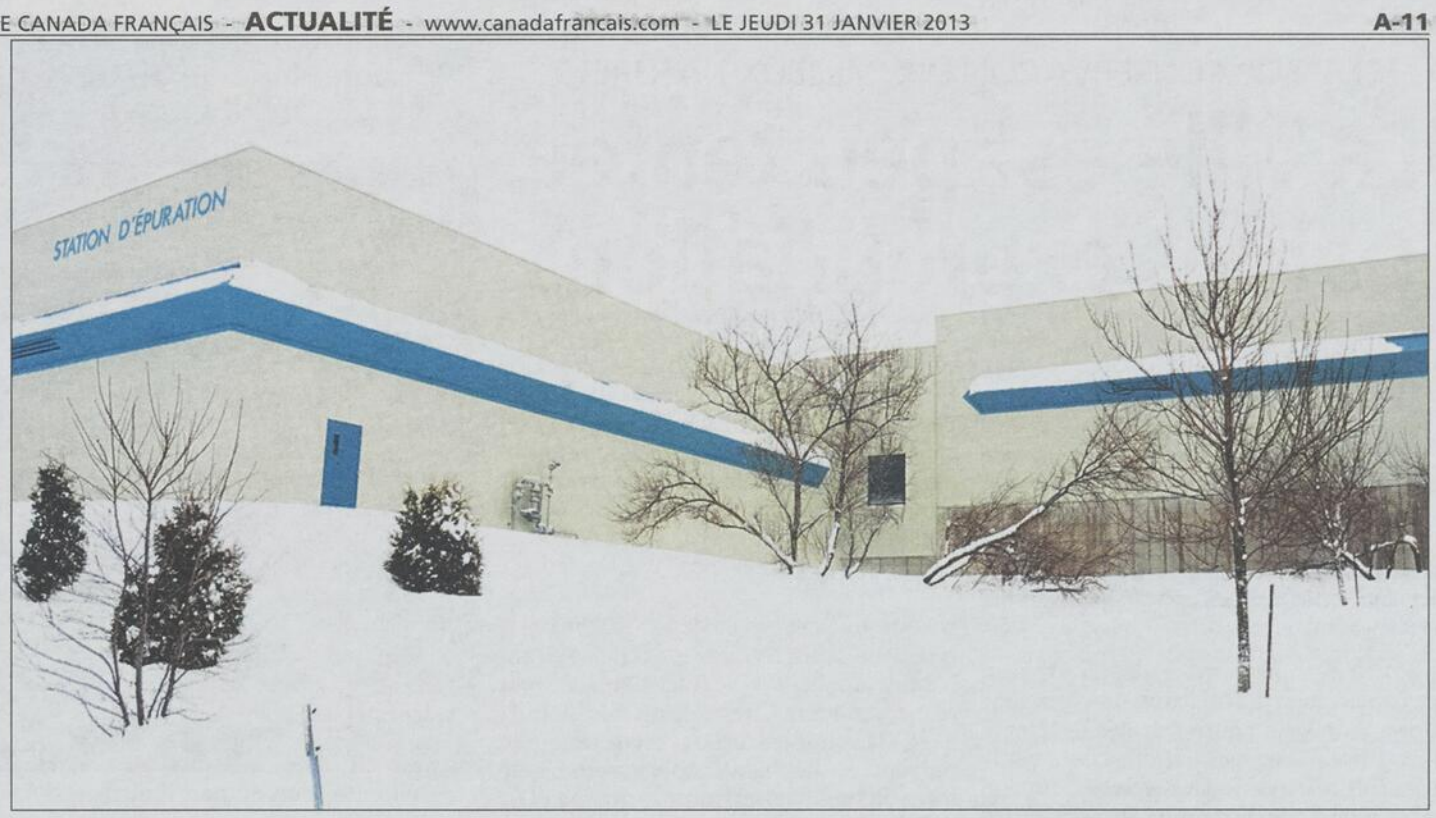
M. Laplante s'est également opposé au règlement 1129 qui facilite un nouveau développement domiciliaire sur l'ancien Camping Vert, à l'île Sainte-Thérèse. Le règlement modifie les limites des boisés d'intérêt.

Il permet ainsi d'en raser environ 60% de la superficie pour protéger le reste. Dans ce projet, l'approche de la Ville a été de protéger les massifs d'arbres matures pour laisser construire dans les zones où le couvert boisé est plus clairsemé. Dans ce cas, les conseillers Justin Bessette et Philippe Lasnier se sont rangés derrière M. Laplante. Ce dernier répète que la Ville doit revoir ses priorités de développement résidentiel en favorisant d'abord les espaces déjà déboisés.

Dons de Berthelot

Comme il l'avait promis lors de la dernière campagne électorale provinciale, le conseiller Yvan Berthelot a remis à des organismes sa rémunération de conseiller municipal reçu pendant la campagne.

Rappelons que M. Berthelot a été candidat pour la Coalition Avenir Québec. Même s'il avait voulu y renoncer, comme des collègues le lui ont demandé, la loi ne prévoit pas de mécanisme pour interrompre sa rémunération dans une situation semblable. M. Berthelot s'était donc engagé à verser sa rémunération à des organismes. La Société Saint-Vincent-de-Paul, le Club des petits déjeuners et le Renfort ont bénéficié de ses dons.



La Ville se donne pour objectif d'épandre sur des terres agricoles la totalité des boues générées par l'usine d'épuration.

Saint-Jean veut valoriser la totalité des boues d'épuration

GILLES **BÉRUBÉ**
gilles.berube@tc.tc

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu se donne pour objectif de valoriser par l'épandage la totalité des boues générées par son usine d'épuration. À cette fin, elle vient d'octroyer un contrat d'un an pour la gestion de ces boues. Elle ne compte cependant pas revoir son système de pointage pour les contrats de services professionnels.

À deux reprises en décembre, le conseil municipal a repoussé l'octroi du contrat de gestion des biosolides produits par l'usine d'épuration des eaux usées. Les questions et les informations du conseiller Justin Bessette ont convaincu le conseil d'approfondir la question.

De la façon dont l'appel d'offres avait été rédigé, les boues devaient être épandues sur des terres agricoles en été alors que l'hiver, elles devaient être envoyées dans un site de compostage spécialisé. Dans le premier cas, le coût est de l'ordre de 26$ la tonne alors que le compostage revient à 80$ la tonne.

Le conseiller Justin Bessette était convaincu qu'il était possible d'entreposer les boues durant l'hiver, une information confirmée au *Canada Français* par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. M. Bessette avait lui-même obtenu cette confirmation du ministère, d'agronomes et de plusieurs municipalités. En outre, M. Bessette s'était montré perplexe sur le système de pointage pour évaluer la compétence des firmes professionnelles.

Finalement, lors de sa dernière séance, le conseil a octroyé le contrat à la firme Solinov, de Saint-Jean-sur-Richelieu, pour un montant de 130 174$ pour l'année 2013. En marge du devis d'appel d'offres, le contractuel a signé l'engagement écrit de disposer d'au moins six mille tonnes de boues au cours de l'année.

TOTALITÉ

Cependant, la résolution pour octroyer le contrat devait respecter le devis d'appel d'offres, qui prévoit l'épandage de 3500 tonnes. Autrement, il aurait fallu reprendre le processus. Étant donné qu'il s'agit d'un contrat d'un an, le conseiller Bessette a voté en faveur de la résolution. L'entente se termine en novembre.

Selon le directeur général de la Ville, Daniel Desroches, il est possible que la municipalité en arrive à entreposer les boues dès l'hiver prochain. L'objectif est de relancer un appel de soumissions dès la fin de l'été pour un contrat qui commencerait en décembre. Annuellement, l'usine génère près de 11 000 tonnes de boues à raison d'un peu plus de neuf cents tonnes par mois.

ÉCONOMIES

Selon le conseiller, cette mesure pourrait permettre à la Ville d'économiser une somme de l'ordre de 400 000$ par année. Elle offre en plus aux agriculteurs un fertilisant à bon prix et elle évite de transporter les boues sur des dizaines de kilomètres. Enfin, la Ville pourra économiser sur le projet d'une plateforme de compostage des boues qui devait être lancé l'an prochain. Dans ce cas, il semble que l'investissement prévu était de l'ordre de 3,5 M$. Le projet pourra être évité ou à tout le moins, être réduit significativement, pense M. Bessette.

Ce dernier n'a pas manqué de souligner qu'il avait déboursé 500$ de son fonds de recherche pour ce dossier. Il s'agit d'un bon placement, pense-t-il en soulignant la pertinence de ce budget que les élus hésitent à utiliser pour éviter les reproches. La plupart de ses collègues ont tenu à souligner son travail dans ce dossier. Cependant, les conseillers ne remettent pas en question le système de pointage pour évaluer les firmes de services professionnels.

CONJOINT(e) DE FAIT?
Jugement rendu dans Eric vs Lola
PROTÉGEZ-VOUS, c'est essentiel!
MICHEL McNULTY
NOTAIRE ET CONSEILLER JURIDIQUE
249, rue Laurier
Saint-Jean-sur-Richelieu
POUR RENDEZ-VOUS: 450 347-1514
www.notairestjeansurrichelieu.com
4881166


Armoire GYRO
R.B.Q.: 5635-1257-01
OFFRE SPÉCIALE réservez avant le 31 mars 2013
20 pieds linéaires pour seulement 3 981 13$
38 CHOIX DE COULEURS
Obtenez un îlot de 6' x 3' 489 39$
COMPTOIR INCLUS - 37 CHOIX DE COULEURS
5 TABLETTES COULISSANTES EN PRIME
armoiregyro@gmail.com
514 444-3423
4872075

RÉSIDENCE - AUTONOME ET SEMI-AUTONOME

Résidence MONSEIGNEUR FORGET
• Personnel qualifié 24 hres/24
• Visites régulières du médecin
• Présence régulière d'une infirmière
• Salle à manger avec service
• Repas maison et choix de menus
• Menu pour diabétiques
• Service d'entretien ménager
• Assistance au bain 2 fois/semaine
• Salle de bain privée
• Collation gratuite en tout temps
• Animation et activités
• Aide à l'hygiène chaque matin (avec léger supplément)
M. Bruno Prairie, propriétaire
Visite en tout temps
222, rue Jacques-Cartier Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
Libre immédiatement 900$/mois
450 358-2090
4775642

PLAN DE CONSERVATION DES MILIEUX NATURELS

La Ville est peu tentée par les expropriations

GILLES **BÉRUBÉ**
gilles.berube@tc.tc

À huit semaines de l'échéance des avis de réserve sur les propriétés visées par le plan de conservation de ses milieux naturels, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu est peu tentée de se lancer dans un processus d'expropriation à grande échelle. Elle n'exclut cependant pas cette possibilité.

En 2009, au moment d'adopter son plan de conservation des milieux naturels en zone urbaine, la Ville a émis des avis de réserve aux propriétaires des terrains ciblés par le plan. Concrètement, cet avis signifie l'intention de la Ville d'acquérir les terrains à des fins publiques. Il n'empêche pas les transactions sur les propriétés, mais l'avis enregistré au Registre foncier prévient la spéculation. Un tel avis est valide pour deux ans et il peut être renouvelé une fois. Les avis pour le plan de conservation arrivent à échéance le 1er avril.

Actuellement, environ 40% des propriétés ciblées sont acquises ou en voie de l'être. Il reste encore 60% des 171 hectares visés à acheter, selon les chiffres présentés par le directeur du Service de l'urbanisme, Luc Castonguay.

Ce n'est pas parce que les avis de réserve sont échus que la Ville abandonne sa démarche. Son intention est toujours de mettre la main sur les propriétés incluses dans le plan dans le but de les protéger à perpétuité. Daniel Desroches, directeur général de la Ville, confirme que la municipalité est peu tentée par un processus d'expropriation pour devenir propriétaire des milieux naturels inclus dans le plan.



L'intérêt de la Ville pour les milieux ciblés par le plan de conservation est de notoriété publique.

BOIS D'INTÉRÊT

Pour un, il met en évidence qu'un avis de réserve n'empêche pas une transaction. L'extinction des avis de réserve ne changera rien à ce niveau. Compte tenu que l'intérêt de la Ville pour ces terrains est de notoriété publique et que chaque propriétaire en a été formellement avisé, un propriétaire peut difficilement se lancer dans des transactions spéculatives (*«flip»*) pour en hausser artificiellement la valeur. Le tribunal en prendrait acte dans une procédure d'expropriation.

Ensuite, tous ces terrains sont couverts par le règlement sur les boisés d'intérêt, qui interdit tout abattage d'arbres sans l'autorisation de la municipalité. Des propriétaires ont dû payer 24 000$ d'amende pour avoir déboisé sans permis, indique M. Castonguay.

Selon M. Desroches, la Ville continue de privilégier les négociations de gré à gré. Rien ne l'empêche d'avoir ultérieurement recours à l'expropriation, si elle le juge nécessaire. Elle pourrait aussi le faire pour certains terrains jugés plus stratégiques.

M. Castonguay met en évidence quelques mécanismes juridiques pour protéger les terrains sans pour autant s'en porter acquéreur. Par ailleurs, en plus des démarches d'acquisition, la Ville évalue divers moyens pour assurer la conservation à perpétuité des milieux protégés, précise M. Castonguay. Une telle mesure rassurerait les environnementalistes qui ont maintes fois exprimé la crainte que le plan ne devienne une banque de terrains à développer dans le futur.

La Ville étudie notamment l'avenue des servitudes ou de la cession à des organismes de conservation. Le programme des Réserves naturelles en milieu privé, du ministère québécois de l'Environnement, est une autre possibilité qui s'offre maintenant aux municipalités. ■



L'extension du parc industriel d'Iberville vers le sud apparaît logique.

Saint-Jean veut plus d'espace industriel

GILLES **BÉRUBÉ**
gilles.berube@tc.tc

D'ici la fin de l'année, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu compte s'adresser à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour agrandir sa zone industrielle.

Ce n'est pas la première fois que la municipalité tente d'agrandir cette zone. À l'occasion de la révision du schéma d'aménagement du territoire de la MRC, le périmètre urbain de chacune des municipalités est révisé. C'est toutefois la CPTAQ qui a le dernier mot. Lors de la dernière révision, la Commission avait retenu des éléments demandés par la Ville, mais pas celui de la zone industrielle.

Le projet était alors d'agrandir le parc industriel d'Iberville vers le sud. C'est encore le cas, confirme le directeur général de la Ville, Daniel Desroches. Il précise toutefois que la municipalité pourrait en effet se tourner vers un autre emplacement. L'extension du parc industriel d'Iberville apparaît logique avec l'achèvement de l'autoroute 35.

ÉTUDE DE SOL

Le projet de la compagnie Exel, à Iberville, grugera une importante superficie. Les parcelles qui resteront se prêtent mal à des projets de grandes surfaces. La situation est la même du côté de Saint-Jean. Il n'y a guère plus que la zone industrielle de Saint-Luc qui peut accueillir des usines de bonnes dimensions.

Si l'agrandissement du parc industriel d'Iberville semble logique, il n'est pas certain que ce soit finalement le choix de la Ville, prévient M. Desroches. La municipalité a commandé une étude de sol pour en connaître la capacité portante. Il s'agit d'une donnée importante pour un immeuble industriel. Les résultats de cette étude influenceront la décision de la Ville quant au choix de l'emplacement. L'objectif est de déposer le dossier avant la fin de l'année, précise M. Desroches.

Notons qu'il faut généralement plusieurs années avant de traverser la procédure de la CPTAQ. ■

DÉPENSES LORS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES À SAINT-JEAN

Plusieurs candidats n'auraient pas droit à un remboursement

GILLES **BÉRUBÉ**
gilles.berube@tc.tc

C'est mathématique. Au rythme où s'annoncent les candidatures aux prochaines élections municipales à Saint-Jean-sur-Richelieu, la plupart des candidats n'auraient pas droit au remboursement d'une partie de leurs dépenses électorales.

La Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités stipule que les candidats aux élections ont droit au remboursement de la moitié de leurs dépenses électorales autorisées. Pour obtenir ce remboursement, il leur faut cependant récolter au moins 15% du vote exprimé, c'est à dire plus d'un septième.

À ce jour, quatre candidats à la mairie ont confirmé leur intention de se présenter avec une équipe complète aux élections de novembre prochain, soit Jean Lamoureux, Michel Fecteau, Claude Bachand et Alain Paradis. Un cinquième, Stéphane Legrand, a à toutes fins utiles confirmé la sienne la semaine dernière.

Alain Laplante et Michel Gauthier ont aussi fait connaître leur intérêt pour le poste de maire, les deux jugeant qu'il faut former une équipe. C'est sans compter les candidats indépendants tant à la mairie que dans les districts.

Le septième du vote, c'est un peu moins de 15%. C'est mathématique: plus il y a de candidats, plus il est difficile d'obtenir 15% des suffrages. En 2009, 17 des cinquante candidats n'avaient pas atteint ce seuil.

MAXIMUM

La loi prévoit aussi un montant maximal de dépenses tant à la mairie que dans les districts. Pour le moment, ce maximum n'est pas connu, indique Pierre Beauvais, trésorier de la Ville de Saint-Jean. Il s'attend cependant à ce que le Directeur général des élections du Québec majore de peu les montants autorisés lors des élections de 2009.

En 2009, chaque candidat à la mairie avait le droit de dépenser 0,72$ par électeur, alors que dans les districts, les candidats aux postes de conseiller devaient limiter leurs dépenses à 0,42$ par électeur. En 2009, la Ville comptait 64 281 électeurs. Dans les districts, ce nombre variait de 5051 à 6450.

En 2013, la liste électorale devrait compter autour de 65 000 noms, estime M. Beauvais, soit un peu plus de 5400 par district. Si on retient les montants fixés en 2009, la limite de dépenses pour les candidats à la mairie devrait tourner autour des 46 800$, alors que celle dans les districts devrait approcher les 2300$. Un parti devrait pouvoir dépenser autour de 75 000$ dans l'ensemble de la ville en tenant compte du maximum à la mairie et de celui dans chacun des districts.

Sur la foi du rapport financier et des pièces justificatives, la Ville rembourse la moitié des dépenses à ceux qui ont obtenu au moins 15% des votes.

SOURCES DE REVENUS

Pour financer leur campagne, les partis comme les candidats indépendants peuvent compter sur trois sources de revenus, soit les contributions des électeurs, les activités politiques et des emprunts. Le total des contributions d'un même électeur ne peut dépasser 1000$ par année civile à chacun des partis et des candidats indépendants.

Les revenus «sans reçus» provenant d'activités à caractère politique (soupers-bénéfices, brunch) ne peuvent dépasser 3% du total des contributions recueillies. Enfin, la loi encadre les emprunts pour une campagne électorale. ■

Trois mois pour contester votre évaluation foncière

GILLES **BÉRUBÉ**
gilles.berube@tc.tc

Avec l'entrée en vigueur d'un nouveau rôle d'évaluation foncière municipale, les contribuables de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu ont jusqu'au 30 avril pour contester l'évaluation foncière de leur propriété.

Comme le prévoit la loi, en septembre dernier, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a déposé un nouveau rôle triennal d'évaluation foncière. Celui-ci s'applique aux exercices financiers 2013, 2014 et 2015. Il reflète la valeur des immeubles au 1er juillet 2011.

Selon la loi, les propriétaires d'immeubles dont la valeur dépasse le million de dollars ont reçu un avis d'évaluation dès le dépôt du rôle foncier. Les autres contribuables viennent de le recevoir avec leur avis d'imposition pour l'année 2013. Des contribuables ont sursauté en le consultant.

Rappelons que le rôle foncier a connu une hausse globale de 15,7%, passant de 7,7 à 9 milliards de dollars. La valeur moyenne d'une résidence unifamiliale s'élève maintenant à 257 275$, une progression de 16,8% en trois ans. Comptant pour les deux tiers de l'assiette foncière, les bâtiments ont enregistré une hausse de valeur de 12,6% alors que la valeur des terrains a bondi de 43%. C'est à l'Acadie et à Saint-Athanase que les immeubles ont pris le plus de valeur.

Pour déposer une demande de révision, les contribuables doivent utiliser un formulaire disponible au bureau du Module Revenus, au 75, sur Saint-Jacques, dans le Vieux-Saint-Jean. Il s'agit d'un formulaire uniforme à l'ensemble des municipalités du Québec, précise le responsable du module, Bruno Marchand.

FRAIS

Une fois rempli, le formulaire peut être remis en personne au bureau du Module Revenus ou transmis par courrier enregistré. Il y a des frais pour demander une révision. La demande doit être accompagnée du paiement requis. Le montant du paiement varie en fonction de la valeur de l'immeuble. Le minimum est de 40$ pour les propriétés de moins de 100 000$. Il est de 60$ pour une valeur variant entre 100 000$ et 250 000$ et de 75$ pour les immeubles de 250 000$ à 500 000$. Le tarif est inscrit sur l'avis d'évaluation accompagnant le compte de taxes, note M. Marchand.

Toute demande de révision est suivie d'une réponse écrite de l'évaluateur de la municipalité. Un contribuable qui n'en est pas satisfait peut contester la décision de l'évaluateur devant le Tribunal administratif du Québec.

DES RAISONS

Il faut tout de même avoir des raisons pour contester son évaluation. D'ailleurs, dans sa demande de révision, le contribuable doit exposer succinctement les motifs qui l'incitent à demander une réévaluation de son immeuble. Les défectuosités d'un immeuble (bris, vice de construction), des nuisances (bruit, pollution, inondation) sont des exemples d'arguments à soumettre.

Pour un immeuble à revenus, la perte de loyers ou des dépenses élevées peuvent justifier une révision. Cependant, souligne M. Marchand, il faut se référer à la situation au 1er juillet 2011. Un propriétaire peut aussi invoquer la vente de propriétés comparables à des prix plus bas. Il est important de rappeler que le montant des taxes à payer n'est pas un motif qui justifie une évaluation.

Enfin, même si on conteste son évaluation, il faut payer son compte de taxes. Il est possible d'obtenir plus de renseignements en consultant le site Internet de la municipalité à ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca. Il faut cliquer sur l'onglet Activités et services, puis sur la rubrique Budget, taxes, évaluations. ■



(Photo Rémy Boily)

Le règlement interdit de laisser tourner le moteur d'un véhicule à l'arrêt pendant plus de trois minutes par période de soixante minutes.

La Ville vous invite à «Couper le moteur»

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu rappelle aux automobilistes de ne pas laisser le moteur de leur véhicule tourner au ralenti et de couper leur moteur avant trois minutes s'ils ne roulent pas.

La campagne «Coupez le moteur» vise à sensibiliser les citoyens à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et des polluants atmosphériques causés par leurs véhicules. Elle est une action concrète en faveur de la protection de l'air et se conforme aux objectifs québécois en matière de lutte contre les changements climatiques.

Selon le règlement municipal no 857, toute personne qui laisse tourner le moteur de son véhicule à l'arrêt pendant plus de trois minutes, par période de soixante minutes pour un moteur à essence, est passible d'une amende de 100$, plus les frais, pour une première infraction.

Couper le moteur lorsqu'on attend un passager, attend à un passage à niveau, ou lorsqu'on fait des achats rapides au dépanneur sont des gestes simples, qui, s'ils sont posés par des milliers d'automobilistes au quotidien, font la différence en matière de protection de l'environnement.

INITIATIVES

La Ville met de l'avant plusieurs initiatives en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air.Soulignons notamment le renouvellement de son parc automobile par des véhicules plus écoénergétiques et son adhésion récente au programme de retrait des vieux appareils de chauffage au bois Changez d'air!

Rappelons que les véhicules d'urgence et les taxis, entre le 1er novembre et le 31 mars, ne sont pas visés par le règlement. ■

Pour vos REER... Consultez nos experts.



Michel Ménard
Conseiller en placement

Sylvie Poirier
Conseillère en placement
Vice-présidente

Denis Plourde
Conseiller en placement

François Fortier
Conseiller en placement
Directeur

Chantal Lareau
Conseillère en placement

Daniel Lefebvre
Conseiller en placement

Diane Bergeron
Conseillère en placement

383 Boulevard du Séminaire Nord, Suite 224 (Les Cours Singer)
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 8C5
450 349-7777 ▪ 1 866 678-7337

Nous gérons les placements les plus importants au monde : les vôtres.

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE
GESTION DE PATRIMOINE

Financière Banque Nationale est une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque Nationale du Canada qui est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (NA : TSX).
Financière Banque Nationale est membre du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE).

4817805

La députée Nathalie Roy réunit les organisateurs de la CAQ

LOUISE **BÉDARD**
louise.bedard@tc.tc

Nathalie Roy, députée de Montarville, a réuni les directeurs des comités d'action locaux de la Coalition avenir Québec de la Montérégie, le jeudi 24 janvier, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Au cours des derniers mois, le parti a nommé un directeur dans chaque comté pour amorcer la mise sur pied d'une organisation dans les circonscriptions. Dans la région, Raymond Boucher a été nommé dans le comté de Saint-Jean, François Desrosiers dans Iberville et Claire IsaBelle dans Huntingdon.

Avec François Bornnardel dans Granby et Stéphane Le Bouyonnec, Mme Roy est la seule autre députée caquiste en Montérégie.

Mme Roy ne saurait dire le nombre de membres que compte son parti en Montérégie. Elle reconnaît qu'il y avait des déficiences dans l'organisation à la dernière campagne électorale.

TRAVAIL D'ORGANISATION

Elle rencontrait les directeurs de comités d'action locaux pour voir où en est le travail d'organisation. Chaque comité local doit être composé de 8 à 10 personnes où les aînés comme les jeunes doivent être représentés.

Les directeurs de comité n'ont pas été élus par les membres dans les comtés, mais plutôt désignés. Quand l'état du militantisme le permettra, explique-t-elle, le parti ira vers une forme plus classique. «Une brique à la fois», ajoute-t-elle, pour décrire le travail de longue haleine entrepris pour accroître le membership, construire l'organisation et faire connaître le projet de société mis de l'avant par la CAQ.

Porte-parole de son parti en matière d'éducation, la députée profitait de son passage dans la région pour dénoncer les compressions budgétaires de 150 M$ à l'endroit des commissions scolaires.

«Le gouvernement péquiste dissimule une hausse de taxe dans son budget», a-t-elle répété. La situation pourrait mener les commissions scolaires à devoir hausser les taxes scolaires, croit la CAQ qui reproche au gouvernement Marois d'essayer d'équilibrer le budget en pelletant le problème dans la cour des autres.

ABOLITION

«Une situation qui pourrait bien mener la Commission scolaire des Hautes-Rivières à avoir à choisir entre une hausse de taxes, une diminution des dépenses, donc fort probablement des services aux élèves, ou un encore un mélange des deux», critique Mme Roy.

Dans le communiqué émis le 28 novembre et resservi aux médias locaux la semaine dernière, elle prédit que les commissions scolaires ne couperont pas dans leurs structures, mais elles iront chercher l'argent dans la poche des contribuables.

La députée est toujours convaincue que les 72 commissions scolaires doivent être abolies. La CAQ propose de les remplacer 39 centres de services. La députée parle de rapprocher l'administration de l'école, de distribuer plutôt les ressources aux écoles.

Questionnée sur l'organisation de ces centres de service, elle précise que ces centres offriraient uniquement des services non pédagogiques. Les directeurs de centres seraient nommés par Québec. Quant à la taxation scolaire, elle serait décidée par Québec. Il n'y aurait plus d'élections scolaires.

LANGUE FRANÇAISE

Responsable du dossier de la Charte de la langue française au sein de la députation caquiste, Mme Roy croit qu'il n'y a pas lieu de rouvrir la loi 101. Le gouvernement péquiste a proposé une série d'amendements.

Il faut appliquer la Charte au lieu de se livrer à une refonte tous azimuts et créer des insatisfactions, estime la députée de Montarville. La grosse partie du problème est sur la rue Sainte-Catherine (Montréal), diagnostique-t-elle. Frappons là, ajoute-t-elle. ■



(Photo Stéphanie Brûlé)

Nathalie Roy, députée de la CAQ, était de passage à Saint-Jean-sur-Richelieu, le 24 janvier dernier.

Souper *gastronomique*
5 services
Le jeudi 14 février 2013
4882504
à la salle Grand Fort - Pavillon Dextraze
Collège militaire royal de Saint-Jean
15, rue Jacques-Cartier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu
au menu...
Mises en bouches et entrées
Plats principaux au choix:
• Mignon de veau sauce forestière
• Risotto aux fruits de mer
• Cuisse de canard confite sauce bigarade
Inspiration du moment
65$/pers.
Frais de service et taxes incluses
Arrivée 18 h - Repas 18 h 30
Réservez dès maintenant au: 450 358-6600

MITEQ
SPORT • MODE • VOYAGE
À COMPTER DU 31 JANVIER
LIQUIDATION DE FIN DE SAISON
Jusqu'à 50% DE RABAIS
SUR MARCHANDISE D'HIVER SÉLECTIONNÉE
* Ne peut se jumeler à une offre | Exclut Tilley et Canada Goose | Jusqu'à épuisement des stocks
Manteaux d'hiver | Bottes isolées | Bas de ski
Softshells | Vestes isolantes | Bas de ski | Accessoires
4873520

Normand Tremblay s'éteint à l'âge de 68 ans

GILLES **BÉRUBÉ**
gilles.berube@tc.tc

Normand Tremblay, de Saint-Luc, est décédé dimanche dernier, à l'âge de 68 ans. Acteur du milieu politique et culturel, il luttait contre la maladie cardiaque depuis maintenant 14 ans.

M. Tremblay s'est fait connaître dans la région au cours des années 80, alors qu'il militait activement pour le Parti québécois et qu'il était impliqué en politique municipale à Saint-Luc. Mais ces dernières années, on l'a surtout vu au sein du Ballet classique du Haut-Richelieu, fondé par son épouse, Cécile.

M. Tremblay a fait carrière dans le domaine des affaires sociales. Travailleur social de formation, il a commencé sa carrière à Mont-Laurier, où il a été un des fondateurs du Centre local de services communautaires (CLSC). Par la suite, il a enseigné pendant deux ans en Tunisie, à la Faculté des sciences sociales de l'Université de Tunis.

À son retour au Québec, en 1979, le couple s'établit à Saint-Jean-sur-Richelieu. M. Tremblay entreprend alors une carrière au sein du Centre des services sociaux de Montréal, où il a dirigé le Service d'aide aux voyageurs immigrants.

INFARCTUS

En février 1999, il subit un violent infarctus qui le cloue sur un lit d'hôpital pendant plus de deux mois, rappelle Mme Tremblay. Il émerge du coma gravement affaibli, mais avec la ferme intention de tout faire pour se rétablir. Sa réhabilitation devient alors son travail à temps plein, déclare-t-il alors dans une entrevue à notre ex-collègue Marc-O Trépanier. Ses résultats dépassent les attentes des médecins, mais la sévérité de son infarctus entraîne une insuffisance cardiaque qui l'affectera jusqu'à son décès.

Il prend alors une semi-retraite, réalisant occasionnellement des contrats ponctuels, notamment pour une entreprise d'assurances et le CLSC Vallée-des-Forts. Il consacre aussi beaucoup de son temps aux organismes culturels, notamment au Ballet classique, raconte Mme Tremblay en soulignant l'appui indéfectible qu'il lui a toujours apporté tout au long de cette aventure.

AUTRE CHIRURGIE

Depuis un an, sa santé s'était cependant détériorée. En raison de son état, les médecins craignaient une chirurgie à cœur ouvert. Ils lui ont proposé une nouvelle technologie, la *MitraClip*, laquelle consiste à fixer un petit dispositif à la valve mitrale.

Le 14 janvier, une intervention de six heures a permis de lui poser deux *MitraClips*. La semaine qui a suivi s'est bien déroulée. Cependant, le 21, la situation s'est envenimée quand un des dispositifs s'est décroché. Après avoir stabilisé son état, les médecins ont opté pour une opération à cœur ouvert qui a permis de lui remplacer deux valves cardiaques.

En fin de semaine dernière, son état s'est détérioré à nouveau en raison de problèmes intestinaux. Les médecins ont vainement tenté une dernière intervention. M. Tremblay s'est éteint entouré des siens, dimanche. Malgré l'issue des événements, Mme Tremblay tient à souligner le travail et le support du personnel de l'Institut de cardiologie de Montréal.

Outre son épouse, M. Tremblay laisse dans le deuil ses enfants, Dominique et Marianick, et cinq petits-enfants, Anika, Olivier, Julien, Jeanne et Clara. La famille recevra les condoléances le dimanche 3 février, au Complexe funéraire LeSieur. Les funérailles se dérouleront le lundi 4 février, à 14 heures, à l'église Saint-Luc. À sa famille et à ses proches, *Le Canada Français* offre ses condoléances. ■



Cécile et Normand Tremblay.



LE CANADA FRANÇAIS

ÉDUCATION

La Commission scolaire adopte les règles de transfert d'élèves

LOUISE **BÉDARD**
louise.bedard@tc.tc

À sa séance publique du 21 janvier, la Commission scolaire a adopté une nouvelle version de sa Politique d'admission et d'inscription des élèves incluant les règles de transfert d'élèves qui toucheront dorénavant les écoliers piétonniers.

Les amendements à la politique ont été adoptés par 15 voix contre 4. Certains commissaires n'étaient pas d'accord avec le fait d'introduire des critères touchant les élèves piétonniers.

Les nouvelles règles seront en vigueur à compter de l'année scolaire 2013-2014. La période officielle des inscriptions pour le préscolaire et le primaire a lieu du 18 au 22 février, tandis qu'au secondaire, elle s'étalera du 18 février au 22 mars.

L'ordre de priorité pour la composition d'une classe est le suivant: l'élève intégré en classe régulière provenant d'une classe spécialisée (pour une école d'expertise), celui du bassin géographique de l'école, celui qui a déjà été transféré et désire demeurer dans l'école, celui transféré d'une autre école, celui qui fait le choix de cette école et celui habitant hors du territoire de la Commission scolaire.

Si un nouvel élève arrive après le traitement des choix d'école (le 20 août) ou encore la confirmation d'une entente pour les extraterritoriaux (le 15 septembre), il est susceptible d'être transféré dans une école autre que celle de son bassin géographique.

TRANSFERTS

Les règles de déplacement des élèves reposent sur onze critères. Quand il y a surplus d'élèves dans une classe, l'école transfère d'abord ceux qui sont volontaires, puis ceux résidant hors du territoire de la Commission scolaire et ceux inscrits après le 1er mai.

Si l'école doit déplacer d'autres élèves, elle transfère les écoliers déjà transportés par autobus, qui n'ont jamais été transférés, qui demeurent le plus près de l'école où ils seront accueillis et qui n'ont pas de frère ou de sœur dans l'école de leur bassin géographique. Puis les élèves répondant aux mêmes critères, mais ayant un frère ou une sœur dans l'école seront déplacés.

Par la suite, les élèves piétonniers, jamais transférés, demeurant le plus loin de leur école et n'ayant pas de frère ou de sœur à l'école seront touchés. Au besoin, seront considérés ceux de cette catégorie ayant un frère ou une sœur dans leur école.

Si le surplus d'élèves dans la classe n'est pas résorbé, les élèves transportés, ayant déjà été transférés, demeurant le plus près de l'école d'accueil, n'ayant pas de frère ou de sœur, seront touchés. Les prochains affectés seront ceux de cette catégorie ayant un frère ou une sœur dans l'école.

Finalement, les élèves piétonniers, déjà transférés, demeurant le plus loin de leur école, sans frère ou sœur, puis ceux avec frère ou sœur dans l'école, sont déplacés.

PARTICULARITÉS

Pour les élèves des écoles secondaires de la rive ouest de Saint-Jean-sur-Richelieu à être transférés, on ne parle pas d'élèves demeurant le plus près de leur école d'accueil, mais d'élèves demeurant le plus loin de leur école.

La politique prévoit aussi des règles de répartition des élèves du deuxième cycle des écoles primaires Providence et Sacré-Cœur, dans le secteur Saint-Luc. L'école prend en compte d'abord le fait que des parents puissent accepter volontairement que leur enfant soit déplacé d'un établissement à l'autre. L'école considère ensuite si l'élève a une sœur ou un frère dans l'école, puis si l'enfant habite du même côté du boulevard Saint-Luc que l'école.

Dans le cas de l'école intégrée Capitaine-Luc-Fortin ayant un édifice à Henryville et un autre à Saint-Sébastien, le déplacement des élèves est traité comme un transfert, mais dans la mesure du possible en choisissant de façon prioritaire l'autre bâtiment faisant partie du même établissement.

FOYER FAMILIAL

En cas d'égalité après l'application des critères de transfert, il y a tirage au sort. Notons que les frères, les sœurs et les membres d'une famille reconstituée vivant à la même adresse civique constituent le foyer familial. L'enfant confié, de façon légale, par une autorité compétente, à une famille ou un foyer est considéré comme membre de ce foyer familial.



Dorénavant, les élèves piétonniers ne sont plus les derniers susceptibles d'être transférés.

Mentionnons aussi que si tous les membres du foyer familial ont à être déplacés dans la même école, ils sont considérés au même titre que les enfants uniques.

Pour appliquer ces nouvelles règles de déplacement d'élèves, la Commission scolaire ne considèrera pas les transferts d'école vécus avant l'année 2011-2012. ■

La réanimation cardiaque enseignée aux jeunes

MARIE-JOSÉE **PARENT**
marie-josee.parent@tc.tc

Des élèves de sixième année de quatre écoles primaires de la région sont maintenant outillés pour sauver des vies. Depuis le début de l'année scolaire, ces jeunes ont eu la chance de se familiariser avec les techniques de réanimation cardiaque et l'utilisation d'un défibrillateur.

Le programme du gouvernement du Québec, Héros en Trente, apparait tranquillement dans les établissements scolaires de la région. Développée par le ministère de la Santé et des Services sociaux, en partenariat avec la Fondation des maladies du cœur, la formation permet d'apprendre les bases de techniques de réanimation en trente minutes.

L'ambulancière et infirmière à l'Hôpital Charles-LeMoyne, Valentine Cusson, propose le cours dans la région. «Mon seul et unique but avec cette formation, c'est qu'il y ait le plus de personnes possible capables de sauver des vies. Chaque minute compte lors d'un arrêt cardiaque», explique-t-elle.



(Photo Stéphanie Brûlé)

Valentine Cusson enseigne aux élèves en trente minutes comment sauver des vies.

Cette dernière rappelle que des gestes simples peuvent faire toute la différence. En effet, une personne qui n'a pas de massage cardiaque perd 10% de chances d'être réanimée chaque minute lors d'un arrêt cardio-respiratoire. Tout le monde peut maîtriser les techniques de base, peu importe l'âge ou la carrure physique.

ÉLÈVES

Valentine Cusson souligne que les jeunes comprennent très rapidement les mouvements. Celle qui se déplace avec des mannequins robotisés sait comment susciter l'intérêt des enfants et adolescents.

«Les élèves adorent le cours. Ils embarquent rapidement, car la formation est pratique. Ils s'attendent à du théorique, alors qu'ils ont des gestes à faire dès le début de la rencontre», explique la jeune femme.

L'enseignante remarque aussi que les enfants apprécient la partie où ils apprennent à se servir d'un défibrillateur «comme dans les films». Puisque les appareils sont disponibles dans les lieux publics, elle estime qu'il est primordial de savoir s'en servir.

La formation est offerte dans les écoles qui en font la demande. L'instructrice pour de la Fondation des maladies du cœur rencontre normalement les élèves pendant les cours d'éducation physique. Elle est rémunérée sous forme de contribution volontaire.

Valentine Cusson a déjà visité les écoles Alberte-Melançon, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean) et du Pélican. Les enseignants qui souhaiteraient l'inviter dans leurs cours peuvent la joindre par courriel: valentinecusson@hotmail.com. ■

ÉCOLE DU PETIT CLOCHER

Un hérisson pour stimuler la persévérance scolaire

MARIE-JOSÉE **PARENT**
marie-josee.parent@tc.tc

Les enseignants de l'école primaire du Petit Clocher ont fait un pari audacieux en misant sur une petite mascotte pour stimuler la persévérance scolaire. L'idée s'est avérée judicieuse puisque la hérissonne Clochette a ravi le cœur des enfants.

Une bête tenant dans le creux d'une main peut-elle stimuler l'intérêt des jeunes au point de réduire l'absentéisme scolaire? Il faut croire que oui, car c'est ce qui se produit dans la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville.

La hérissonne de l'école est tellement appréciée des élèves qu'aucun d'entre eux ne veut manquer une journée d'activités à ses côtés. «Nous avons réussi à toucher plusieurs élèves avec ce projet, affirme la directrice, Madeleine Boulet. Ils sont fiers et démontrent un intérêt marqué pour Clochette.»



(Photo Courtoisie)

Les élèves de la classe de deuxième année de l'école primaire de Saint-Georges-de-Clarenceville sont accompagnés de l'enseignante Janie Bouchard et de la directrice Madeleine Boulet.

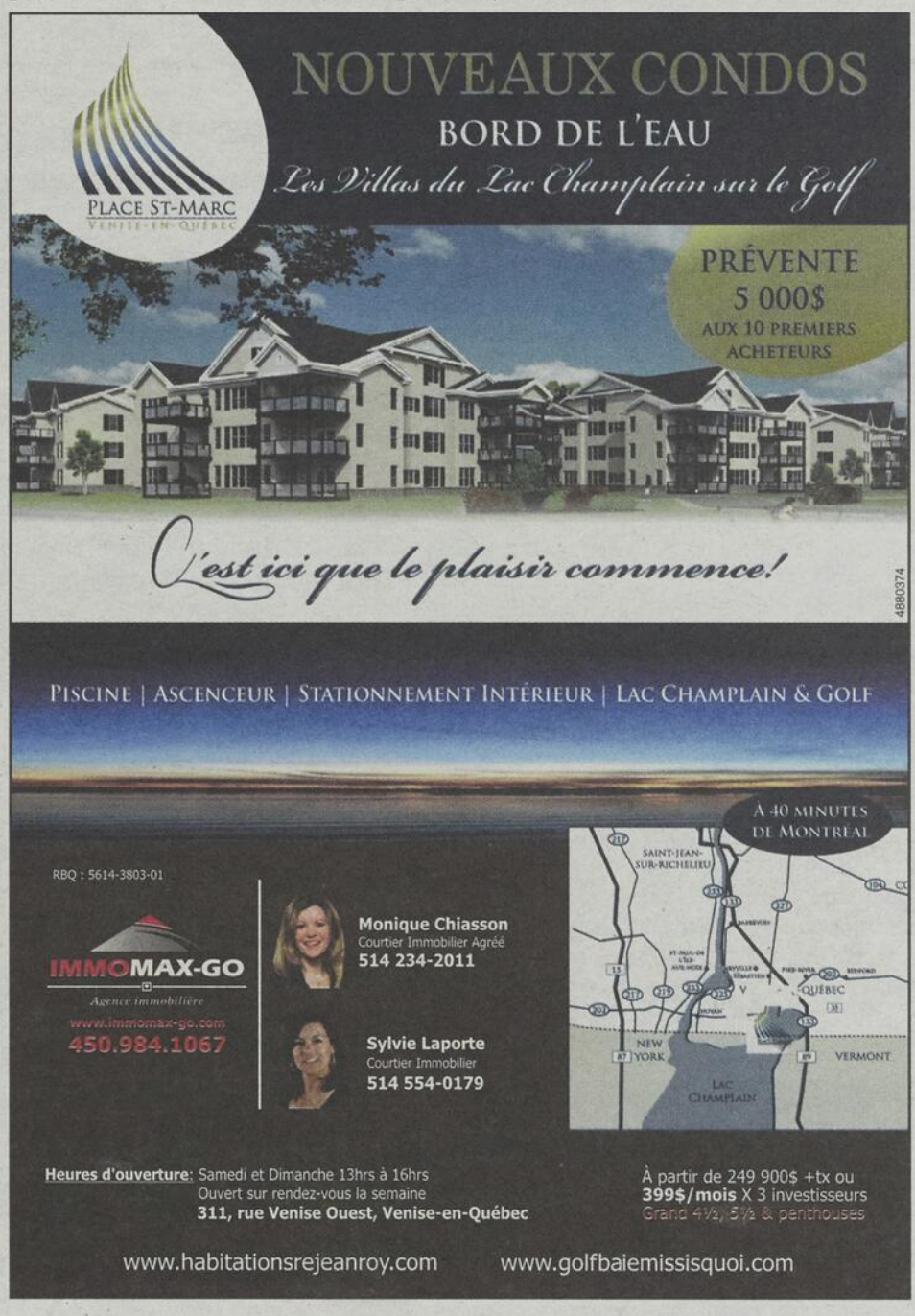
MOTIVATION

Encourager la persévérance scolaire, c'était d'ailleurs l'un des buts en adoptant l'animal. On voulait motiver les enfants à être attentifs en classe, tout en développant leur estime de soi.

Les petits apprécient ainsi de se voir confier des tâches en lien avec l'animal. Au contact de celle qu'ils surnomment Clo-Clo, ils ont appris à être responsables et en contrôle de leurs faits et gestes.

«Les élèves de notre école ont des besoins particuliers. Le fait de leur offrir une mascotte, à laquelle ils prennent soin, les amène à développer leur sentiment d'appartenance et leur sens des responsabilités», souligne Madeleine Boulet. Mentionnons que les professeurs profitent aussi de l'intérêt des jeunes pour le hérisson en leur suggérant des lectures ou en leur demandant d'écrire sur le sujet. ■





SERVICES À LA VIE ÉTUDIANTE ET À LA COMMUNAUTÉ

Les cégépiens seront consultés en février

LOUISE **BÉDARD**
louise.bedard@tc.tc

Les élèves du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu seront consultés, au cours du mois de février, sur les services et les activités offerts par les Services à la vie étudiante et à la communauté. L'objectif est de cerner leurs besoins, leurs intérêts et leurs attentes pour y répondre.

Chantal Denis, directrice générale du collège, en a informé les employés réunis le lundi 21 janvier, lors de la traditionnelle fête de reconnaissance du personnel qui marque le début de la session d'hiver. Les cours reprenaient le lundi 28 janvier et 3188 élèves, un nombre comparable à l'hiver dernier, étaient attendus.

La directrice générale a remercié tout le personnel pour son dévouement qui a favorisé le bon déroulement de la session d'automne et a permis aux étudiants de la terminer le 21 décembre «avec un taux de réussite satisfaisant».

BILAN

Par ailleurs, le Cégep n'a jamais compté autant d'étudiants que cet automne, a fait remarquer Mme Denis. Dressant la liste des nouveautés de la dernière session au plan pédagogique, la DG a souligné la création d'un centre d'aide en mathématiques et la mise en œuvre du plan de maîtrise du français. De plus, une réflexion a été amorcée sur les sessions d'accueil et d'intégration comptant un nombre grandissant d'élèves. Ces sessions porteront bientôt le nom de Tremplin DEC.

Du côté de la formation continue, Mme Denis a rappelé la tenue des premières portes ouvertes, le 22 septembre, au centre de Brossard. L'objectif était de faire découvrir les nouvelles installations et l'offre de cours.

Le comité régional Priorité éducation a repris ses activités cet automne. Il est coprésidé par Mme Denis et Éric Blackburn, nouveau directeur général de la Commission scolaire des Hautes-Rivières. Le comité entend concentrer ses énergies sur les transitions du primaire au secondaire ainsi que du secondaire aux études postsecondaires.

PROJETS

L'année 2013 débute avec l'application d'un nouveau plan stratégique adopté en décembre par le conseil d'administration du collège.

Mme Denis a énuméré les six enjeux établis par le plan: la réussite éducative, une formation qui répond aux besoins, une culture institutionnelle basée sur le respect des personnes, un environnement éducatif de qualité, la reconnaissance de la qualité et de l'importance du Cégep ainsi qu'un milieu d'études favorisant une bonne santé globale des élèves et du personnel.

En ce qui concerne la réussite éducative, des actions doivent être mises de l'avant pour augmenter le taux de réussite des élèves qui en sont à leur première session au collégial, pour accroître la réussite des cours de formation générale, pour hausser les taux de réussite par programme d'études et promouvoir l'engagement étudiant, la réussite et la diplomation.



(Photo Rémy Boily)

Chantal Denis, directrice générale, a remercié le personnel pour son dévouement qui a permis de terminer la session d'automne avant Noël.

Dès la session d'automne 2013, le programme Arts plastiques deviendra celui d'Arts visuels. L'approbation de la révision du programme de Gestion et exploitation d'entreprise agricole est toujours attendue.

Le 21 décembre, le Cégep se voyait refuser sa demande d'offrir les programmes Techniques de réadaptation physique et Techniques de génie chimique. Le collège attend une réponse pour la demande concernant le programme Techniques d'architecture.

COMMUNICATION

Mme Denis a rappelé aussi qu'un comité de veille sur le climat de travail avait été formé. L'ensemble du personnel pourra faire valoir son point de vue sur la question en répondant à un questionnaire en février.

De même, un comité d'évaluation des communications internes a été constitué en septembre. Il se penche entre autres sur l'efficacité des moyens et des outils de communication en place. Un sondage a été lancé en décembre pour mesurer l'impact des deux principales publications internes du collège, *L'Éclipse* et *L'Inforum*. Ultimement, le Cégep veut se doter d'une politique de communication interne et d'un plan de communication.

Le projet de création d'un service de garde pour les enfants du personnel et des élèves a franchi une première étape. Il a été autorisé par le ministère de la Famille et des Aînés et sera réalisé avec le CPE La P'tite caboche. Un centre sera construit pour accueillir 80 enfants. ■

Dre Isange Remacle

Dentisterie générale Dentisterie esthétique Orthodontie Implantologie Blanchiment



INVITATION

Soirée d'information vins et fromages
SUR LES IMPLANTS DENTAIRES
Mardi 5 février 2013 dès 19h30

Vous éprouvez de la difficulté à mastiquer ? Vos prothèses vous blessent, sont instables et vous empêchent de manger ce dont vous avez envie ?

Vous n'êtes pas seul !

Tous les jours nous rencontrons des gens en consultation qui vivent ce genre de situation, à qui nous redonnons le plaisir de sourire et surtout une meilleure qualité de vie. Les implants dentaires sont la solution idéale pour remédier à l'absence d'une ou plusieurs dents.



Téléphonez-nous pour réserver votre place : 450-347-2244
235, 2e avenue, bureau 201, St-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2X 2B2

Offrez-vous le sourire *Dont vous rêvez !*

4867098

Miguael Bergeron remet en cause le monopole des associations étudiantes

LOUISE **BÉDARD**
louise.bedard@tc.tc

Miguael Bergeron, de Saint-Jean-sur-Richelieu, s'est joint à Laurent Proulx, un autre étudiant de l'Université Laval, pour demander au tribunal de déclarer nulles certaines dispositions de la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants.

Ancien élève au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, M. Bergeron est étudiant en administration à l'université, où il a connu M. Proulx qui s'est signalé le printemps dernier, durant la grève étudiante, en obtenant la première injonction pour forcer le retour en classe.

Les deux étudiants déposaient le mercredi 23 janvier une requête en Cour supérieure. Ils contestent le fait qu'une seule association d'élèves puisse être accréditée par établissement d'enseignement et que tout élève représenté par une association soit réputé en être membre.

CHOISIR

Les deux étudiants en concluent que l'adhésion est forcée par le versement obligatoire de la cotisation. En entrevue, M. Bergeron fait valoir que l'étudiant devrait pouvoir choisir, s'il le désire, son association. Il en a contre le monopole qu'exerce une seule association étudiante dans une institution. L'étudiant qui signifie son refus d'adhérer à l'association étudiante en place, comme le lui permet la loi, ne peut adhérer à une autre association, déplore-t-il.

Il invoque la Charte canadienne des droits et libertés pour appuyer son point de vue. Dans leur requête, les deux étudiants universitaires font valoir que les dispositions de la Loi sur les associations étudiantes violent un droit protégé par la Charte, la liberté d'association. Ils prétendent que le droit à l'association inclut celui de ne pas s'associer et que la loi en cause crée l'impossibilité d'adhérer à l'association de son choix. Rien ne devrait empêcher l'existence de plusieurs associations pour représenter les étudiants d'une institution.

Par ailleurs, ce ne sont pas tous les étudiants qui souhaitent être représentés, ajoute M. Bergeron.

GRÈVE

Il n'a pas vécu la grève du printemps dernier, mais il raconte en avoir observé les conséquences pour plusieurs de ses amis qui ont été obligés d'abandonner des cours ou ont perdu un emploi d'été.

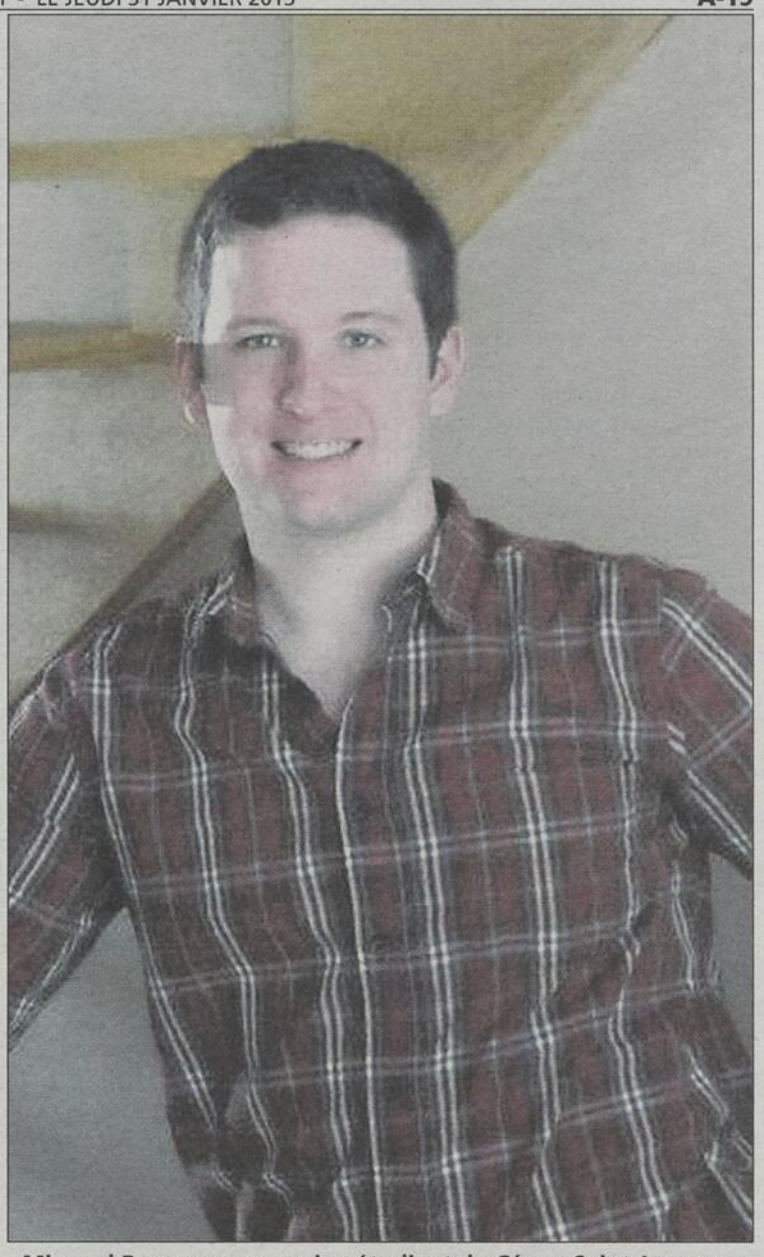
Les effets de la grève sont rappelés dans la requête des deux étudiants qui soutiennent que les associations étudiantes ont imposé à leurs membres une conduite en leur interdisant l'accès aux salles de cours et en utilisant leurs cotisations à des «fins politiques» par l'organisation de manifestations.

Pour les demandeurs, plusieurs associations seraient ainsi allées contre les intérêts d'une proportion importante de leurs membres en imposant un boycottage des cours à tous.

ÉVALUATION

Dans leur requête, MM. Bergeron et Proulx sont aussi d'avis que le législateur a transposé, à tort, le fonctionnement des syndicats de travailleurs au monde étudiant. Or, ils voient plutôt les étudiants comme des bénéficiaires de services. «(…) il n'est pas plus justifié, pour l'État, de forcer les étudiants à s'associer à une association donnée, qu'il le serait de forcer les patients des hôpitaux à joindre une association de patients», soutiennent les deux jeunes hommes.

M. Bergeron évalue que la majorité des étudiants comprennent leur démarche devant le tribunal et les appuient. ■



Miguael Bergeron, un ancien étudiant du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, veut que cesse l'adhésion obligatoire à une association étudiante.



Le Cégep reconnaît le travail de plusieurs de ses employés

LOUISE **BÉDARD**
louise.bedard@tc.tc

Le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu se dotera d'un programme de reconnaissance du personnel. Vincent Larose, directeur du Service des ressources humaines, en a fait l'annonce lors de la fête de reconnaissance qui a rassemblé près de 200 employés, le lundi 21 janvier.

Le programme aura pour but, notamment, de favoriser une culture de la reconnaissance au Cégep, a-t-il expliqué.

Le collège souligne déjà les réalisations individuelles et collectives comme cela était le cas lundi. À cette occasion, une réalisation exceptionnelle a été signalée. Il s'agit du sauvetage de deux élèves à la piscine du Cégep, à la session d'automne, par Normand Faucher. Professeur d'éducation physique, il en était à son quatrième et cinquième sauvetage au cours de sa carrière de 32 ans d'enseignement.

Plusieurs autres réalisations ont été reconnues au cours de l'activité qui se tient annuellement. Trois enseignants d'arts plastiques, Martin Désilets, Marie-Ève Fortier et Marie-Michèle Rhéaume, ont participé à des expositions au cours de la dernière année.

AUTRES RÉALISATIONS

Dany Leclair, enseignant au département de français et littérature, a fait paraître son second roman *Le Saint-Christophe* et Isabelle LePain, enseignante en travail social, son troisième roman intitulé *Grâce à nous*.

Réda Choukrallah, enseignant en mathématiques, a publié un article scientifique en mathématiques dans la revue *Extracta mathematicae»* et Andrée Dufour, enseignante en histoire, un article portant sur trois congrégations religieuses enseignantes.

L'implication de Carl Bourcier, enseignant au département de design d'intérieur, a aussi été relevée. Il a accompagné des élèves inscrits au Prix Sico relève d'excellence 2012.

Certains enseignants ont décroché des diplômes d'études supérieures. C'est le cas notamment de Sylvain Béland du département d'informatique qui a obtenu un doctorat en génie de l'École de technologie supérieure. Pour sa part, Isabelle Cabot du département de sciences humaines s'est vu décerner un doctorat en psychopédagogie.

RÉALISATIONS COLLECTIVES

Des réalisations collectives ont aussi été rappelées lors de la rencontre de la rentrée. La rénovation de la Salle des pas perdus et la création du Centre d'aide et d'animation en mathématiques sont parmi celles-là.

Tout comme a été signalée l'organisation d'une journée réunissant les élèves inscrits à des programmes de soins infirmiers du Centre de formation professionnelle Chanoine-Armand-Racicot et du Cégep. ■



Sur la photo, on reconnaîtra Chantal Denis, directrice générale du Cégep, Normand Faucher, enseignant d'éducation physique, et Vincent Larose, directeur du Service des ressources humaines.

Exploration Carrière en sciences au Cégep

Le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu tiendra la journée Exploration Carrières en sciences, au Théâtre des Deux Rives, le mardi 5 février, de 11 à 13 heures.

L'occasion sera alors offerte aux cégépiens de s'informer sur différentes possibilités de carrière et de rencontrer des personnes qui travaillent dans des milieux divers.

Une vingtaine de personnes ont été invitées à discuter de leur profession et à répondre aux questions des étudiants. Parmi elles, on compte une chiropraticienne, une journaliste scientifique, une orthophoniste, une physiothérapeute du sport, une physicienne médicale, un comptable, une infirmière praticienne, un actuaire, un vétérinaire, un conseiller médical, une ingénieure électrique, un chimiste organicien, une architecte, une pharmacienne, un informaticien, une ergothérapeute et un ingénieur civil.

Il s'agit de la deuxième édition de cette activité destinée aux élèves inscrits au programme de Sciences de la nature. Plus de 150 étudiants sont attendus à l'événement. ■

metro

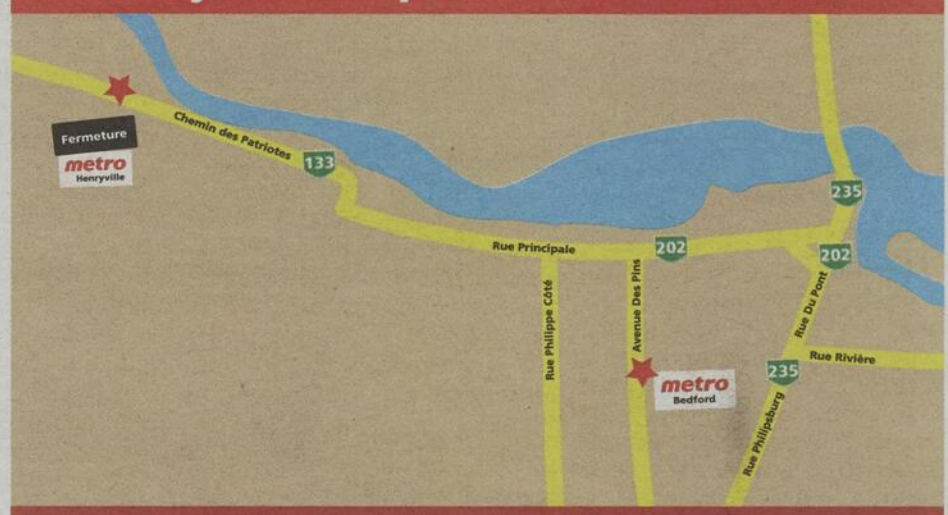
Chers(es) clients(es),

Votre épicier d'Henryville cessera d'exploiter la bannière Metro à compter du 4 février prochain.

Merci de votre confiance et de votre fidélité.

Nous vous invitons à visiter le Metro Bedford.

Toujours là pour vous servir !



Doublez vos points m metro&moi 2x

Valable jusqu'au 20 février 2013

0 00000 84114 6

Valable jusqu'au 20 février 2013 dans les magasins Metro et Metro Plus du Québec participants jusqu'à la date indiquée. Le coupon est utilisable sur présentation de la carte metro&moi lors de l'achat. Limite d'un coupon par client pour la durée de la promotion. Ne s'applique pas aux points bonus. L'attribution des points est faite sur le montant de l'achat, avant taxes, de la facture et exclut les produits stipulés dans les modalités du programme. Le coupon n'est pas transférable ni monnayable. Aucune photocopie acceptée. metro&moi et points m sont des marques de commerce de Metro inc.

Spéciaux en vigueur du 31 janvier au 6 février 2013



Poulet entier frais
Cat. «A», minimum 2,4 kg, emballage économique
3,28/kg
1,49 /lb



Soupe Aylmer
284 ml, voir variétés en magasin

Fromage Selection
500 g, sauf fort, extra-fort, voir variétés en magasin
4,44



metro Bedford

20, avenue Des Pins, Bedford
Ouvert de 8 h à 22 h tous les jours

Spéciaux en vigueur du jeudi 31 janvier au mercredi 6 février 2013 chez votre marchand Metro Bedford. La régularité dans les approvisionnements en fruits et légumes est à la merci des conditions météorologiques. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Si un article venait à manquer, n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Pas de vente aux marchands. Photos à titre indicatif seulement. MC : marque appartenant à METRO RICHELIEU INC.

4866460

Brault & Martineau

Pour le meilleur et pour le prix

Galerie du sommeil Brault & Martineau

Nous payons la TPS et la TVQ††

Jusqu'au dimanche 3 février seulement

sur **TOUS** les meubles, **TOUS** les matelas, **TOUS** les accessoires de décoration, les électroménagers** et **TOUS** les ensembles cinéma maison



Sealy

AVALON

Matelas moelleux/Mousse supermoelleuse alvéolée
1 ½ po de mousse haute densité supermoelleuse (1,35 lb)
Sommier aussi offert. Voir prix en magasin
Garantie du manufacturier de 5 ans. Livraison gratuite

- 1 place ..... 6,58 $*/mois ou 329 $
- Grand lit ..... 7,38 $*/mois ou 369 $

nous payons la **TPS** et la **TVQ!**††

6,98 $*/mois ou **349 $** 2 places



Serta

CABRIO

Matelas semi-ferme/1 po de mousse confort
Fibres Serta/Ressorts VertiCoil Premier/Dessus à coussinet Euro Top
Sommier aussi offert. Voir prix en magasin
Garantie ferme du manufacturier de 1 an complet et prorata de 4 ans. Livraison gratuite

- 1 place/252 ressorts ..... 6,38 $*/mois ou 319 $
- Grand lit/460 ressorts ..... 7,98 $*/mois ou 399 $

7,38 $*/mois ou **369 $** 2 places/357 ressorts

nous payons la **TPS** et la **TVQ!**††

Simmons

MAXIME

Matelas semi-ferme/Périmètre en mousse
Surpiqué de mousse et laine
Sommier aussi offert. Voir prix en magasin
Garantie ferme du manufacturier de 10 ans. Livraison gratuite

- 1 place/418 ressorts ..... 7,78 $*/mois ou 389 $
- Grand lit/720 ressorts ..... 11,58 $*/mois ou 579 $
- Très grand lit/920 ressorts ..... 15,18 $*/mois ou 759 $

9,18 $*/mois ou **459 $** 2 places/608 ressorts

nous payons la **TPS** et la **TVQ!**††

90 jours d'essai sur TOUS nos matelas

Si vous n'êtes pas satisfait, nous vous l'échangerons contre un modèle de valeur égale ou supérieure. Détails en magasin.

La garantie confort, **UNE EXCLUSIVITÉ** des Galeries du sommeil Brault & Martineau



Lit rembourré

Aussi disponible en noir ou blanc
Livraison gratuite

- Lit complet très grand lit ..... 11,98 $*/mois ou 599 $

9,98 $*/mois ou **499 $** Grand lit

nous payons la **TPS** et la **TVQ!**††



Sealy

ELEGANT

Matelas ferme/Ressorts Posturepedic® en titane/Contour UniCased®/Soutien Central® PROBACK® avec mousse thermosensible ProGel®
Aussi disponible matelas moelleux
Sommier aussi offert. Voir prix en magasin. Garantie ferme du manufacturier de 10 ans. Livraison gratuite

- 1 place/420 ressorts ..... 11,18 $*/mois ou 559 $
- Grand lit/736 ressorts ..... 13,38 $*/mois ou 669 $
- Très grand lit/928 ressorts ..... 18,98 $*/mois ou 949 $

11,98 $*/mois ou **599 $** 2 places/600 ressorts

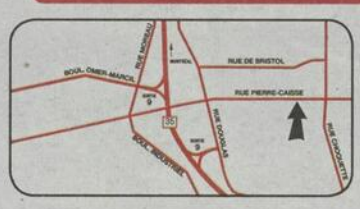
nous payons la **TPS** et la **TVQ!**††

Payez en **50** **versements sans intérêt***

jusqu'en **mars 2017** *sur* **TOUS** *les matelas*

LE Plan **BM**†

NOUVEAU! Service de livraison flexible et gratuit***
Maintenant Plage horaire de 4 heures



HEURES D'OUVERTURE: LUNDI AU MERCREDI 10 H À 18 H • JEUDI ET VENDREDI 10 H À 21 H • SAMEDI 9 H À 17 H • DIMANCHE 10 H À 17 H

ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 450 349-1609 **braultetmartineau**.com

Suivez-nous sur twitter au @BM_Promotions

Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau

4861568

Exemple de frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours :			
Si votre solde quotidien moyen est de :	100 $	500 $	1000 $
Les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de :	1,60 $	8,01 $	16,03 $

Offres en vigueur du jeudi 31 janvier au dimanche 3 février 2013. Quantité limitée sur certains articles. Valable pour les produits en inventaire seulement. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. Détails en magasin.
††Brault & Martineau déduira de votre achat un montant équivalant à la TPS et à la TVQ. Détails en magasin. **Marques et modèles sélectionnés. Détails en magasin. †Voir conditions en magasin. ***Dans un rayon de 200 km. Détails en magasin.

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt » : achat minimum requis de 799 $ avant taxes pour les matelas sauf items sélectionnés. Sur approbation du crédit et conditionnel à la signature d'un contrat avec Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux (inclus dans le paiement minimum dû de la carte de crédit) sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqués dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum dû est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,5 % annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucuns frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.

AU PROFIT DE LA FONDATION DU CÉGEP

Un gala d'humour à ne pas manquer

LOUISE **BÉDARD**
louise.bedard@tc.tc

Il reste des billets pour assister au gala d'humour organisé au profit de la Fondation du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, le mercredi 6 mars, au Théâtre des Deux Rives, à 20 heures.

Les humoristes Guy Nantel, Eddy King et Jérémy Demay se succèderont sur scène. Le premier est connu pour son humour à saveur politique, son ton mordant et cynique. Il a été gagnant d'un Félix pour le Spectacle d'humour de l'année en 2010 avec son spectacle *La Réforme Nantel*. Il revient en 2013, avec son nouveau spectacle intitulé *Corrompu*.

Eddy King, Français d'origine congolaise, a été le «Coup de coeur» au concours de la relève Juste pour rire, en 2007. Il parle des différences, des tabous, du Québec et de ses origines.

Jérémy Demay est un humoriste de la relève. Il a été choisi révélation de l'année en 2008 au Festival Grand Rire de Québec. En 2013, il présente un premier spectacle solo intitulé *Ça arrête pu d'bien aller!*, dont Mike Ward signe la mise en scène.



Guy Nantel est l'un des trois humoristes impliqués dans la soirée de financement.

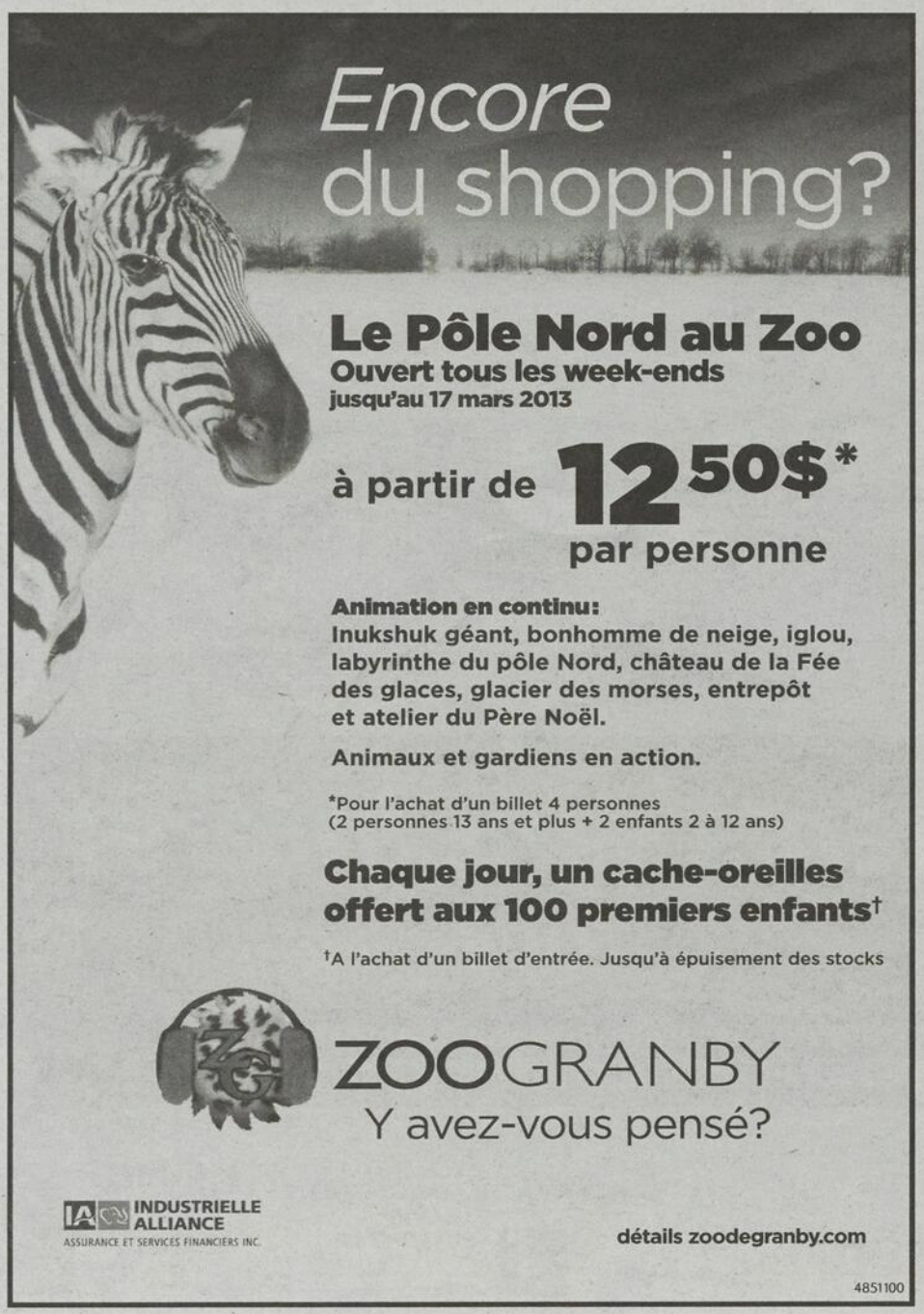
FONDATION

La Fondation du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu fait entre autres la promotion de l'éducation et de l'accessibilité aux études supérieures dans la région. Les profits du gala d'humour financeront divers projets pour les étudiants.

Les billets sont en vente au coût de 45$ à la Librairie coopérative Coopsco du Cégep (450 346-3733) ainsi qu'à la Société pour la promotion d'événements culturels du Haut-Richelieu (1 888 443-3949).

INFORMATIONS

Un forfait souper spectacle est aussi offert au coût de 99$ (restaurants Le Bleumarin ou Les frères Moreau). Ces billets sont disponibles à la Fondation du Cégep (450 347-5301, poste 2459). ■







Un don de 5000$ des Optimistes

Le club Optimiste Saint-Eugène a remis un don de 5000$ à la Fondation Santé pour l'achat de trois bilirubinomètres, des appareils qui permettent de mesurer le taux de bilirubine des nouveau-nés et d'établir un diagnostic de jaunisse. Sans eux, les nourrissons doivent être hospitalisés plus longtemps après la naissance. Cette contribution a été rendue possible grâce à la vente de billets pour le tirage Opti-Aide à la jeunesse. Sur la photo, de gauche à droite: Sylvain Fortin, vice-président du club, Anne Forget, coordonnatrice des événements de la Fondation Santé, et Pierre-Paul Gemme, président du club Optimiste Saint-Eugène. ■



(Photo Stéphanie Brûlé)

Un millier de cadets à la Garnison

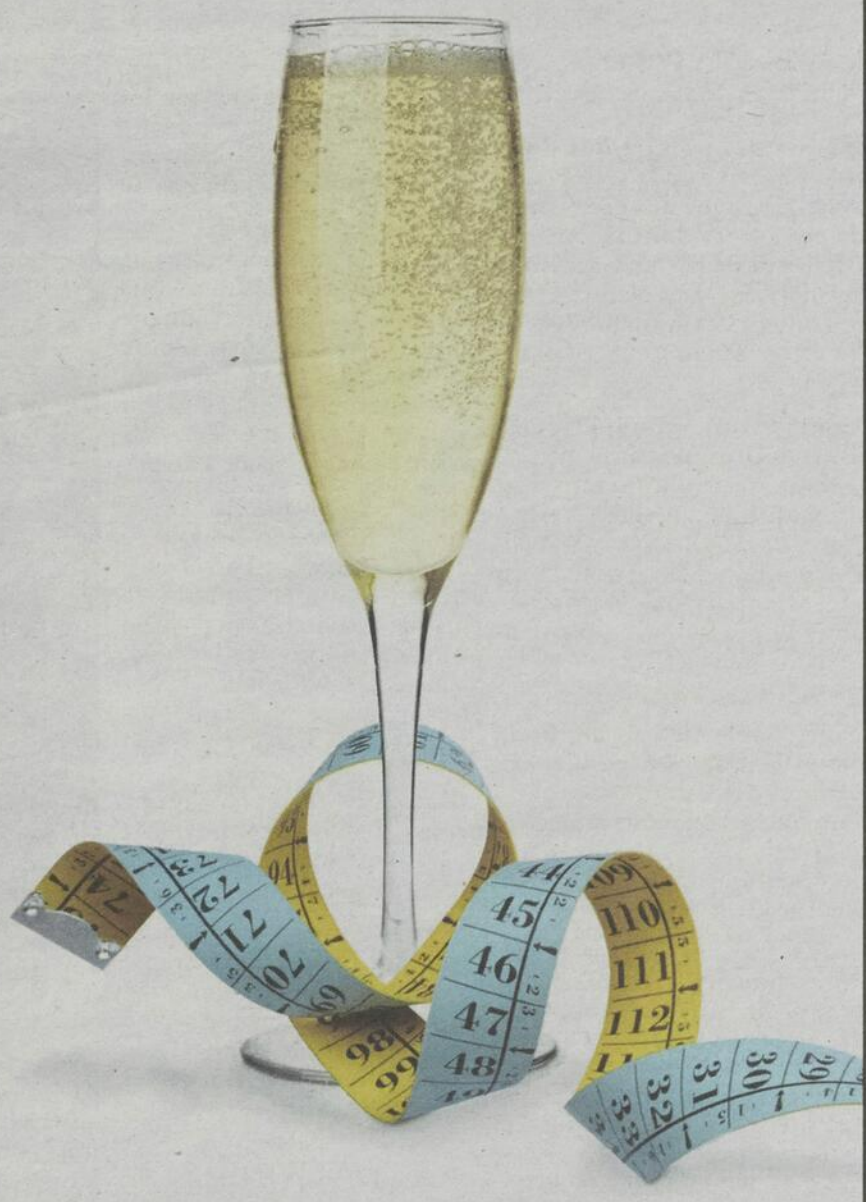
Mille deux cent cadets de la marine, de l'armée et de l'aviation de toute la Montérégie ont convergé vers la Garnison Saint-Jean pour les jeux des cadets, le 19 janvier dernier. Plusieurs activités étaient au programme, comme le volleyball, le ultimate frisbee, le soccer (notre photo), l'improvisation, les échecs et le badminton. ■



(Photo Michelle Richert)

Une organiste dévouée

Les membres de la chorale de la messe de 9 heures à l'église Saint-Luc ont rendu un dernier hommage à Rachel Tremblay, leur organiste depuis plus de 20 ans. Mme Tremblay prend sa retraite après leur avoir tout appris en ce qui concerne le chant. Sur la photo, Hélène Gervais, Liliane Massé, Denis Fortin, sœur Lucie Duchesneau, Jean-Paul Benoit, Francine Nadon, Léopold Laurent, Céline Fontaine et Ange-Émile Provost, ainsi que Charles et Rachel Tremblay, à l'avant. ■



INAUGURATION DE LA CITÉ DES TOURS

Le 29 janvier dernier à Saint-Jean-sur-Richelieu, Le Groupe Maurice a eu l'immense plaisir de célébrer l'inauguration de son 17e complexe résidentiel, La Cité des Tours. À cette occasion, plus de 400 personnes se sont réunies pour partager ce grand moment de joie et de bonne humeur, savouré dans une ambiance festive et musicale.

Il reste encore de beaux appartements à louer, alors prenez vite rendez-vous avec l'une de nos conseillères !



BUREAUX DE LOCATION
OUVERT 7 JOURS
190, RUE SAINT-PAUL,
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
T. 450.349.5554
W. LACITEDESTOURS.COM

LEGROUPEMAURICE
LES RETRAITÉS NOUS HABITENT

4858267

Les demandes de survoltage explosent

MARIE-JOSÉE **PARENT**
marie-josee.parent@tc.tc

Le froid polaire qui s'est abattu sur le Québec a fait rager des centaines de personnes dont la voiture refusait de démarrer, la semaine dernière. Si Dame Nature a fait le malheur des automobilistes, les remorqueurs, eux, étaient aux anges.

«Au volume d'appels, ces journées furent pires que la tempête record du temps des fêtes, affirme d'emblée Pierre-Marc Denis, de Remorquage 2000 Plus et Conrad D. Le froid nous a tenus occupés toute la semaine, mais la période de pointe a véritablement été mercredi et jeudi.»

Bien que le mercure ait chuté sous la barre du -30 degrés Celsius en milieu de semaine, les premiers automobilistes les ont contactés dès lundi. La température était pourtant une dizaine de degrés plus chaude, à -20 degrés Celcius.

«Les demandes de survoltage ont commencé tranquillement ce jour-là, mais ça a vraiment décollé le mardi, souligne Pierre Dubois, du Garage Dubois. Certains auto-mobilistes ont même dû nous contacter deux journées d'affilée. Nous recevions nos premières requêtes vers six heures du matin.»

Ces appels n'étaient que les premiers d'une longue série. Jusqu'à samedi, le téléphone n'a pas dérougi dans les centres de remorquage.

«Ça faisait bien longtemps que l'on n'avait pas connu une vague de froid aussi longue, souligne Étienne Morin, du Garage Morin. Les camions et les véhicules qui passaient deux jours au grand froid sans avoir été démarrés avaient plus de difficulté à partir.»

Chez CAA-Québec, la journée la plus achalandée a été celle du 24 janvier, alors que l'organisme a reçu 219 appels, soit 18 de plus que la veille. Il s'agit du bilan pour les villes de Valleyfield, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Hyacinthe et Sorel-Tracy.

ATTENTE

Partout, les clients ont dû faire preuve de patience. L'attente pour un survoltage variait de 30 minutes à une heure.

«Dans les circonstances, nous avons fait de très bons temps. Nous avons eu des centaines d'appels et notre réponse la plus longue a été d'une heure et trois minutes. À Montréal, on parlait d'environ trois heures», souligne Pierre-Marc Denis.

Bien qu'ils aient fait de bonnes affaires, les remorqueurs n'étaient pas fâchés de voir le mercure revenir aux normales saisonnières. «Le froid nous rentrait vraiment dans le corps, mentionne Pierre Dubois. Jeudi, le vent était fatigant. Même si nous sommes bien habillés, la journée a été longue.»

Mentionnons que le 24 janvier a été la journée la plus achalandée de la nouvelle année chez les remorqueurs. Néanmoins, on est loin d'avoir battu des records. À pareille date en 2011, CAA-Québec avait reçu 447 demandes d'aide en Montérégie, soit 228 requêtes de plus. ■



(Photo Judith Charette)

Les remorqueurs ont connu des journées fort occupées la semaine dernière. Sur la photo, Pierre-Marc Denis, de Remorquage 2000 Plus et Conrad D.

ÉGLISE SAINT-BLAISE

Les fidèles attendus à la bénédiction des gorges

MARIE-JOSÉE **PARENT**
marie-josee.parent@tc.tc

Une des plus vieilles traditions de la région sera perpétuée, dimanche prochain, à l'église Saint-Blaise. Le prêtre de la paroisse procèdera à la bénédiction des gorges afin de préserver les fidèles de maux associés à cette partie du corps.

La grippe frappe fort cette année. Ceux qui veulent s'en prémunir ou qui ne souhaitent pas l'avoir deux fois sont invités à se joindre aux paroissiens, le 3 février.

Tous les ans, la fête de saint Blaise attire des dizaines de paroissiens. La célébration est si populaire que l'assistance dépasse celle de Noël. Il faut dire que la bénédiction des gorges est un évènement unique en province. Les fidèles viennent de partout pour y assister.

«À une certaine époque, les gens venaient de Montréal et débarquaient en masse à la gare, le dimanche matin, rappelle Jean-Pierre Guay, membre du comité de soutien de la paroisse. C'est un évènement important pour ceux qui ont la foi.»

CIERGE CROISÉ

Pour les Blaisois, c'est l'occasion de montrer la fierté de leur communauté, le traditionnel cierge croisé. L'outil est utilisé une fois par année pour souligner l'anniversaire de saint Blaise, duquel l'église et la municipalité tirent leur nom.

Médecin de profession, ce dernier est reconnu dans l'histoire chrétienne pour avoir accompli plusieurs miracles, dont celui d'avoir sauvé la vie d'un enfant en lui enlevant une arête prise en travers du gosier. Considéré depuis comme protecteur de cette partie du corps, il est invoqué depuis des centaines d'années pour prévenir la toux, la coqueluche et les maux de gorge.

Lors de la célébration, le prêtre Jean-Paul Ngeleka et les servants de messe utiliseront le fameux cierge croisé pour procéder à la bénédiction des fidèles. En le brandissant, ils demanderont aux gens d'avancer leur cou jusqu'à l'intersection des deux chandelles. Ils prononceront alors la formule: «Que par l'intercession de saint Blaise, évêque et martyr, Dieu te protège du mal de gorge et tout autre mal. Ainsi soit-il». Ils réitéreront alors leur confiance en celui qu'on surnomme le «faiseur de miracles».

RELIQUE

La messe sera aussi l'occasion de se recueillir sur la relique de saint Blaise. Cet objet précieux serait en fait un fragment de côte, mesurant cinq pouces, gardé depuis la mort du patricien en l'an 316. Tous les fidèles seront invités à toucher au coffret dans lequel il est préservé, à la fin de la messe.

Par ailleurs, cette relique aurait été amenée à Saint-Blaise en 1894 par l'Archevêque de Montréal, Mgr Édouard-Charles Fabre. Elle est vénérée tous les ans.

La messe en l'honneur du patron des gorges sera célébrée à 11 heures. L'église est située au 840, rue Principale, à Saint-Blaise-sur-Richelieu. La célébration sera suivie d'un dîner spaghetti au centre communautaire. Les billets seront en vente à l'entrée, au coût de 12$ par adulte et 5$ par enfant. ■

Traitement choc pour les patinoires!

MARIE-JOSÉE **PARENT**
marie-josee.parent@tc.tc

La pluie attendue dans la journée de mercredi laissait craindre le pire aux travailleurs chargés de l'entretien des patinoires extérieures. Sur le canal comme dans les quartiers, le redoux n'annonçait rien de bon.

Après avoir enfin goûté aux joies du patinage en bordure de la rivière Richelieu, les Johannais devront prendre leur mal en patience jusqu'à la fin de semaine.

Mardi, on se croisait les doigts afin que Dame Nature épargne la région. «Nous ne craignons pas nécessairement la hausse du mercure pour les patinoires du canal, indique d'emblée André Marquis, du Service des loisirs. Au pire, cela va créer une petite couche d'eau au-dessus de la glace qui va regeler rapidement.»

L'origine de toutes les inquiétudes venait plutôt du ciel. Les dix millimètres de pluie annoncés pouvaient être la cause de plusieurs problèmes. «Les conduites pluviales de la ville se déversent dans le canal, rappelle André Marquis. Cela va faire fondre la glace par en dessous et élever le niveau de l'eau.»

HOCKEY D'ANTAN

Ce faisant, la glace se détachera des berges, ce qui rendra l'accès à la surface difficile pour les patineurs. «Ils annoncent un refroidissement jeudi. On espère retravailler la surface à Saint-Jean, le lendemain. On pourra alors disputer les parties de hockey d'antan en soirée», souligne le responsable.

Assurément, il sera possible d'en savoir plus vendredi. À Saint-Luc, le patinage sur le canal demeure incertain. Les employés mettront tous leurs efforts dans l'autre secteur de la ville.

Même son de cloche dans les parcs, puisqu'on pense perdre les patinoires avec le redoux. Impossible de dire si les travailleurs auront assez de temps pour refaire les glaces pour la fin de semaine. ■

PRIX DU DUC D'ÉDIMBOURG

Un cadet de l'air décroche une prestigieuse distinction

VALÉRIE **LEGAULT**
valerie.legault@tc.tc

Cinquante-deux nouveaux récipiendaires âgés entre 14 et 25 ans se sont qualifiés au niveau Argent du programme Le prix du duc d'Édimbourg. Parmi eux se trouve Alex Poulin, un jeune cadet de l'aviation de Saint-Jean-sur-Richelieu. Le lieutenant-gouverneur Pierre Duchesne lui a remis son certificat en mains propres l'automne dernier, au Lower Canada College de Montréal.

Alex Poulin fait partie de l'escadron 502 Vallée du Richelieu. Pour obtenir le mérite bronze, argent ou or du Prix du duc d'Édimbourg, les candidats doivent relever des défis personnels dans quatre secteurs, soit le service à la collectivité, le voyage d'aventures, le conditionnement physique et l'habileté.

Pour se qualifier au niveau argent, les participants comme Alex Poulin ont dû s'impliquer pour au moins 60 heures au sein de leur communauté, pratiquer une habileté pendant 12 mois, accumuler 40 heures de conditionnement physique réparties sur 20 semaines et participer à un voyage d'aventures de trois jours et deux nuits.

Le prix du duc d'Édimbourg est avant tout un défi personnel. Il offre aux jeunes de 14 à 25 ans des possibilités variées et non compétitives d'activités volontairement conduites qui favorisent la découverte de soi, le développement personnel, la persévérance, la responsabilité et l'engagement communautaire.

Il s'agit d'un programme international de récompense pour souligner la contribution de près de 725 000 jeunes répartis dans 130 pays. Plus de 4000 jeunes Québécois participent actuellement au Prix du duc d'Édimbourg.

Ce programme est hautement reconnu dans le milieu des affaires, car il offre aux jeunes de nouvelles habitudes de vie qu'ils n'ont pas nécessairement eu la chance d'acquérir seuls comme le travail d'équipe, la prise de décision, la motivation et la résolution de problèmes. ■



Le cadet de l'aviation Alex Poulin, de Saint-Jean-sur-Richelieu, a reçu son certificat du Prix du duc d'Édimbourg des mains de Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec.



Isabelle Saint-Jean, enfant porte-parole, Joey Scarpellino, porte-parole provincial, Adam Vaillancourt, enfant porte-parole, et François Bessette, président d'honneur du Défi ski 12 h Leucan.

C'est parti pour le Défi ski 12 h Leucan

VALÉRIE **LEGAULT**
valerie.legault@tc.tc

Leucan a donné le coup d'envoi à son Défi ski 12 h. Les équipes de skieurs et de planchistes peuvent s'inscrire dès maintenant à cette activité de collecte de fonds au profit des enfants atteints de cancer qui se déroulera le samedi 16 mars prochain, de midi à minuit, à Ski Bromont.

Joey Scarpellino, alias Thomas dans la série *Les Parent* et porte-parole provincial de l'événement, de même que François Bessette, animateur à Boom FM, commentateur sportif à RDS et président d'honneur régional du Défi ski 12 h Leucan, vous invitent à vous joindre à eux.

Le Défi ski 12 h Leucan est une activité de collecte de fonds annuelle pour les skieurs et planchistes de toutes catégories et de tous âges qui, regroupés en équipe de quatre, doivent amasser un minimum de 500$ en dons au profit de Leucan. Chaque membre de l'équipe doit effectuer au moins une descente à l'heure pendant 12 heures consécutives, de midi à minuit.

Cette année, Leucan invite les participants à faire briller les pentes en se costumant sur la thématique «1980-1990: du disco au fluo» et à participer au traditionnel défilé de costumes. Plusieurs artistes mettront du bonheur dans les oreilles des participants, comme Three of Us, Alex Nevsky, My Hidden Side et Stéphane Deslauriers.

La population est également invitée à venir profiter d'une foule d'activités gratuites, comme du maquillage, des jeux gonflables et de l'animation. Quant aux personnes qui désirent s'inscrire à l'événement, il suffit de se rendre sur le site defiski.com. ■



Tarik Brahmi remet 30 médailles du jubilé

LOUISE **BÉDARD**
louise.bedard@tc.tc

Le député fédéral de Saint-Jean, Tarik Brahmi, a distribué trente médailles du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II lors d'une cérémonie tenue au Vieux Mess du Collège militaire royal de Saint-Jean, le dimanche 27 janvier.

La médaille du jubilé de diamant a été créée dans le cadre des célébrations marquant le 60e anniversaire d'accession au trône de la reine. Elle permet de reconnaître la contribution et les réalisations de 60 000 Canadiens.

Quatre des récipiendaires de dimanche dernier étaient absents. Il s'agit de la capitaine Sarah Bédard, du mouvement des cadets, Nathalie Mercier, directrice générale de la Société Saint-Vincent-de-Paul, Nathalie Villeneuve, directrice de la Maison Hina, et Paul-André Massé, député fédéral de 1979 à 1984 et président du Centre des aînés johannais.

RÉCIPIENDAIRES

Le tiers des récipiendaires dans le comté de Saint-Jean servent ou ont déjà servi au sein des Forces canadiennes ou sont impliqués dans le mouvement des cadets.

Parmi eux, on compte d'anciens combattants: Jean-Guy Bonneau, président de la succursale Fort Saint-Jean de l'Association du Royal 22e Régiment, Frederic Lawrence, ancien du même régiment et bénévole de la Société Saint-Vincent-de-Paul et de Nez rouge, et Paul Veilleux à qui la Légion royale canadienne de Saint-Jean doit beaucoup.

Monique Robert, membre de la Légion royale canadienne et bénévole, est au nombre des récipiendaires, tout comme le capitaine Daniel Demers, fondateur du corps de cadets 2838 Sieur de Beaujeu, André Durand, retraité des Forces canadiennes qui travaille au recrutement des élèves-officiers du CMR, Florent Tremblay, un des responsables des cérémonies du jour du Souvenir, et Marie-Christine Mony qui, enceinte de sept mois, avait aidé les sinistrés des inondations.

ORGANISMES

M. Brahmi a décerné la médaille à plusieurs directeurs d'organismes communautaires. Ceux-ci l'ont reçue pour leur travail, mais avant tout au nom de l'organisme.

Il s'agit de Diane Breault, de l'Éclusier du Haut-Richelieu, Martine Groulx, de COFFRE, Diane Houle, du Parrainage civique, Joseph Khoury, de l'Association de la paralysie cérébrale du Québec et du comité Fêtons le Canada, Sonia Péloquin, du centre L'Étoile, Martine Poulin, de Jeunes mères en action.

Une médaille a aussi été remise à des bénévoles très impliqués: Normand Daneau, actif notamment dans l'organisation des collectes de sang, Robert Brosseau qui oeuvre auprès des cadets, et Roger Fortin, conseiller municipal de Saint-Valentin depuis 35 ans. De même a été soulignée la contribution de Lise Payette à la vie culturelle régionale et celle de Nadine Réon du comité Fêtons le Canada.

INONDATIONS

Les maires Gilles Dolbec, de Saint-Jean-sur-Richelieu, Clément Couture, de Sainte-Anne-de-Sabrevois, Jacques Desmarais, de Saint-Blaise-sur-Richelieu, Gérard Dutil, de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, et Yves Duteau, de Lacolle, qui se sont dévoués durant les inondations du printemps 2011 ont aussi été honorés.

Une médaille du jubilé a également été attribuée à Michel Fecteau, fondateur de l'organisme SOS Richelieu qui est venu en aide aux sinistrés.

Vous pourrez voir les photos des récipiendaires sur le site Internet du journal (www.canadafrancais.com). ■



(Photo Judith Charrette)

Le maire Gérard Dutil, de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, est au nombre des récipiendaires de la médaille du jubilé remise par le député Tarik Brahmi.

COLLABORATION SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU/HAÏTI

Le regroupement choisit une appellation provinciale

MARIE-JOSÉE **PARENT**
marie-josee.parent@tc.tc

La Collaboration Saint-Jean-sur-Richelieu/Haïti, l'organisme fondé en 2004 par le chirurgien retraité André Gamache, change de nom.

Les bénévoles affluant maintenant de partout au Québec, le regroupement se tourne vers une appellation provinciale. Dorénavant, on devra le désigner sous le nom de «Collaboration Québec-Haïti».

«Plusieurs personnes originaires de Montréal, principalement de la communauté haïtienne, veulent s'impliquer avec nous, explique le Dr Gamache. Elles ont déjà travaillé avec des organisations qui n'étaient pas fiables, mais elles croient que la Collaboration est différente.»



(Photo Archives)

La Collaboration Saint-Jean-sur-Richelieu/Haïti change de nom et devient la Collaboration Québec/Haïti. Sur la photo: le chirurgien André Gamache.

Afin de se rapprocher de ces bénévoles, l'organisme a choisi sa nouvelle identification. «C'est un nom plus significatif pour tout le monde. La communauté haïtienne a pensé à plusieurs projets pour nous aider, mais elle souhaitait s'identifier à notre organisation», souligne celui qui est président de la Collaboration.

Malgré le changement de nom, le Dr André Gamache tient à souligner que le siège social demeure à Saint-Jean-sur-Richelieu. De plus, les dirigeants tiendront toujours les activités mensuelles ainsi que les réunions entre les partenaires dans la municipalité.

SENTIMENT D'APPARTENANCE

Questionné à savoir s'il craignait une réaction négative des Johannais, le fondateur croit au contraire avoir toujours la confiance des citoyens. Au fil des ans, il a prouvé que des projets concrets pouvaient être réalisés avec les fonds. Les citoyens ont développé un sentiment d'appartenance à l'organisme.

«Notre base reste à Saint-Jean-sur-Richelieu. Nous avons aussi plusieurs projets avec des élèves de la région. Notre culture est johannaise», souligne-t-il.

À la suite du décès de Robert Blanchard au début de 2012, le conseil d'administration de la Collaboration Québec/Haïti

a aussi été reformé. On compte maintenant André Gamache, président, Norbert Gagnon, vice-président, Nicole Laporte, secrétaire, et Jean-Pierre Poulin, trésorier. À cette équipe s'ajoute une dizaine d'administrateurs johannais pour couvrir les secteurs de développement, telles l'économie, la santé ou l'éducation. ■

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE

Brunch-bénéfice le 17 février

Dans le cadre de son 40e anniversaire, le Centre d'action bénévole de Saint-Jean-sur-Richelieu vous invite à son brunch-bénéfice, la fin de semaine de la Saint-Valentin, sur le thème Un don du cœur!

C'est donc le dimanche 17 février, de 11 heures à 12h30, à l'hôtel Relais Gouverneur, au 725, boulevard du Séminaire Nord, que se tiendra la toute première édition.

L'harmonie de Saint-Lucien sera présente pour jouer tout au long du brunch. Seulement 120 places sont disponibles et la population est invitée à se procurer les billets directement au Centre d'action bénévole de Saint-Jean-sur-Richelieu, situé au 134, rue Saint-Georges, au coût de 20$ pour un adulte, de 10$ pour les 5 à 12 ans et gratuit pour les 4 ans et moins.

Pour plus d'information, communiquez avec le Centre d'action bénévole de Saint-Jean-sur-Richelieu, au 450 347-7527, ou par courriel à: info@cabstjean.org ■

N'OUBLIEZ PAS CETTE SEMAINE

Légion

La Légion royale canadienne, filiale Richelieu (Québec 79), organise un souper le vendredi 1er février, de 17 à 19 heures, et un tournoi de pique, le dimanche 3 février, à compter de 12h30. Les gens sont attendus au 745, rue des Carrières, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Pour information: 450 357-1390.

Carrefour jeunesse

La maison des jeunes Carrefour jeunesse d'Iberville présente le match du Super Bowl sur écran géant le dimanche 3 février, dès 16 heures, au pavillon Mille-Roches, 190, Avenue Lareau. Coût: 15$, incluant un souper spaghetti, des ailes de poulet, un breuvage et un dessert. Plus de 3000$ de cadeaux seront offerts en prix de présence.

AQDR

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées tient un dîner-conférence sur le projet «Sentinelle», le deuil et les pertes liées au vieillissement ainsi que la détresse chez les aînés, le lundi 4 février, à 11h30, au restaurant Les Glaces, 665, 1re Rue, dans le secteur Iberville. Information: 450 357-9545.

Centre d'action bénévole

Le Centre d'action bénévole d'Iberville accueillera la conseillère municipale Christiane Marcoux comme conférencière, le mercredi 6 février, à 10 heures, au 290, Avenue des Conseillers, dans le secteur Iberville. Les gens sont ensuite invités pour le dîner, dont les billets sont vendus au coût de 7$.

Collecte de sang

Le Carrefour Richelieu tiendra une collecte de sang les mercredi 6, jeudi 7 et vendredi 8 février. Trois cents donneurs sont attendus entre 13h30 et 20 heures dans la cour centrale du centre commercial situé au 600, rue Pierre-Caisse, dans le secteur Saint-Jean.

Centre de femmes

Le Centre de femmes du Haut-Richelieu présente le film *Attention féministe!* de Rozenn Potin, le jeudi 7 février, de 9h30 à midi, au 165, rue Roman. La réalisatrice offre un nouveau point de vue sur le féminisme à travers l'engagement personnel et social de cinq jeunes des générations X et Y. Le visionnement sera suivi d'une discussion. Inscription: 450 346-0662.

Conversation anglaise

Vous voulez apprendre l'anglais? L'église de Jésus-Christ des saints des derniers jours invite la population à venir faire la conversation avec des anglophones le jeudi, à 17h30, au 1000, boulevard Alexis-Lebert. Information: Michel J. Carter, 450 577-2900.

La Porte Ouverte

La Porte Ouverte offre des cours gratuits de communication orale et de français écrit aux adultes immigrants et anglophones du Haut-Richelieu. Les cours en immersion complète vont du niveau débutant à avancé et il est possible de combiner plusieurs plages de cours à condition d'avoir les préalables nécessaires. La formation se déroule au 81, rue Frontenac. Pour prendre rendez-vous: Danielle Bruneau, 450 346-3283.



(Photo Stéphanie Brûlé)

Une deuxième distribution de paniers de Noël

La Saint-Vincent de Paul de Saint-Luc a procédé, samedi, à une deuxième distribution de paniers de Noël. Cette seconde remise de 200 paniers (qui contenaient nourriture, bons d'achat, jouets et cadeaux) à des familles dans le besoin a été possible grâce à la générosité des gens et des bénévoles lors de la Guignolée de décembre dernier, mais également avec l'apport des épiciers de la région et des personnes qui ont répondu à la campagne de sollicitation postale. Sur la photo, on aperçoit des bénévoles qui ont participé à la remise. On reconnaîtra (devant) Jean-Paul Benoit, Paul Choquette et Lucien Marmen, ainsi que (derrière) Normand Brunette, Jean-Paul Galland, Michel Beauchamp, Guy Lessard, Jean-Guy Bertrand, Gérard Charron, Roger Gravel, Gilles Domingue, Philippe Olassa et Gaétan Clusiault.



DÉBOUCHAGE

Le spécialiste
DÉBOUCHE TOUT urgence 24 heures
GREENDALE service d'égouts
DÉBOUCHAGE ET NETTOYAGE DE DRAINS DE TOUS GENRES
TOILETTE-BAIN-LAVABO-DOUCHE-ÉVIER-DRAIN PRINCIPAL
Inspection par caméra
Dégel des tuyaux
Test de fumée pour mauvaises odeurs
Détection électronique des tuyaux
Nettoyage par pression
Service de vacuum
Nettoyage d'intercepteur de gras
450 346-8045
4660195

DIÉTÉTISTE / NUTRITIONISTE

Harmonie Santé
Votre nutritionniste personnelle
4746991
Consultation en nutrition
• Pour des conseils professionnels: poids, diabète, cholestérol, intestin, HTA, sport...
• Manger sainement sans régime
• Reçu pour assurance
Sylvie Laroche Dt.P
Nutritionniste, membre de l'OPDQ
450 358-2002 www.harmoniesante.com
118 rue St-Jacques, St-Jean-sur-Richelieu, Qc. J3B 2K1

IMMOBILIER

4383748
Sélect immobilier AGENCE IMMOBILIÈRE QSC
Tristan Bourgeois Cousineau
Courtier immobilier
Mobile: 514 924-5252 • bcousineaut@videotron.ca

MANUCURE

Alexandra Rioux
Cell.: 514.922.4451
Tél.: 450.294.2944
Technicienne en Vernis U.V. et Gel U.V.
Nouveau vernis U.V. «style Shellac»
STUDIO DE L'ONGLE
440, boul. Saint-Luc, Saint-Jean-sur-Richelieu
4843464

ORTHOTHÉRAPIE

CLINIQUE ORTHO-SANTÉ
Orthothérapie • Massothérapie
Drainage lymphatique
Danielle Bessette
450 346-2555
Sur rendez-vous seulement
194, rue Foch
Saint-Jean-sur-Richelieu
danielle.bessette@videotron.ca
www.cliniqueorthosante.com
4882604

RACCOMPAGNEMENT

RACCOMPAGNEMENT Limite ZÉRO
514-713-6011
4802319

SYNDIC DE FAILLITE

Inquiété par vos dettes?
Un simple Appel suffit
pour en finir avec vos ennuis
Laissez-nous vous aider!
Consultation gratuite - sans obligation
Bureau sur rendez-vous
170, Longueuil
St-Jean-sur-Richelieu
450 358-5555
1 888 932-4115
MNP APPEL
Bureau principal : 1, Westmount Square, bureau 900, Montréal
4383909
www.mnpdettes.ca

Contactez un de nos REPRÉSENTANTS(ES) :
450 347-0323



Il assiste à une 9e éclipse aux îles Fidji

VALÉRIE **LEGAULT**
valerie.legault@tc.tc



Voilà quatre ans que *Le Canada Français* n'avait pas rapporté les dernières aventures du photographe Michel Tournay. Après avoir touché le pôle Nord en 2008, le chasseur d'éclipse a assisté le 14 novembre dernier à sa neuvième éclipse solaire, aux îles Fidji.

Le voyage à l'autre bout de la Terre s'est déroulé à bord du Pierre-Gauguin, un luxueux navire de 300 passagers nolisé spécialement pour l'éclipse. La croisière a duré dix jours pendant laquelle les touristes en ont aussi profité pour visiter la Nouvelle-Calédonie. Le chasseur d'éclipse s'en est donné à cœur joie pour photographier ces paysages tropicaux, mais il avait du mal à contenir son excitation en pensant à sa neuvième éclipse totale.

«Une fois qu'une éclipse est terminée, j'en veux toujours plus. Je pense déjà à où sera la prochaine!», raconte le photographe natif de Saint-Jean-sur-Richelieu, aujourd'hui établi à Chisasibi, à la Baie-James.

Le phénomène est tellement particulier que même les animaux croient qu'il est l'heure d'aller se coucher. «Nous avons beau être en plein jour, le ciel devient noir comme la nuit. C'est comme un coucher de soleil sur 360 degrés, avec des étoiles en plus», témoigne ce grand amoureux de la nature.

TOUT UN ATTIRAIL

Depuis dix ans qu'il parcourt le monde à la recherche de la prochaine éclipse, Michel Tournay améliore sans cesse son équipement. Comme les éclipses totales se déroulent souvent en plein océan, le photographe a mis au point ses propres systèmes de contrepoids pour compenser le roulis et le tangage des navires.

Ses appareils sont aussi de plus en plus perfectionnés. À lui seul, Michel Tournay avait pour plus de 50 livres de matériel afin de filmer et photographier l'éclipse sous tous ses angles.

Il prépare son attirail plusieurs heures à l'avance pour ne pas manquer un seul point de vue. Comme l'éclipse était prévue le 14 novembre à 8h30, M. Tournay s'est mis à la tâche la veille, à partir de 23 heures. Le lendemain, à 5 heures, il installait tout son équipement sur le pont supérieur.

GRANDE DEMANDE

Il faut dire qu'il en avait un peu plus que d'habitude à planifier. Une fois l'éclipse terminée, il avait organisé toute une mise en scène pour demander son amoureuse en mariage. Susan Petry n'y a vu que du feu et lui a sauté au cou en voyant sa bague illustrant une éclipse.

«Je n'ai pas dormi de la nuit tellement j'étais nerveux», dit-il. Sa fatigue a été récompensée par la réaction de sa future épouse et par une éclipse spectaculaire. Le soleil a disparu complètement derrière la lune pendant sept minutes et demie.

C'est le seul moment où il a pu regarder l'astre à l'œil nu et le photographier sans filtre. Les caméras aussi peuvent se faire brûler la «rétine» si elles s'exposent trop longtemps à cette lumière concentrée!

Le reste du temps, il admirait le soleil à l'aide d'immenses lunettes qu'il avait spécialement conçues pour l'occasion. Sinon, il s'amusait à créer des jeux d'ombres avec une louche trouée pour reproduire en plusieurs exemplaires la forme du soleil à demi cachée sur le sol.

Suite à la page **A-29**



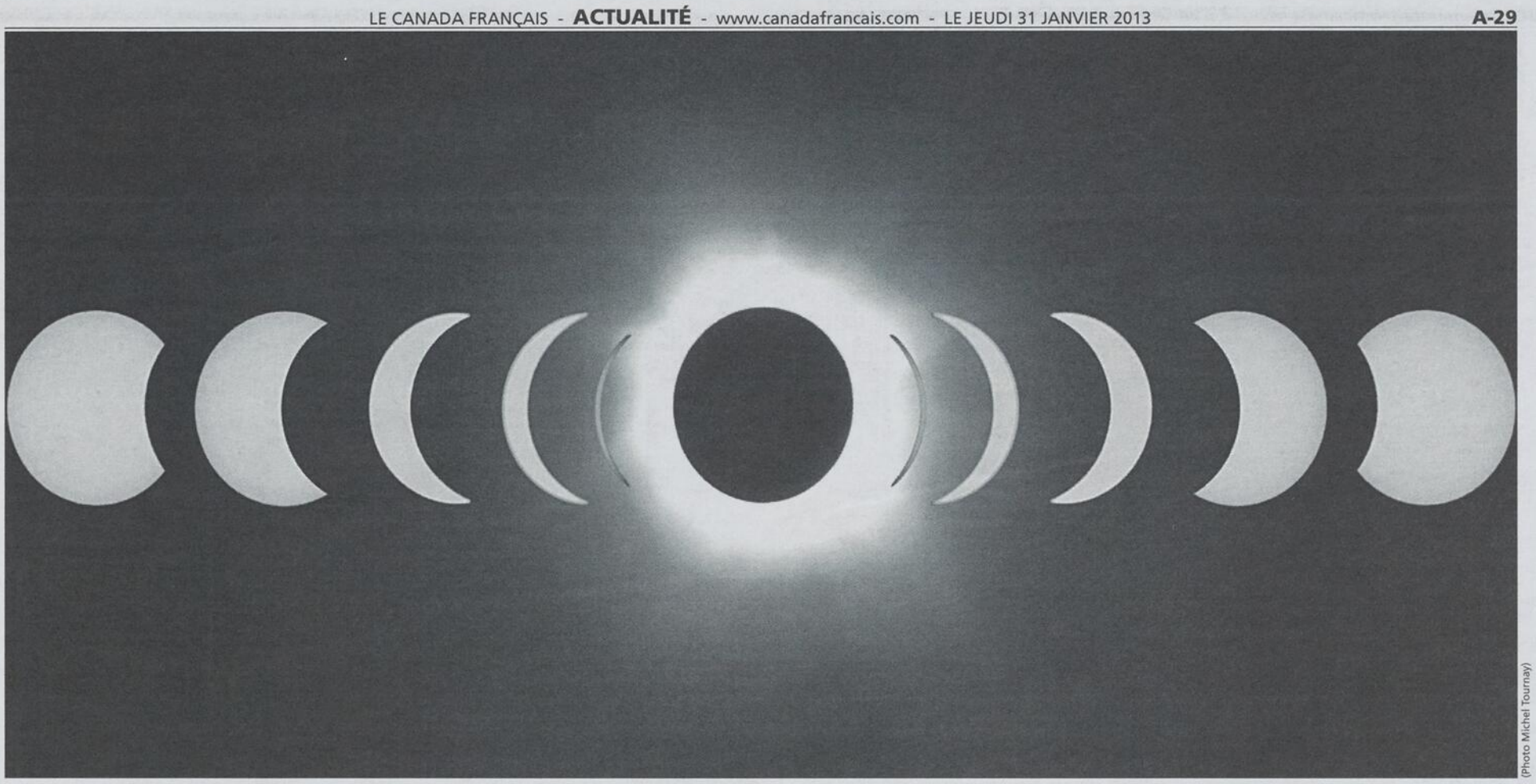
Le chasseur d'éclipse est fin prêt pour photographier le phénomène sous tous ses angles.



Le photographe Michel Tournay a fait la grande demande à sa dulcinée à la fin de l'éclipse au large des îles Fidji.



L'éclipse maintenant totale, Michel Tournay regarde enfin l'éclipse à l'œil nu durant quelques minutes.



(Photo Michel Tournay)

Michel Tournay réalise un montage de chaque éclipse à laquelle il assiste.

Suite de la page **A-28**

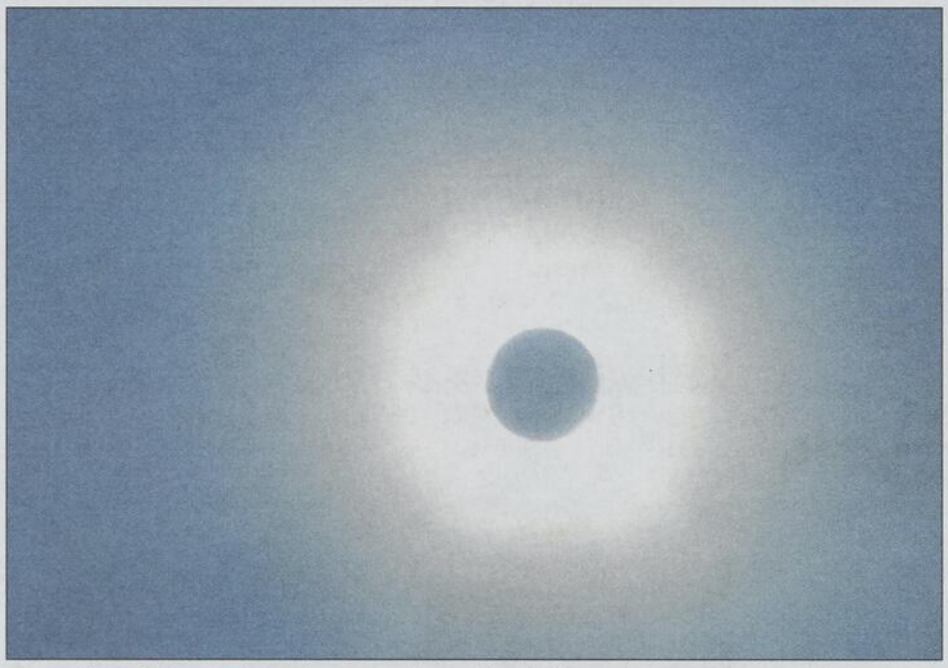
OISEAU RARE

Des 300 passagers embarqués sur le navire de croisière Paul-Gauguin, il était de loin celui qui avait apporté le plus d'équipement. Qu'importe! Michel Tournay est habitué de passer pour l'oiseau rare de l'équipage. Il n'a jamais croisé personne d'aussi mordu que lui!

C'était jusqu'à ce qu'il rencontre sa dulcinée, une autre passionnée de photographie qui a fait comme lui le voyage jusqu'à l'île de Pâques pour voir l'éclipse du 11 juillet 2010. C'est d'ailleurs à ce moment qu'ils se sont rencontrés.

Quelle sera leur prochaine destination? Assurément le Svalbard, un archipel de la Norvège où se déroulera une éclipse totale en 2015.

Pour ceux que le phénomène intéresse, le Québec sera le théâtre d'une éclipse semblable en 2024, plus précisément dans la région de Sherbrooke et du mont Mégantic. ■



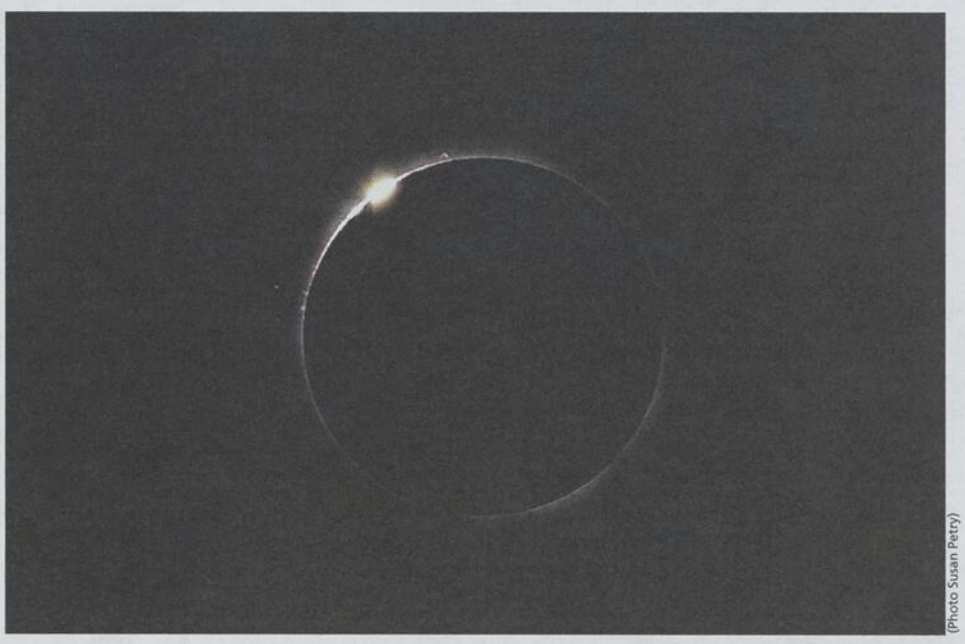
Une éclipse solaire donne toujours lieu à des moments spectaculaires.



Michel Tournay et sa fiancée, Susan Petry, attendent l'éclipse solaire avec impatience.



Une éclipse, «c'est comme un coucher de soleil sur 360 degrés, avec des étoiles en plus», résume Michel Tournay.



(Photo Susan Petry)

Le premier rayon de lumière est surnommé *diamond ring*, pour «bague de diamant».

LE CANADA FRANÇAIS

NÉCROLOGIE

INDEX DES DÉCÈS

CHÂTEAUNEUF Robert
Saint-Jean-sur-Richelieu

COMEAU FALLS Charlotte
Saint-Jean-sur-Richelieu

FRÉDETTE MC ALPIN Jacqueline
Saint-Jean-sur-Richelieu

GALIPEAU ARCHAMBAULT Jeannine
Saint-Jean-sur-Richelieu

GARCEAU Jean-Guy
Saint-Jean-sur-Richelieu

GRÉGOIRE PIÉDALUE Mariette
Napierville

LADOUCEUR Benoit
Saint-Jean-sur-Richelieu

LANDRY Denis
Saint-Jean-sur-Richelieu

L'ECUYER Lise
Saint-Jean-sur-Richelieu

MORISSETTE Jean
Saint-Jean-sur-Richelieu

PERRIER Raymond
Saint-Jean-sur-Richelieu

PITRE Donat
Saint-Jean-sur-Richelieu

ROBERT LABONTÉ Claire
Saint-Jean-sur-Richelieu

ROBITAILLE Roland
Mont-Saint-Grégoire

RUEL Bertrand
Saint-Jean-sur-Richelieu

SIGOUIN André
Saint-Jean-sur-Richelieu

TREMBLAY Normand
Saint-Jean-sur-Richelieu

DÉCÈS

GARCEAU
Jean-Guy
(18 janvier 2013)



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 18 janvier 2013, est décédé monsieur Jean-Guy Garceau. Il laisse dans le deuil ses fils Gérard et Jacques ainsi que ses amis et famille.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la fondation québécoise du cancer.

REMERCIEMENTS
à Mère Teresa

Dites 9 fois « Je vous salue Marie » par jour, durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour. Vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci Mère Teresa.
A.F. 4885102

Remercier tous ceux qui se sont présentés aux funérailles ou qui ont omis de s'inscrire au registre avec facilité et efficacité.
En utilisant notre section «REMERCIEMENTS» du journal Le Canada Français
450 347-0323 *(avant le mercredi midi)*

CHÂTEAUNEUF
Robert
(1921 – 2013)



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 24 janvier 2013, à l'âge de 91 ans et 11 mois, est décédé monsieur Robert Châteauneuf, ardent défenseur de la cause des employés de la compagnie Signer. Époux de feu Jacqueline Frenette et époux en seconde noces de Germaine Bérubé. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : sa fille Anne, ses trois fils Denis (Joanne Latour), Louis (Hélène Bédard), Guy (Madeleine Banville), ses 10 petits-enfants Simon (Catherine Normandeau) et Evelyne Arsenault, Amélie (Danny Counha), Alexandre, Charles-Étienne, Camille, Geneviève, François, Olivier et Nicolas Châteauneuf, ses trois arrière-petits-enfants Christophe, Juliette et Tareq, plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, autres parents et amis.

Exposé le vendredi 1er février 2013 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h et le samedi 2 février de 11 h à 13 h 30 chez

Claude et Edgar Le Sieur
Résidences funéraires

280, RUE JACQUES CARTIER NORD
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
450 346-6020 OU 1 877-LESIEUR

Les funérailles auront lieu le samedi à 14 h en la Cathédrale de Saint-Jean, suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Jean.

Au lieu de fleurs des dons à la fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu seraient appréciés en sa mémoire.

Pour devenir membre, composez le 1 866 734-9422 ou visitez www.medicalert.ca
Medic Alert
Pour vivre sa vie

COMEAU FALLS
Charlotte
(1927 – 2013)



Native et résidente de Saint-Jean-sur-Richelieu, Charlotte Comeau Falls est décédée le 10 janvier 2013, à l'âge de 85 ans à Saint-Hyacinthe (CHSLD Hôtel-Dieu).

Épouse de feu James B. Falls, elle laisse dans le deuil, entre autres, son fils aîné, James A. et son petit-fils William B. (Yuge), sa belle-sœur Catherine (Falls Carson), de nombreux neveux, nièces et leurs conjoints et enfants : Claudette, Louise, Akka, Linda, Rosalie, Nicolina, Johan, Michelle, Wendy, John, Peter, William, Ian, Maurice, Dennis et Robert. Elle laisse également ses bonnes amies Monique, Paulette et Hélène, ses coéquipières de la ligue de quilles, ainsi que sa très fidèle compagne canine Nephertiti (Titi).

Merci à la vie de nous avoir permis de partager seuls avec toi ces onze dernières années. Petite Maman, toi qui nous a appris que l'on peut trouver le bonheur en s'intéressant davantage à autrui et moins à soi-même, repose-toi bien dans toute la dignité que tu mérites tellement ! Nous t'aimions, nous t'aimons, et nous t'aimerons pour toujours – Titi et James.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la SPCA Montérégie

– In Mémoriam Charlotte Comeau Falls –

178 CHEMIN DU VIDE
STE-ANGÈLE-DE-MONNOIR
(QUÉBEC) J0L 1P0
450 460-3075

Don in memoriam
Un don de réconfort et d'espoir
1 800 363-0063
www.fqc.qc.ca
Fondation québécoise du cancer

4835917
Le don en mémoire
pour témoigner votre sympathie en un geste de soutien concret
Fondation Santé Haut-Richelieu-Rouville
Un programme de reconnaissance particulier s'applique
fondationsante.com - 450 359-5777

La famille peut obtenir **3 COPIES PLASTIFIÉES** de la nécrologie parue dans notre hebdomadaire, et ce, gratuitement.

Pour ce faire, il vous suffit de rejoindre le département de nécrologie au : **450 347-0323**

Veuillez accepter à nouveau notre témoignage de profondes condoléances.

FRÉDETTE Mc ALPIN
Jacqueline
(1927 – 2013)



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 26 janvier 2013, à l'âge de 85 ans, est décédée madame Jacqueline Frédette, épouse de feu John Mc Alpin. Elle laisse dans le deuil ses enfants feu Linda, Joanne (Daniel), John (Sonia), Michael (Kelly), Patrick (Line), ses petits-enfants Jonathan et Shawn et ses 12 autres petits-enfants, ses trois arrière-petits-enfants, ainsi que parents et amis.

La famille accueillera parents et amis au Complexe funéraire :

Complexe funéraire LeSieur & Frère

95, BOUL. SAINT-LUC
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
J2W 1E2
450 359-0990

le vendredi 1er février 2013 à compter de 14 h. Les funérailles auront lieu le samedi 2 février 2013 à 14 h, en l'église L'Acadie, 1450, du Clocher, Saint-Jean-sur-Richelieu, J2Y 1A4, suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Heures des visites : vendredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et samedi dès 12 h.

GALIPEAU
ARCHAMBAULT
Jeannine
(1932 – 2013)



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 23 janvier 2013, à l'âge de 80 ans, est décédée madame Jeannine Galipeau, épouse de monsieur Gilles Archambault. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Luc (Suzanne Quintin), Nicole (Raymond Gareau), feu Gérald (Madeleine Ouellet), Ginette (Pierre Tétreault), ses sept petits-enfants, ses cinq arrière-petits-enfants,sa sœur Bernadette, ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis.

Une célébration de la Parole a eu lieu le dimanche 27 janvier 2013 , en la chapelle du Complexe funéraire :

Complexe funéraire LeSieur & Frère

95, BOUL. SAINT-LUC
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
J2W 1E2
450 359-0990

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

GRÉGOIRE PIÉDALUE
Mariette
(1940 – 2013)



De Napierville, le 26 janvier 2013, à l'âge de 73 ans, est décédée madame Mariette Grégoire, épouse de monsieur Jean-Gilles Piédalue. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Maryse (Benoit Lemieux), Gaétan (Rachelle Beaulieu), ses petits-enfants Myriam, Marilyne, Raphaël et Zacharie Lemieux, Marie-Andrée, Elise et Rosanne Piédalue, sa sœur Hélène (Hubert Deslauriers), ainsi que ses belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis.

Les funérailles auront lieu le samedi 2 février 2013 à 14 h, en l'église Saint-Luc, 350, boul. Saint-Luc, Saint-Jean-sur-Richelieu, (secteur Saint-Luc), J2W 2A3.

La famille recevra les témoignages de sympathie à l'église à compter de 13 h.

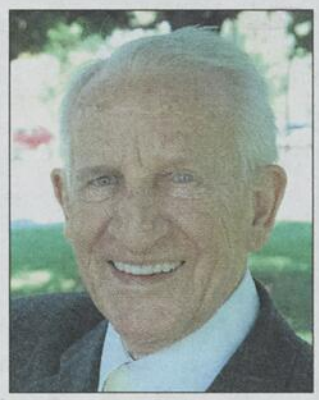
Direction funéraire

Complexe funéraire LeSieur & Frère

95, BOUL. SAINT-LUC
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
J2W 1E2
450 359-0990

Des dons à la Fondation de l'Institut Douglas (Banque de cerveaux) seraient appréciés de la famille.

LADOUCEUR
Benoit
(1921 – 2013)



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 23 janvier 2013, à l'âge de 91 ans, est décédé monsieur Benoit Ladouceur, époux de madame Rita Allaire. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Pierre (Lucie Benoit), André (Ginette Blouin), ses petits-enfants Pierre Alexandre (Natasha Whipple), Chantal (Rémi Larose), Philippe (Valérie Frechette), Jean-Francois (Jérôme Emery), ses quatre arrière-petits-enfants, son frère Jean-Claude (Christiane Légaré), sa belle-sœur Denise Leduc Ladouceur, ainsi que ses nièces et neveux, parents et amis.

Les funérailles auront lieu le samedi 2 février 2013 à 11 h, en l'église Saint-Gérard-Majella, 635, Dorchester, Saint-Jean-sur-Richelieu, J3B 5A3. Direction funéraire

Complexe funéraire LeSieur & Frère

95, BOUL. SAINT-LUC
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
J2W 1E2
450 359-0990

La famille recevra les témoignages de sympathie à l'église une heure avant les funérailles.

Des dons à la Fondation Santé Haut-Richelieu-Rouville – (Fonds de l'Hôpital du Haut-Richelieu) seraient appréciés de la famille.

LE CANADA FRANÇAIS

NÉCROLOGIE

LANDRY
Denis
(1935 – 2013)



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 25 janvier 2013, à l'âge de 77 ans, est décédé monsieur Denis Landry, époux de madame Nicole Prévost. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Luc (Joanne), Carole (Tony), ses petits-fils Gabriel, Catherine, sa sœur Denise, ainsi que parents et amis.

Une célébration de la Parole aura lieu le vendredi 1er février 2013 à 11 h, en la chapelle du Complexe funéraire :

Complexe funéraire LeSieur & Frère
95, BOUL. SAINT-LUC
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
J2W 1E2
450 359-0990

La famille recevra les témoignages de sympathie une heure avant la cérémonie.

Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés de la famille.

L'ECUYER
Lise
(18 janvier 2013)



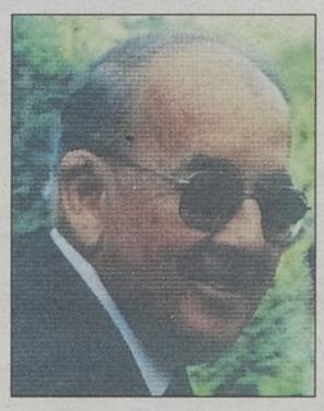
À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 18 janvier 2013, est décédée à l'âge de 62 ans, Lise L'Ecuyer. Elle laisse dans le deuil ses frères et sœurs Serge (Suzanne Perreault), Jocelyne, Claude, Louise (Pierre Samoisette), Claire (François Ledoux), Carmen, ainsi que ses huit neveux et nièces, Julie, Evelyne, Mylène, Hugo, Marc, Benoît, Marie-Andrée et Vincent.

La crémation a eu lieu au crématorium du Complexe funéraire Lesieur. Selon sa volonté, aucune cérémonie n'aura lieu. Un hommage lui a été rendu dans l'intimité en présence de ses proches.

On se souviendra d'elle pour son grand cœur et sa passion de la nature.

« Bon envol Lise ! »

MORISSETTE
Jean
(1933 – 2013)

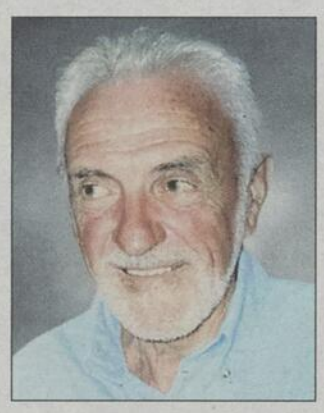


À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 26 janvier 2013, est décédé Jean Morissette. Il laisse dans le deuil sa conjointe Louise Séguin, ses enfants François (Chantal Dion), Dominique (Yves Caron) et Renée (Pierre Lapointe), ses frères Laurent (Rita Petitpas)et Fernand, sa sœur Hélène (André Guimond), ses petits-enfants Marie-Claude, Isabelle et Sébastien Roy, Jean-Charles Perks, Annie Goyette, ainsi qu'Éric et Annie Legault, ses arrière-petits-enfants Riley Goyette, Liam Johnston, Arianne Côté et plusieurs amis. La famille recevra les condoléances le samedi 2 février de 12 h 30 à 15 h 30, suivi d'une réunion de prières au complexe funéraire

Groupe Yves Légaré
Alfred Dallaire

LE CIMETIÈRE PRÈS DU FLEUVE
2750, MARIE-VICTORIN EST
LONGUEUIL
514 595-1500
WWW.YVESLEGARE.COM

PERRIER
Raymond
(22 janvier 2013)



Le 22 janvier 2013, est décédé à l'âge de 79 ans, monsieur Raymond Perrier de Saint-Jean-sur-Richelieu. Il laisse dans le deuil son épouse Annie Camiré, sa fille Johanne (Luc), son fils Charles (Pierre), ses petites-filles Marianne et Emily, sa sœur Louise, ses arrière-petits-enfants, plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, de nombreux neveux et nièces ainsi que plusieurs amis.

La famille recevra les condoléances dès 10 h à la Cathédrale Saint-Jean-l'Évangéliste au 215, rue Longueuil, Saint-Jean-sur-Richelieu, J3B 6P6, et le service suivra à 11 h.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Maison Victor-Gadbois au 1 000, rue Chabot, Saint-Mathieu-de-Beloeil, J3G 4S5


Luc Bessette
514 231-5886
www.lucbessette.net
Joane Curadeau
514 237-0624
www.joanecuradeau.com
• Relogement
• Reprise de finance
• Succession
Sutton
4660242


PITRE
Donat
(1928 – 2013)



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 27 janvier 2013, à l'âge de 84 ans, est décédé monsieur Donat Pitre, époux en 1re noce de feu Rita Michaud et en 2e noce de Rose Blanche Lapointe. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses beaux-enfants, ainsi que ses neveux et nièces, parents et amis.

La famille accueillera parents et amis au Complexe funéraire :

Complexe funéraire LeSieur & Frère
95, BOUL. SAINT-LUC
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
J2W 1E2
450 359-0990

le jeudi 31 janvier 2013 à compter de 14 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 1er février 2013 à 11 h, en l'église Saint-Gérard-Majella, 635, Dorchester, Saint-Jean-sur-Richelieu, J3B 5A3.

Heures des visites : jeudi de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h et vendredi dès 9 h 30.

Des dons à la Fondation Santé Haut-Richelieu-Rouville – (Fonds de l'Hôpital du Haut-Richelieu) seraient appréciés de la famille.

ROBERT LABONTÉ
Claire
(1947 – 2013)



Subitement, à Saint-Jean-sur-Richelieu, le 26 janvier 2013, à l'âge de 65 ans, est décédée madame Claire Robert, épouse de monsieur Gilles Labonté. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses fils Julien (Jessica), Robert, ses petits-enfants Samuel, Cynthia, ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis.

Les funérailles auront lieu le samedi 9 février 2013 à 11 h, en l'église L'Acadie, 1450, du Clocher, Saint-Jean-sur-Richelieu, J2Y 1A4.

La famille recevra les témoignages de sympathie à l'église à compter de 10 h.

DIRECTION LESIEUR ET FRÈRE
450-359-0990

Des dons à la Fondation du cancer du sein du Québec ou à Opération Enfant Soleil seraient appréciés de la famille.

Pour un DÉCÈS, un REMERCIEMENT, ou un ANNIVERSAIRE, ou simplement un SOUVENIR
UN SEUL NUMÉRO: 450 347-0323

ROBITAILLE
Roland
(1927 – 2013)



De Mont-Saint-Grégoire, le 28 janvier 2013, à l'âge de 85 ans, est décédé monsieur Roland Robitaille, époux de Mariette Parent. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Yvan (Lise Roy), Denis (Lise Campbell), Claude (Sylvie Hautcoeur), Luc, Johanne (Gérald Tougas), Marc (Annie Robert), (il était le père de feu Sylvie), ses 18 petits-enfants, plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, autres parents et amis.

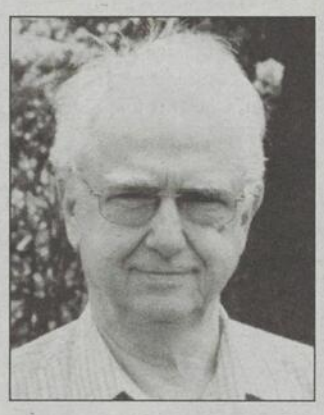
La famille recevra les condoléances le vendredi 1er février de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et samedi de 9 h à 10 h 30 chez

Claude et Edgar LeSieur Résidences funéraires
530, 4E RUE
IBERVILLE
450 346-6020 OU 1 877-LESIEUR

Les funérailles auront lieu le samedi à 11 h en l'église de Mont-Saint-Grégoire.

Au lieu de fleurs des dons pour la Fondation de la fibrose kystique seraient appréciés de la famille. Des pamphlets seront disponibles au salon.

RUEL
Bertrand
(1928 – 2013)



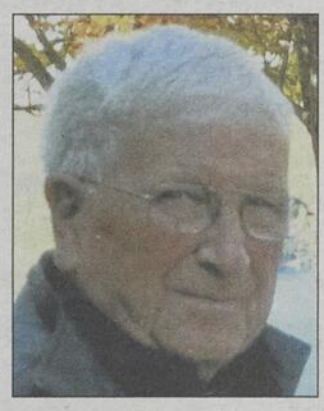
À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 24 janvier 2013, à l'âge de 84 ans, est décédé monsieur Bertrand Ruel, époux de Gloria Provost. Il laisse aussi dans le deuil ses enfants Richard (Linda Smith) et Marc (Paola Secco), son frère Richard (Marielle Martin), ses petits-enfants Christopher, Émilie, Clément et Thimothée, sa belle-sœur Denise Allard (Louis Roberge), ainsi que neveux et nièces, parents et amis.

Les funérailles auront lieu le samedi 2 février 2013 à 1 h 30 en l'église Saint-Gérard-Majella de Saint-Jean-sur-Richelieu. 635. Rue Dorchester.

La famille recevra les témoignages de sympathie à l'église une heure avant les funérailles.

Fleurs Jean Guillet
Porteur de message depuis 1990
450.359.4409
4177684

SIGOUIN
André
(1933 – 2013)



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 25 janvier 2013, à l'âge de 80 ans, est décédé monsieur André Sigouin, époux de feu Pierrette Godard. Il laisse dans le deuil ses enfants Sylvie (Daniel), Marcel (Guylaine), Carole (Frank), Luc, ses petits-enfants Simon, Joël, Félix, Marie-Soleil, Guillaume, Alexandra, Jan-Phlipp, Marie-Ann, Julien, William-Christopher, son amie Thérèse, ses frères et sœurs, ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis.

Les funérailles auront lieu le samedi 2 février 2013 à 11 h, en l'église Saint-Athanase, 500, 1re Rue, Saint-Jean-sur-Richelieu, (secteur Iberville) J2X 3B2.

Direction funéraire

Complexe funéraire LeSieur & Frère
95, BOUL. SAINT-LUC
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
J2W 1E2
450 359-0990

La famille recevra les témoignages de sympathie à l'église une heure avant les funérailles.

TREMBLAY
Normand
(1944 – 2013)



À l'Institut de Cardiologie de Montréal (ICM) est décédé le 27 janvier dernier, à l'âge de 68 ans, Normand Tremblay, époux de Cécile Lacasse Tremblay. Il laisse également dans le deuil ses enfants : Marianick (Francis), Dominique (Geneviève) de même que ses cinq précieux petits enfants (Anika, Olivier, Julien, Jeanne et Clara). La famille élargie de même que ses nombreux amis le garderont en mémoire. Nous tenons particulièrement à remercier le personnel soignant et les médecins de l'ICM pour leur extraordinaire dévouement et empathie.

La famille recevra vos condoléances le dimanche 3 février 2013 au Complexe funéraire :

Complexe funéraire LeSieur & Frère
95, BOUL. SAINT-LUC
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
J2W 1E2
450 359-0990

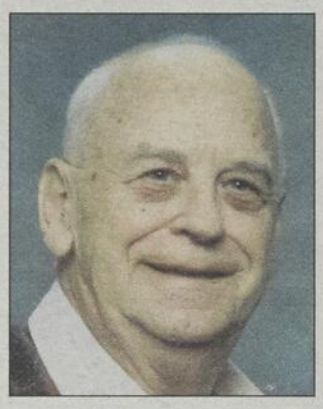
de 14 h 30 à 17 h et de 19 h à 21 h. Les funérailles seront célébrées à 14 h le lundi 4 février 2013 à l'église Saint-Luc au 350 Boulevard Saint-Luc, Saint-Jean-sur-Richelieu.

Au lieu de fleurs, ceux qui le souhaitent, peuvent faire un don In Memoriam à la fondation l'ICM (514-593-2525) ou en ligne au www.fondationicm.org).

LE CANADA FRANÇAIS NÉCROLOGIE

REMERCIEMENTS

LANDRY
Aimé
(1929 – 2013)



Suite au décès de monsieur Aimé Landry, survenu le 17 janvier 2013, à l'âge de 83 ans, les enfants et les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie (soit par offrandes de messes, dons, fleurs, cartes, assistance aux funérailles) et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

STE-MARIE
Paul
(1961 – 2012)



Suite au décès de Paul Ste-Marie, survenu le 26 décembre 2012 à l'âge de 51 ans, ses frères et soeurs désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie soit par offrandes de messe, fleurs, cartes, dons ou assistance aux funérailles.

Prière de considérer ces remerciements comme étant personnels.

ANNIVERSAIRES

1er anniversaire

GRUSLIN
Pierre
(1936 – 2012)



Déjà un an que tu nous as quittés.

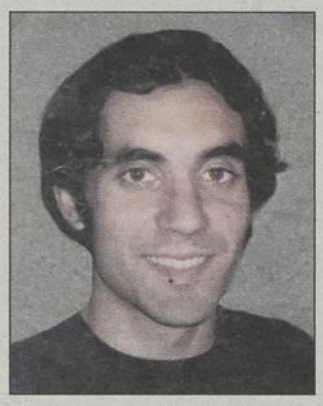
Tu nous manques beaucoup.

Continue de veiller sur nous tous comme tu l'as toujours fait.

Ton épouse, tes enfants, tes petits-enfants et arrière-petits-enfants

2e anniversaire

MARTIN
Maxime
(1984 – 2011)
(4 février 2011)



Deux ans se sont écoulés depuis ton départ et papa est allé te rejoindre.

La vie n'est plus la même.

Que tous ceux qui l'ont connu aient une pensée spéciale pour lui.

Maman et Mylène

8e anniversaire

SARAN
Angelo
(29 janvier 2005)



Déjà huit années se sont écoulées. Il n'y a pas une journée qui passe sans avoir une pensée pour toi.

Tes enfants et petits-enfants

10e anniversaire

DUPUIS
Florant
(1941 – 2003)



Ton départ rapide nous as tous ébranlés. Déjà 10 ans se sont écoulés depuis que tu nous as quittés. Nous sommes privilégiés de t'avoir eu dans nos vies et nous en conservons de merveilleux souvenirs. Chacun de ces souvenirs nous rappellent à quel point tu étais le plus merveilleux des maris, le meilleur des pères et le plus formidable des grands-pères.

Nous t'aimons à l'infini et continue de nous guider à travers notre quotidien. Nous te gardons bien collé sur notre cœur à jamais.

Merci de veiller sur nous.

Ton épouse, enfants et petits-enfants

TABLEAUX INDICATEURS

BASEBALL POCHE

Âge d'or St-Jean

Classement 22 janvier

	Pts	Meilleure moyenne	
Champlain	6	Aline Bilodeau	2,75
Gouin	6	Normand Bard	2,59
St-Louis	6	Elisabeth Blais	2,55
St-Paul	4	Bill Wilkes	2,37
Latour	4	Bernard Goyette	2,27
Lévis	2		
Cartier	2		
Frontenac	2		
Laurier	2		
Richelieu	2		
Marchand	0		
Vanier	0		

BILLARD

Billard O'Tips

Moules & usinage Moreau
Classement 22 janvier

	PG	PP	Pt	Moy.
Café Classique	745	571	1316	566
Peint. Mercier & Frère	727	584	1311	555
Les Boys Coiff. pour lui	669	598	1267	528
Garage du travailleur	646	624	1270	509
Moules & Usinage Moreau	654	643	1297	504
Alim. Plus inc.	622	663	1285	484
Pétrole Lucar	626	689	1315	476
RTC Réparation Plus	472	791	1263	374

Classement des joueurs

	PG	PP	Pt	Moy
D. Ouellet, Mercier&Mercier	162	91	253	640
S. O'Neil, Café Classique	136	79	215	633
D. Zibkowski, Boys Coif.	101	59	160	631
F. Marion, Café Classique	153	92	245	624
R. Legault, Café Classique	154	99	253	609

Karaté Richard Poulin
Classement 24 janvier

	PG	PP	Pt.	Moy.
Londero Sport	1155	979	2134	541
R. Guay Serv. Financiers	1060	1003	2063	514
Lave-Auto SD	1079	1045	2124	508
Clin. Visuelle Papineau	1089	1071	2160	504
Nett. Ph. Théberge	1052	1058	2110	499
Constr. B. Lajoie-Peinture Yves Mercier	1049	1090	2139	490
Lavage Haut-Richelieu	959	1029	1988	482
Services ACM	994	1159	2153	462

Classement des joueurs

	PG	PP	Pt	Moy
S. Deslauriers, Londero	255	157	412	619
G. Charron, Const. B. Lajoie	217	164	381	570
J.G. Thivierge, Net. Ph Théberge	220	168	388	567
P. Jubinville, R. Guay Serv. Fin.	221	171	392	564
P. Fréchette, Net. Ph. Téberge	230	187	417	552

Restaurant Ti-Pitates
Classement 23 janvier

	G	PP	Pt	Moy.
Ultra Clair	547	478	1025	534
Daudi Pavage et Exc.	540	473	1013	533
PME Inter Not. Montérégie	489	489	978	500
Disco Mobile Bou-Bou	485	491	976	497
Carrosserie Fafard	491	503	994	494
Outzone	438	574	1012	433

Classement des joueurs

	PG	PP	Pt	Moy
R. Barnes, Carr. Fafard	109	53	162	673
S. Bernier, Daudi Pavage	110	62	172	640
M. Dufour, Daudi Pavage	122	69	191	639
M. Gagnon, Ultra Clair	114	71	185	616
C. Charrette, Daudi Pavage	100	64	164	610

Lucar produits pétroliers
Classement 23 janvier

	PG	PP	Pt	Moy.
Vitrerie Chambly	555	390	945	587
Rebel et Style	532	407	939	567
Vitrerie Saran	522	417	939	556
AC Carbone	529	439	968	546
Martin L'Écuyer Royal	508	446	954	532
CEB Courrier Intern.	464	496	960	483
Cafétéria Soupe et Crème	436	505	941	463
Cuisine Meuble Moulure	400	538	938	426
Paré Ass. et Services Fin.	383	525	908	422
Laudiom Son Éclairage	385	550	935	412

Classement des joueurs

	PG	PP	Pt	Moy
A. Mertn, Vitrerie Saran	83	38	121	686
S. Roy, AC Carbone	128	62	190	674
M. Nadeau, Caf. Soupe & Crème	124	66	190	653
D. Mallette, Vitrerie Chambly	35	20	55	636
S. Pelletier, Rebel et Style	117	69	186	629

DARDS

Ligue de dards du mercredi

23 janvier

Classement	PJ	PG	PP	Pt
François Turcotte	90	67	23	67
Jean-Jacques Roy	90	54	36	54
Steeve Simard	90	50	40	50
André Lyons	90	48	542	48
Bruno Turgeon	90	47	43	47
Dominique Mallet	90	41	49	41
Germain Saingelain	84	38	46	38
Pierre Daneau	84	38	46	38
Luc Turcotte	90	34	56	34
Lucien Simard	90	27	63	27

Étoiles
Femmes - Hommes

Colette Goulet	15
Denise Maltais	15
Thérèse DuPaul	12
François Turcotte	50
Patrick Chouinard	37
Steeve Simard	36

Hauts scores
Femmes - Hommes

Josée Surprenant	140
Dominique Mallet	140
Alexandra Milliard	138
François Turcotte	180
Patrick Chouinard	180
Lucien Simard	140
Luc Turcotte	140
André Lyons	140
Bruno Turgeon	140
Steeve Simard	140

QUILLES

Boule de neige

Classement 22 janvier

	PG	PP	Qui
Avalanche	20	4	8336
Verglas	14	10	8515
Tempête	14	10	8185
Iceberg	14	10	8601
Rafale	12	12	9291
Igloo	10	14	8811
Esquimaux	10	14	8970
Blizzard	10	14	8732
Flocon	8	16	8785
Glaçons	8	16	8659

Semaine
Plus haut simple

Jean-Sébastien Leclair	275
Joannie Fradette	280

Plus haut triple

Jean-Sébastien Leclair	766
Jacky Plante	654

Clarenceville

Classement 25 janvier

	PG	PP	Qui
Étoiles	96	64	52715
Sautés	94	66	56389
Bijoux	86	74	52721
Braves	84	76	53945
Éclairs	80	80	53416
Intrépides	70	90	60275
Rossignols	66	94	60388
Colibris	64	96	59466

Semaine
Plus haut simple

Réjean Girouard	245
Jeanne Brisson	238

Plus haut triple

Réjean Girouard	651
Jeanne Brisson	577

Copains du Mardi

Classement 22 janvier

	PG	PP	Qui
M. Lahaie	86	58	52698
M. Pépin-	86	58	52939
C. Boudrias	84	60	52084
N. Boyer	76	68	52756
L. Globensky	76	68	52624
M. Tardif	74	70	52459
H. Tardif	70	74	51615
J.G. Hould	68	76	53514
L. Ally	64	80	53462
J. Caron	64	80	52701
M. Prévost	58	86	52087
A. Beaudin	58	86	48051

Semaine
Plus haut simple

René Martin	261
Louise Ally	253

Plus haut triple

René Martin	684
Marie Lacroix	624

Fernand-Auclair

Classement 25 janvier

	PG	PP	Qui
Rest. Mikes	96	64	61071
Dery Toyota	92	68	61657
Stylistik Coiffure	90	70	56993
Pièces Auto Iberville	88	72	58513
Boucherie Halles	84	76	59337
Vitrerie Saran	80	80	60559
Restaurant Dan	70	90	57087
Lefebvre-Payette Ass.	68	92	59233
Auberge National	66	94	57374
GCP Construction	66	94	57190

Semaine
Plus haut simple

Jean-Pierre Vigeant	258
Linda Pascoal	250

Plus haut triple

Jean-Pierre Vigeant	706
Linda Pascoal	698

Les Jonquilles

Classement 23 janvier

	PG	PP	Qui
M. Thuot	82	62	41590
C. Éthier	81	63	35785
N. Leblanc	78	66	37856
Y. Ménard	68	76	38703
C. Vigneault	67	77	37895
J. Bisaillon	56	88	40682

Semaine
Plus haut simple

Marie Thuot	233

Plus haut triple

Marie Thuot	570

Les Joyeux Lurons

Classement 25 janvier

	PG	PP	Qui
Panthères	92	68	45936
Toupies	90	70	51631
Scorpions	86	74	53037
Outsider	80	80	54886
Sautés	80	80	50820
Micmacs	80	80	51527
Chevaliers	70	90	42989
Big Mooses	62	98	47641

Semaine
Plus haut simple

Ghislain Pellerin	257
Solange Campeau	226

Plus haut triple

Ghislain Pellerin	655
Chantal Denis	578

Pros du mercredi

Classement 23 janvier

	PG	PP	Qui
Têtes à claques	32	8	13458
Invincibles	26	14	13528
Girouettes	25	15	12061
Pit Boules	24	16	12165
Beaux-Bébés	22	18	13368
Lions	19	21	12505
Tornade	18	22	11846
Mouffettes	12	28	13175
Reds Boules	12	28	12049
Belles Gueules	10	30	11760

Semaine
Plus haut simple

Alain Rufiange	257
Nancy Poirier	266

Plus haut triple

Alain Rufiange	684
Jeanne Thibault	665

Sabrevois

Classement 23 janvier

	PG	PP	Qui
C. Nadeau	84	60	46355
M. Lapointe	78	66	42021
A. Rolland	76	68	46618
J. Matthyssen	74	70	43503
E. Perks	74	70	41764
C.H. Lacaille	68	76	42265
J. Bombardier	68	76	39859
F. Raymond	66	78	42451
J. Prairie	64	80	42744
R. Bayard	62	82	42091

Semaine
Plus haut simple

Pierre Roy	243
Fernande Raymond	264

Plus haut triple

Pierre Roy	636
Fernande Raymond	641

St-Alexandre

Classement 21 janvier

	PG	PP	Qui
R. Caron	97	47	34319
J. Matthyssen	84	60	38466
A. Bessette	83	61	36959
A. Rolland	79	65	35313
P. Rousselle	59	85	34836
P. Rolland	52	92	36945

Semaine
Plus haut simple

Raymond Forget	241
Jeanne Matthyssen	226

Plus haut triple

Raymond Forget	588
Jeanne Matthyssen	626

St-Luc

Classement 24 janvier

	PG	PP	Qui
E. Slight	98	54	47170
J.G. Hould	93	59	45569
R. Hamel	90	62	45928
G. Laporte	82	70	47685
G. Vinet	80	72	45531
M. Bougie	78	74	46366
C. Michaud	76	76	45643
S. Duclos	75	77	45446
L. Landry	73	79	43990
H. Duchesne	62	90	42241
M. Proulx	56	96	45684
G. Delinelle	49	103	41968

Semaine
Plus haut simple

Denis Lestage	246
Antoinette Laporte	237

Plus haut triple

Richard Hamel	598
Antoinette Laporte	639

Sainte-Thérèse

Classement 24 janvier

	PG	PP	Qui
Entrepreneur Artis.	102	50	46140
Buffet du Chef	90	62	47392
Romain Coiffure	90	62	49118
Belle Province	83	69	47542
Me Maryse Landry	82	70	46301
Pharm. J. Coutu	76	76	44612
Coiffure Accès Beauté	74	78	44028
Alim. Île Ste-Thérèse	71	81	49683
CP Desj. H-R	65	87	45189
Piscine Caron	63	89	47728
Dupont Ford	60	92	46055
Pizzeria St-Luc	56	96	43201

Semaine
Plus haut simple

André Marchesseault	300
Pierrette Maille	257

Plus haut triple

André Marchesseault	643
Johanne Dubé	627

TABLEAUX INDICATEURS

Seray

Classement 21 janvier

	PG	PP	Qui
S. Roy	90	46	45366
L. Giroux	81	55	44803
L. Trudel	78	58	45515
M. Duval	74	62	46338
F. Bisaillon	71	65	50223
N. Quintin	70	66	45047
A. Chaumont	65	71	51460
L. Bessette	61	75	45161
R. Gaudreau	59	77	46836
M. Cezard	58	78	42171
G. Gaboriault	56	80	44545
G. Huppé	53	83	45689

Semaine

Plus haut simple

Guy Giroux	278
Nicole Mercier	300

Plus haut triple

Fernand Bisaillon	731
Nicole Mercier	824

Classique Mixte

Classement

Équipes	Pts	V	T	PJ	Tot
J.P. Maynard	16	6	2	9	53521
L. Guérin	14	5	2	9	54787
C. Iler	14	4	3	9	56329
D. Galipeau	13	4	2	9	53152
M. Thériault	12	5	1	9	56171
M. Galipeau	11	4	1	9	57708
L. Arcand	8	4	0	9	53352
A. Provost	8	3	1	9	55476

Meneur de la semaine Partie

André Provost	255
Linda Arcand	235

Semaine

Réjean Girouard	684
Linda Arcand	579

Féminine Laurier

Classement

Équipes	Pts	V	T	PJ	Tot
G. Delinelle	82	32	9	54	43540
N. Raymond	76	27	11	54	44028
G. Martel	73	27	9	54	43665
M. Boucher	57	21	7	54	41966

Meneur de la semaine Partie

Micheline Boucher	204

Semaine

Pauline Gagné	542

La Coupe du Monde

Classement

Équipes	Pts	V	T	PJ	Tot
Brésil	26	10	4	912	9070
Norvège	20	7	3	12	10217
Montana	12	5	1	12	9364
Espagne	4	2	0	12	8908

Meneur de la semaine Partie

Stéphane Morais	245
Clémence Tremblay	194

Semaine

Gaétan Tremblay	620
Clémence Tremblay	541

La Légion

Classement

Équipes	Pts	V	T	PJ	Tot
J. Ferland	16	5	3	9	49290
M-N Morency	14	6	1	9	50155
G. Rivest	14	5	2	9	50861
R. Chaput	14	5	2	9	50431
L. Gadoury	12	4	2	9	51312
H. Verdon	10	4	1	9	51109
J. Cloutier	8	4	0	9	50763
M. Campeau	8	3	1	9	49400

Meneur de la semaine Partie

Léo Verdon	242
Candide Harrison	231

Semaine

Léo Verdon	671
Candide Harrison	593

Les Amis du Mardi

Classement

Équipes	Pts	V	T	PJ	Tot
S.P. Breton	88	33	11	54	41162
A. Freve	80	30	10	54	41611
D. Lord	74	27	10	54	41640
C. Corriveau	72	27	9	54	43723
C. Fortin	64	24	8	54	38268
P. Faucher	54	21	6	54	40450

Meneur de la semaine Partie

Denis Gagnon	235
Simone Poulin	222

Semaine

Denis Gagnon	603
Annette Giroux	566

Les Aventuriers

Classement

Équipes	Pts	V	T	PJ	Tot
Architectes	24	8	4	12	8920
Vitriers	22	8	3	12	9787
Militaires	16	6	2	12	9852
Démolisseurs	16	6	2	12	9780
Policiers	14	6	1	12	8903
Gardiens	14	5	2	12	9311
Cuisiniers	12	5	1	12	8049
Danseurs	10	4	1	12	9239

Meneur de la semaine Partie

Gaétan Cedras	268
Jeanne D'Arc Thibeault	248

Semaine

Gaétan Cedras	698
Lise Prévost	577

Les Pneus JTG

Classement

Équipes	Pts	V	T	PJ	Tot
New York	140	11	4	12	10459
Pittsburgh	113	8	3	12	10012
Calgary	93	7	3	12	9784
Canadiens	83	5	1	12	9992
Détroit	82	5	1	12	9816
Québec	74	4	2	12	9062
Chicago	66	3	1	12	10098
Vancouver	52	4	1	12	8912

Meneur de la semaine Partie

Réjean Pomerleau	249
Marielle St-Onge	225

Semaine

Michel Lapointe	610
Stéphanie Villandre	550

Ligue Yoyo

Classement

Équipes	Pts	V	T	PJ	Tot
C. Ménard	82	32	12	54	44976
S. Gagnon	82	30	11	54	47419
Y. Gagnon	70	29	10	54	55080
M. Lavallée	68	27	10	54	49343
L. Demers	64	25	8	54	48181
S. St-Pierre	60	26	8	54	48336
J. Ménard	60	24	6	54	58688
J. Guenette	58	23	7	54	34355

Meneur de la semaine Partie

Michel Gaudreau	250
Gertrude Poisson	210

Semaine

Michel Gaudreau	611
Gertrude Poisson	566

Auto Parts

Classement 26 janvier

	PG	PP	Qui
Y. Dallaire	54	18	38061
R. Boulay	42	30	37444
R. Fournier	42	30	35609
C. Lapointe	38	34	36290
F. L. Dallaire	36	36	36802
G. Cayer	36	36	36253
S. Gagnon	30	42	39177
C. Morin	29	43	38329
R. Dallaire	29	43	37496
M. Girard	24	48	38179

Semaine

Plus haut simple

Robert Girard	252
Nancy Campbell	220

Plus haut triple

François L. Dallaire	716
Nancy Campbell	578

Bibitte Dry

Classement 22 janvier

	PG	PP	Qui
Anacondas	10	2	30572
Libellules	8	4	29082
Serpents	7	5	32322
Guêpes	6	6	32337
Cigales	6	6	31779
Monarques	6	6	30942
Couleuvres	6	6	30054
Maringouins	5	7	34544
Coccinelles	3	9	32246
Cobras	3	9	31847

Semaine

Plus haut simple

Pierre Bousquet	224
Jeanne D'Arc Landry	193

Plus haut triple

Michel Bonnefon	574
Jeanne D'Arc Landry	512

Évasion

Classement 25 janvier

	PG	PP	Qui
All-Stars	45	31	35457
A-Sur-Anse	43	33	35962
Klingkers	43	33	33804
Gangsters	41	35	36466
Dum-Hass	38	38	35840
Mary & Cie	37	39	38055
Les 4 As	37	39	31992
Bo-leur	35	41	34753
Chevaliers	31	45	40122
ONL-C-PA	30	46	34548

Semaine

Plus haut simple

Than Ha	279
Sandra Goyette	202

Plus haut triple

Than Ha	647
Sandra Grégoire	544

Les Joyeux Copains

Classement 23 janvier

	Pts	Qui
B. Turgeon	240	48552
P. Raymond	231	48242
M. Samson	223	48342
C. Jussaume	218	47965
P. Hemmings	211	47946
C. Quintin	204	48005
Y. Nantel	202	48022
P. Larose	193	47982
A. Goyette	191	47889
F. Charbonneau	189	47998
C. Laveault	188	47827
A. L'Écuyer	178	47825

Semaine

Plus haut simple

J. René Tremblay	258
Chantal Quintin	205

Plus haut triple

Claude Laveault	641
Chantaa Quintin	560

Les Joyeux Lurons

Classement 22 janvier

	PG	PP	Qui
R. L'Écuyer	44	28	32537
Y. Aubé	38	34	35627
H. Demers	36	35	32067
A. Hébert	36	36	31870
D. Guérin	36	36	30750
Y. Benoit	36	36	31571
M. Samson	35	36	32014
R. Godin	35	37	32257
L. Allaire	35	37	33216
P. Temelini	28	44	30867

Semaine

Plus haut simple

Maurice Samson	233
Diane Guérin	201

Plus haut triple

Yvon Aubé	598
Diane Guérin	520

Les Joyeux Naufragés

Classement 27 janvier

	PG	PP	Qui
Équipe 1	84	76	35475
Équipe 2	83	77	36564
Équipe 4	82	78	35514
Équipe 3	71	89	34810

Semaine

Plus haut simple

Daniel Viens	178
Johanne Vallée	180

Plus haut triple

Daniel Viens	484
Johanne Vallée	482

Les Orphelins

Classement 25 janvier

	PG	PP	Qui
R. Berthiaume	72	48	13259
M. Robidoux	65	55	12519
P. Marion	61	58	13616
P. Jacques	60	59	11356
J. Bissonnette	58	62	12904
G. Surprenant	56	63	11369
M. Riel	56	64	12449
J. Duquette	50	70	11559

Semaine

Plus haut simple

M. Olivier Ouellette	247
Mélanie Robidoux	201

Plus haut triple

Réjean Morin	694
Mélanie Robidoux	547

Michel Goyette

Classement 27 janvier

	PG	PP	Qui
Équipe 4	192	181	34739
Équipe 5	189	159	41680
Équipe 9	188	167	37966
Équipe 6	187	172	39678
Équipe 10	177	185	28786
Équipe 8	174	184	35430
Équipe 3	172	155	33314
Équipe 1	167	189	39666
Équipe 2	163	182	35055
Équipe 7	158	193	39881

Semaine

Plus haut simple

Luc Laliberté	245
Manon Benoit	219

Plus haut triple

Roland Comeau	666
Catherine Faust	595

Plomberie DS

Classement 23 janvier

	PG	PP	Qui
D. Matesi	57	35	42326
M. Couture	56	38	41348
Ro. Girard	46	38	41293
C. Bisaillon	47	40	42771
M. Fortier	45	42	42580
F. Lussier	45	45	42300
F. Rolland	39	44	41751
A. Brodeur	35	46	42467
M. Martin	35	53	41618
Ri. Girard	27	51	41380

Semaine

Plus haut simple

Sylvain Gagnon	258

Plus haut triple

Sylvain Gagnon	701

RBL Ventilation

Classement 21 janvier

	PG	PP	Qui
Auto Part	9	1	36240
J. Lahaie	9	1	34353
CS Construction	7	3	34488
Les Frères Moreau	6	4	33711
A votre Image	5	5	33350
Salon Jeannine	5	5	32541
Emballage St-Jean	4	6	33925
Taxi Union	2	8	36386
RBL Ventilation	2	8	32923
Resto Chez Dan	1	9	32392

Semaine

Plus haut simple

Maxime Girard	246
Sylvie Messier	221

Plus haut triple

Jean Lahaie	685
Josée Lahaie	568

Sportive

Classement 24 janvier

	PG	PP	Qui
M. Gauthier	113	87	23633
R. Dallaire	122	98	25955
D. Matesi	116	104	26244
K. Durant	113	106	26411
C. Duhaime	112	107	25647
M. Caya	112	108	25251
S. Tougas	110	109	26070
L. René	108	111	25539
R. Leroux	97	122	26025
R. St-Germain	85	135	24902

Semaine

Plus haut simple

Claude Duhaime	279

Plus haut triple

Kevin Durant	740

Amis de la Montérégie

Classement 25 janvier

	PG	PP	Qui
J. Bolduc	49	31	9720
D. Roy	47	32	9541
A. Boyer	42	38	9813
M. Rockwood	41	39	9369
M. Hébert	34	46	9451
N. Hamel	26	53	9311

Semaine

Plus haut simple

André Boyer	257
Nathalie Hamel	161

Plus haut triple

André Boyer	619
Nathalie Hamel	435

Babys Boomers

Classement 30 janvier

	PG	PP	Qui
S. Lefrançois	51	28	10733
K. Huyghe	50	30	10616
R. St-Pierre	48	32	10177
M. Raymond	42	37	10466
C. Brunelle	41	39	10491
P. Bernard	40	39	10316
M. Duchesneau	40	39	10266
M. Laplante	39	41	10314
A. Bilodeau	34	45	10290
P. Martin	33	46	9976
I. Fortin	29	50	10270
C. Fontaine	29	50	10065

Semaine

Plus haut simple

Simon Lefrançois	269
Lyne Boudriau	206

Plus haut triple

Simon Lefrançois	784
Lyne Boudriau	536

Juniors du Boule-Vard

Classement 3 février

	PG	PP	Qui
W. Gervais	0	0	11325
M. Roy	0	0	9045
M. Poirier	0	0	8437
Z. Lareau	0	0	5899

Semaine

Plus haut simple

Frederic Jean	132
Mylène Martin	137

Plus haut triple

Maxime Roy	353
Mylène Martin	362

Les Courageux

Classement 28 janvier

	PG	PP	Qui
Boucherie Bernard	90	54	36011
Suma Ordinateur	86	58	36327
C.F. Phoenix	80	64	35970
Céramique Moderne	80	64	35734
Const. B. Tessier	78	66	35638
Salon L'Ami	78	66	35109
Transm. Rondeau	77	67	35353
Stéréo Plus	76	68	35247
Garage Dubois	60	84	35190
Domax	59	85	35232
Resto Le Normand	58	86	35198
Érablière Meunier	42	102	34516

Semaine

Plus haut simple

Gaétan Beauvais	225
Francine Joly	211

Plus haut triple

Gaétan Beauvais	585
Murielle Barrière	547

Les Farceurs

Classement 31 janvier

	PG	PP	Qui
Bang Management	56	19	45546
Kebec Électrique	39	37	45630
Connexion	38	38	44691
Royal LePage	37	39	44361
Pharm. J. Dufour	33	43	44146
Coiffure Modus	24	51	44252

Semaine

Plus haut simple

Claude Rousseau	268
Réjeanne Gagnon	282

Plus haut triple

Claude Rousseau	727
Réjeanne Gagnon	466

Les Mordus

Classement 24 janvier

	PG	PP	Qui
P. Temelini	317	29	47626
C. Quintin	310	42	47732
N. Martel	307	32	47477
F. Brunelle	306	44	47702
C. Trudeau	306	34	47605
L. Allaire	297	40	47345
A. Goyette	2993	45	47498
JD Taillefer	283	48	47149
A. L'Écuyer	270	52	47118
C. Laveault	266	50	46949
G. Charbonneau	256	48	46877
A. Rémillard	235	55	46544

Semaine

Plus haut simple

Réal Payant	266
Jocelyne Labonté	205

Plus haut triple

André L'Écuyer	714
Chantal Quintin	524

Ligue Amicale

Classement 29 janvier

	PG	PP	Qui
P. Paterson	92	60	46460
Y. Nantel	86	66	45710
Mad. Fougère	84	68	45281
C. Jussaume	81	71	45766
JD Taillefer	81	71	45263
F. Robert	78	74	45876
A. Langlois	76	76	45692
G. Boucher	76	76	45659
H. Langlois	76	76	45411
F. Charbonneau	61	91	45382
G. Corriveau	61	91	45362
Mau. Fougère	60	92	45326

Semaine

Plus haut simple

Noël Chenard	199
Jeanne D'Arc Taillefer	177

Plus haut triple

Noël Chenard	548
Jeanne D'Arc Taillefer	474

Ligue du Vendredi

Classement 25 janvier

	PG	PP	Qui
Cinéphiles	91	61	28544
Gais	80	72	28391
Rebelles	74	78	28044
Plongeurs	73	79	28355
St Alex en Feu	69	83	28420
Bons Gars	69	83	28319

Semaine

Plus haut simple

Richard Poitras	212
Lisette Legault	153

Plus haut triple

Richard Poitras	609
Lisette Legault	417

Ligue Élites

Classement 3 février

	PG	PP	Qui
S. Lefrançois	0	0	26296
S. Lamontagne	0	0	24183
G. Roy	0	0	22795
M.O. Ouellette	0	0	21375

Semaine

Plus haut simple

Marc O. Ouellette	270
Cynthia Brunelle	184

Plus haut triple

Marc O. Ouellette	664
Cynthia Brunelle	537

Limoneux

Classement 28 janvier

	PG	PP	Qui
F. Lussier	106	54	19621
R. Gagné	98	61	20112
R. St-Germain	95	65	19862
V. L'Écuyer	91	68	19982
M. Jean	85	75	19206
D. Simard	79	81	20137
M. Couture	78	81	19838
C. L'Écuyer	74	86	19421
M. St-Pierre	66	94	19675
M. Ouellette	65	94	18554
C. Rousseau	62	97	18963
S. Thibodeau	58	101	18558

Semaine

Plus haut simple

Michel St-Pierre	288

Plus haut triple

Michel St-Pierre	801

Mardicus

Classement 29 janvier

	PG	PP	Qui
R. Parize	90	54	41005
E. Castonguay	88	56	41639
L. Lamontagne	82	62	41418
C. Ravenelle	82	62	40667
J.N. Belval	81	63	40818
R. Macaluso	78	66	40854
R. Bricault	74	70	40294
F. Lussier	69	75	40541
P. Bertrand	69	75	40335
M. Guérin	62	82	40009
G. Phaneuf	54	90	39718
C. Ouimet	35	109	39655

Semaine

Plus haut simple

Simon Lefrançois	289
Jacinthe Boissé	198

Plus haut triple

Simon Lefrançois	698
Nathalie Goulet	499

Resto Belgo

Classement 25 janvier

	PG	PP	Qui
C. Bienvenue	42	30	37529
S. Laliberté	42	30	37257
N. Fontaine	39	33	37102
P. Beaudet	37	34	37398
S. Darveau	28	43	37271
M. Crossland	27	45	36908

Semaine

Plus haut simple

Martin Crossland	229
Nathalie Bolduc	189

Plus haut triple

Serge Darveau	611
Nathalie Bolduc	526

Retraité de la Crane

Classement 25 janvier

	PG	PP	Qui
J.J. Hébert	44	32	33368
G. Perron	40	36	33257
D. Hébert	35	41	32824
M. Bombardier	33	43	33007

Semaine

Plus haut simple

J-Jacques Hébert	172
Ginette Perron	166

Plus haut triple

J-Guy Bessette	465
Ginette Perron	447

Roule ma Boule

Classement 27 janvier

	PG	PP	Qui
R. Payant	18	6	7060
J. Dextraze	16	8	7165
F. Lussier	14	10	7256
C. Quintin	14	10	7103
M. Girard	12	12	7076
Y. Roy	8	16	6989
M. Bolduc	8	16	6894
R. Parise	6	18	6838

Semaine

Plus haut simple

François Lussier	289
Chantal Quintin	247

Plus haut triple

François Lussier	716
Chantal Quintin	605

St-Luc Mur Sec

Classement 31 janvier

	PG	PP	Qui
Y. Bernier	49	31	47048
D. Blanchette	45	35	47212
M. Chouinard	40	40	46782
S. Bernier	37	43	46744
D. Bernier	36	44	47167
A. Guay	33	47	47243

Semaine

Plus haut simple

Denis Bernier	257
Johanne Laplante	180

Plus haut triple

Denis Bernier	724
Johanne Laplante	434

Donnez votre vieux véhicule à AUTO-REIN

Vous contribuez à lutter contre les maladies rénales et à protéger l'environnement

Remorquage gratuit | Reçu pour fins d'impôt émis

LA FONDATION CANADIENNE DU REIN

1 888 2AUTO-REIN / 1 888 228-8673 www.rein.ca/quebec

La Coupe Vanier à Marcel-Landry

RICHARD **HAMEL**
richard.hamel@tc.tc

Après avoir présenté la Coupe Vanier samedi soir au banquet annuel des Géants du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, Mathieu Masseau a fait une halte avec le précieux trophée lundi midi, à la polyvalente Marcel-Landry.

Le secondeur du Rouge et Or de l'Université Laval est venu rencontrer les jeunes pour leur parler de sa dernière saison et rappeler son parcours de joueur de football.

Il a mentionné qu'il ne connaissait pas le football avant son arrivée à Marcel-Landry. «J'ai participé au camp de printemps et j'ai trippé», a-t-il affirmé.

Durant son séjour avec les Oursons, deux moments importants lui sont venus à l'esprit. «On avait gagné le championnat régional à Varennes à ma deuxième année chez les cadets. On avait aussi mis fin à une disette de quinze ans en battant les Obélix d'Armand-Racicot sur le dernier jeu du match grâce à un catch de Mathieu Trudel-Poirier.»

Mathieu Masseau a par la suite porté les couleurs des Géants de Saint-Jean pendant trois saisons. «On n'a pas remporté de trophée, mais ce fut de très belles années.»

Courtisé par le Vert & Or de l'Université de Sherbrooke, le secondeur a préféré se joindre au Rouge et Or de l'Université Laval.

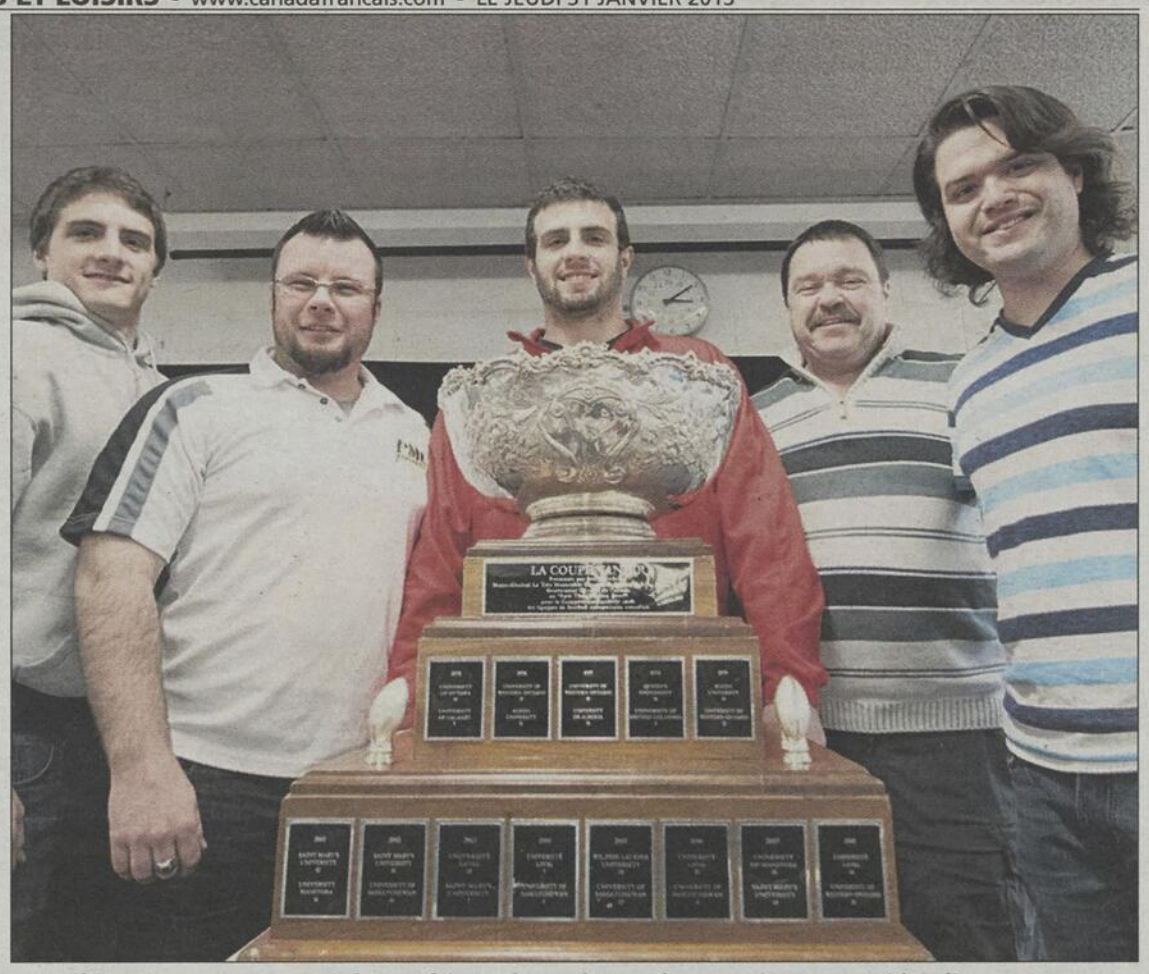
À son année recrue, en 2011, il a atteint la finale, mais la Coupe Vanier est allée aux Marauders de l'Université Mc Master. Le Rouge et Or a vengé sa défaite en disposant des Marauders en novembre dernier pour reprendre le fameux trophée.

En plus de ce titre, Mathieu Masseau a reçu deux honneurs, étant choisi au sein de l'équipe d'étoiles du Québec et du Canada.

Sur le plan académique, l'athlète de 22 ans poursuit ses études en administration des affaires, profil gestion urbaine et immobilier. Il souhaite terminer son bac et peut-être sa maîtrise.

Il a d'ailleurs mentionné aux élèves présents lundi midi à la cafétéria de Marcel-Landry l'importance de réussir ses études. «Les efforts à l'école et l'assiduité sont de bonnes valeurs à transmettre.»

Mathieu Masseau aimerait continuer sa carrière avec le Rouge et Or puis espère être recruté par une équipe professionnelle de la Ligue canadienne. ■



Mathieu Masseau, entouré de son frère, Alexandre, et des entraîneurs, David Galipeau, Jacques Brisson et Guillaume Chicoine.

DÈS LE 5 FÉVRIER

Football scolaire: les Titans en gymnase

RICHARD **HAMEL**
richard.hamel@tc.tc

L'organisation de football des Titans entreprend ses activités en vue de la saison 2013. Les joueurs et entraîneurs ont rendez-vous la semaine prochaine pour le début du camp en gymnase.

Les Titans regroupent les écoles Joséphine-Dandurand, Marguerite-Bourgeoys, Dr-Alexis-Bouthillier et St. Johns.

Chez les juvéniles, les élèves nés entre le 1er octobre 1995 et le 30 septembre 1998 sont attendus dès le 5 février au Centre Saint-Edmond (275, rue Frontenac). Les séances auront lieu les mardis et jeudis de 16h30 à 18 heures, et ce, jusqu'au printemps.

Les casques et épaulettes seront remis le 5 et le 7 février à partir de 15 heures. Les entraîneurs espèrent compter sur un groupe d'environ 35 joueurs, composé de vétérans, de joueurs graduant de l'équipe cadette 2012, et de nouveaux.

CADETS

Du côté des cadets (élèves nés entre le 1er octobre 1998 et le 30 septembre 2000), il y aura une séance par semaine, le jeudi, de 15 heures à 16h30, au même endroit.

Le camp devrait s'amorcer le jeudi 7 février et se poursuivre également jusqu'au printemps. Les équipements seront remis le 7 février à 16h30, soit après l'entraînement.

Encore là, une trentaine de joueurs devraient être de retour de l'édition 2012, alors que certains étaient d'âge benjamin. Les entraîneurs espèrent que plusieurs nouveaux joueurs viendront aussi se greffer à ce noyau.

Enfin l'organisation des Titans veut aussi relancer l'équipe de catégorie benjamine, qui avait dû interrompre ses activités l'an dernier en raison d'un manque de joueurs.

Les élèves des écoles du territoire de recrutement, intéressés à faire partie des équipes des Titans, sont donc invités à se présenter à la première séance d'entraînement. Les joueurs doivent apporter leurs espadrilles, short et t-shirt. ■

Les Géants de l'année

RICHARD **HAMEL**
richard.hamel@tc.tc

Les Géants du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu ont profité de leur banquet annuel tenu samedi dernier pour dévoiler les joueurs s'étant le plus illustrés au cours de la saison 2012.

Le quart-arrière, Jérémie Mongeon-Duby, a reçu le titre du joueur par excellence et du joueur offensif de l'année. L'honneur du joueur défensif a été remis à Nicolas M. Bellefroid.

Chez les recrues, Alexandre Gagné (à l'offensive) et Jonathan Arseneault (à la défensive) ont été honorés.

Dominic Paquette (joueur de ligne), Guillaume Racine-Tessier (joueur des unités spéciales), Simon Proulx (joueur le plus amélioré) et Julien Girard (étudiant-athlète) complètent le tableau.

L'organisation des Géants a également souligné la présence de trois joueurs au sein de l'équipe d'étoiles de la deuxième division de la Ligue collégiale. Il s'agit de Jérémie Mongeon-Duby, Dominic Paquette et Guillaume Racine-Tessier. Ce dernier a aussi obtenu le mérite académique. ■



Vincent Decelles, entraîneur de la ligne offensive, en compagnie de Dominic Paquette, joueur de ligne.



Mathieu Bernier, entraîneur des secondeurs, remet le trophée du joueur défensif à Nicolas M. Bellefroid.



(Photos Judith Charette)

L'entraîneur-chef, Alex Surprenant, félicite le quart-arrière, Jérémie Mongeon-Duby, joueur par excellence et joueur offensif.



L'entraîneur de la ligne défensive, Benoît Fortin, en compagnie de Jonathan Arsenault, recrue défensive.



Guillaume Racine-Tessier, joueur des unités spéciales, reçoit les félicitations de Carl Surprenant, coordonnateur des unités spéciales.



Louis Gros, directeur par intérim des Services à la communauté, félicite Julien Girard, étudiant-athlète de l'année.



Nos jeunes judokas en compétition

Une dizaine de jeunes porte-couleurs du Club de judo du Haut-Richelieu participeront à une compétition cette fin de semaine à Varennes. Ils auront ainsi la possibilité de se qualifier en vue des Championnats provinciaux. Sur la photo, à l'avant: Jessie Mc Knight, William Fiset, Jérémie Leblanc, Lucas Desderejan et Sébastien Paquette. À l'arrière: Jennifer Joly, Philippe-Antoine Leblanc, Mickael Billy-Perron, William-David Brooke et Charles-Antoine Daneau. Pour toute information concernant les activités du club, il suffit de consulter le site: www.clubjudohautrichelieu.com ■



De nouvelles ceintures

Six élèves (à l'avant sur la photo) de l'école de karaté Richard Poulin ont réussi les examens en vue de l'obtention d'un nouveau grade. Il s'agit de Nathalie Thibault, William Clouâtre, Marilyn Bergeron, Luc Cousin et Jean-François Laberge (ceintures orange) ainsi que Annick Béland (ceinture bleue).■





4876558

REMISE ADDITIONNELLE DISPONIBLE AVEC LE PROGRAMME FAITES DE L'AIR!

GM Canada LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS 5 ANS 160 000 KM* • GARANTIE LIMITÉE SUR LES COMPOSANTS DU GROUPE MOTOPROPULSEUR • ASSISTANCE ROUTIÈRE • TRANSPORT DE COURTOISIE

contacterchevrolet.ca CHEVROLET

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2013 neufs suivants: Cruze (1PJ69/1SA), Sonic (1JU69/1SA), Trax (1JU76/1SA), Equinox (1LF26/1SA) et Silverado (CC10753/1SF). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Transport (1500$) et taxe de climatisation (100$, le cas échéant) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits et taxes en sus. 1. Chez les concessionnaires GM participants au Canada seulement. Offre réservée aux clients particuliers. De 750 à 3000 milles de récompense AIR MILES® offerts, selon le modèle acheté. Aucune valeur en argent. Cette offre ne peut être jumelée à certaines autres offres promotionnelles AIR MILES. Consultez votre concessionnaire GM participant pour plus de détails. Cette offre prend fin le 28 février 2013. Veuillez prévoir un délai de 4 à 6 semaines après la fin de cette promotion pour que les milles de récompense soient versés à votre compte d'adhérent AIR MILES®. Les milles sont émis par LoyaltyOne, Inc. et sont sujets aux conditions du Programme de récompense AIR MILES®/MC. Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Inc. et General Motors du Canada Limitée. 2. Prix à l'achat de 14865$ pour Sonic, 16120$ pour Cruze, 19995$ pour Trax et 28205$ pour Equinox. Paiements mensuels basés sur une location de 60 mois, à un taux de 0% pour Cruze LS 1SA et Sonic LS 1SA; basés sur une location de 60 mois, à un taux de 3,9% pour Trax; basés sur une location de 48 mois, à un taux de 0,9% pour Equinox. Sur approbation de crédit de la Financière GM. Limite annuelle de 20 000 km ; 0,16$ par kilomètre excédentaire. Certaines conditions s'appliquent. 3. Prix à l'achat de 27059$ pour Silverado. Total de 182 paiements effectués aux deux semaines, basés sur un financement à l'achat de 84 mois, à un taux de 0,99%. Sur approbation de crédit des Services de financement auto TD, de la Banque Scotia® ou d'Ally Crédit. Exemple : basé sur un financement de 27 059$ à un taux annuel de 0,99%, le paiement aux deux semaines est de 154$ pour 84 mois. Le coût d'emprunt est de 966,31$, et l'obligation totale est de 28025,31$. *La remise de 600$ à 1500$ est applicable à l'achat ou à la location d'un véhicule de l'année-modèle 2008 à 2013 en échange d'un véhicule de l'année-modèle 1998 ou antérieurs. Une initiative de l'AQLPA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fonds vert. Pour plus d'information, visitez le site www.faitesdelair.org. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAB Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.**



Les Broncos de Napierville, champions de la classe B.



Les Lynx 3 de Saint-Jean, finalistes de la classe B.

(Photo Judith Charette)

TOURNOI BANTAM

Les Broncos renversent les Lynx

RICHARD **HAMEL**
richard.hamel@tc.tc

Les Broncos de Napierville ont remporté les honneurs de la classe B du tournoi bantam de Saint-Jean-sur-Richelieu, grâce à une victoire de 6 à 2 contre les Lynx 3, dimanche dernier, au Colisée Isabelle-Brasseur.

Gabriel Blais a dirigé l'attaque des Broncos avec un tour du chapeau, marquant un but dans chaque période. Christophe Cyr, Jonathan Denis et Zachary Surprenant ont complété le pointage. Du côté des Lynx, Jérémy Serres et Kevin Vieira ont répliqué.

Les Broncos avaient atteint la finale après avoir disposé des Éclairs de Saint-Rémi, 5 à 0, alors qu'un triomphe de 3 à 1 contre les Mustangs de Napierville avait propulsé les Lynx vers l'ultime match.

Dans la classe A, les Dragons de Saint-Rémi ont mis la main sur le trophée à la suite d'un gain de 4 à 1 aux dépens des Castors de Marieville. Trois équipes de Saint-Jean-sur-Richelieu (les Chevaliers, les Lynx 1 et les Lynx 2) ont subi la défaite en quarts de finale.

Dans la classe CC, les deux équipes de la région n'ont pu se qualifier pour la ronde éliminatoire. Les Aigles de Saint-Jean-sur-Richelieu ont terminé leur tournoi avec une nulle et deux défaites, tandis que les Aigles du Richelieu ont perdu leurs trois matchs préliminaires.

Le titre est allé aux Noroits de Donnacona/Pont-Rouge, qui ont blanchi les Cantonniers de Magog, 5 à 0, en finale.

Cette joute complétait le premier volet du tournoi.

À l'issue de la fin de semaine, il y a eu nomination des équipes d'étoiles. Dans la classe B, les Lynx 3 y ont placé deux joueurs (Jonathan Vandal et Rudy Breton), tout comme les Broncos (Jérémie Guérin et Gabriel Blais). Yanick Bayeur (Mustangs de Napierville), Tommy Morel-Dupont (Titans de Gatineau) et Daniel Lafrenière (entraîneur des Éclairs de Saint-Rémi), complètent l'équipe.

Dans la classe A, soulignons la présence de Tommy Meunier des Castors de Marieville, de même que Jessy Daigle, Antoine Trudeau et l'entraîneur Jean Trudeau des Dragons de Saint-Rémi.



La mise au jeu protocolaire s'est déroulée en présence de Norbert Collard, président de la Ligue de hockey mineur, Stéphane Legrand, conseiller municipal, Daniel Parent, de Reebok CCM, Patrick-Emanuel Roy, de Sports aux puces, Michel Lavigne, de l'Association sportive Saint-Luc, Suzanne Lareau, de l'hôtel Relais Gouverneur et Denis Rondeau, président de la 47e édition.

ÇA CONTINUE

Depuis mardi, dix équipes AA et seize équipes BB se disputent les honneurs. Ce soir (jeudi), quatre matchs sont au programme. À 19 heures, le Blizzard BB du Haut-Richelieu affronte Shermont (Sherbrooke-Est) à l'aréna Marcel-Larocque.

Vendredi, seize joutes sont à l'horaire dès 10 heures. Les Aigles BB de Saint-Jean seront en action à 14h30 contre les Jets de Saint-Hubert, alors que le Blizzard se mesurera aux Gladiateurs de Québec-Ouest. Ces deux rencontres seront présentées à l'aréna Marcel-Larocque.

Le samedi 2 février, l'agenda sera également chargé avec dix-huit parties à compter de 8h30. Les Aigles compléteront leur ronde préliminaire en croisant le fer avec les Élites de Candiac à 11h30 à Marcel-Larocque.

Puis, le dimanche 3 février, les demi-finales des deux catégories seront présentées à 9 heures et à 10h30. La finale de la classe BB aura lieu à 15 heures et celle du AA à 17 heures, au Colisée Isabelle-Brasseur.

Il est possible de suivre les résultats du tournoi en consultant le site: www.tournoi-bantam-st-jean.org/ ■

SPORTS ET LOISIRS

SPORT COLLÉGIAL

RICHARD **HAMEL**
richard.hamel@tc.tc

Basketball

En congé depuis le début décembre, les équipes de basket du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu reprenaient leurs activités vendredi dernier en visitant les Nomades du collège Montmorency, à Laval. Les filles ont remporté une victoire de 55 à 49 pour ainsi décrocher un sixième triomphe en huit matchs. Les Johannaises accueilleront les Gauloises du collège de Rosemont ce vendredi, à 19 heures.

Pour sa part, l'équipe masculine a encaissé un sixième revers en dix parties, s'inclinant par la marque de 85 à 50. Les Géants reçoivent le collège Nouvelles-Frontières vendredi, à 21 heures.

Volleyball

Au volleyball, l'équipe masculine du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu a joué pour .500 au cours du week-end. Les Géants ont livré un duel très serré aux Faucons, vendredi, à Lévis-Lauzon. Ils ont perdu les deux premières manches, 23-25 pour ensuite l'emporter par le même score. Les Faucons ont arraché la victoire en remportant le quatrième set, 28 à 26.

Le lendemain, devant leurs partisans, les Johannais se sont repris avec une victoire en quatre manches (25-20, 22-25, 25-16 et 25-22) aux dépens des Volontaires de Sherbrooke.

Il s'agissait du dernier match local des Géants, qui profitent d'un congé en fin de semaine. Ils reprendront le boulot le 8 février alors qu'ils visiteront les Griffons en Outaouais. Le lendemain, ils se déplaceront à Saint-Jérôme pour se mesurer aux Cheminots, avant de compléter le calendrier régulier le 16 février à Limoilou. Les séries éliminatoires seront présentées les 22, 23 et 24 février au Cégep de Sherbrooke.

De son côté, l'équipe féminine de deuxième division disputera son prochain tournoi le dimanche 3 février, au collège Montmorency. Les Johannaises affronteront l'équipe hôte, Saint-Jérôme, Édouard-Montpetit et Maisonneuve.

Deux autres tournois mèneront au championnat de conférence. Les Géants partagent le quatrième rang du classement avec Ahuntsic. Les deux équipes ont amassé 52 points lors des trois premiers tournois.

LE 23 FÉVRIER

Boxe et arts martiaux mixtes au Centre sportif Saint-Noël

RICHARD **HAMEL**
richard.hamel@tc.tc

Une quinzaine de combats de boxe et d'arts martiaux mixtes seront au programme d'un gala le samedi 23 février, au Centre sportif Saint-Noël-Chabanel. La soirée, organisée par Pro Boxe et Fight Club de Saint-Jean-sur-Richelieu, sera entre autres marquée par un volet «Do you want a fight»

Cette partie du gala s'adressera à ceux qui n'ont jamais participé à un combat officiel sanctionné par une fédération. Les concurrents se battront avec des gants de 16 onces, un casque et un protecteur buccal. Les duels seront d'une durée de trois rounds d'une minute.

Le promoteur, Luc Gauthier, souligne que trois ou quatre combats seront présentés à l'intérieur de ce volet. Quelques combattants de la région monteront dans l'aréna, soit Anthony Boudriau, David Tétreault, Jonathan Frenette, Marc-André Dubé et Gabriel Rhéaume-Plouffe.

Par ailleurs, des pugilistes qui s'entraînent chez Pro Boxe seront également en action le 23 février, soit Mathieu Laroche, David Laroche, Marc-André Gauthier, Dominic Cloutier, Marc-Olivier Verreault, ainsi que deux boxeuses, Sabrina Aubin et Florence Belle.

Du côté des arts martiaux mixtes, les combattants qui défendront les couleurs du Fight Club sont Mathieu Boisvert, Ruben Fournier, Marc-Antoine Lavoie, Alexis Moreau, Jo Allard et Mélanie Leblanc.

Le gala débutera à 19h30. Pour toute information, il suffit de composer le 514 606-2693. ■



(Photo Courtoisie)

Trois en trois pour le Fight Club

Les représentants du Fight Club de Saint-Jean-sur-Richelieu ont fait fureur au Championnat québécois d'arts martiaux mixtes, présenté samedi dernier à Sainte-Julie. Inscrite chez les 135-140 livres, une catégorie supérieure à son poids, Mélanie Leblanc a vaincu Éloïse Picard par arrêt de l'arbitre au deuxième round pour remporter le titre de championne. Mathieu Boisvert (clé de bras à 23 secondes du premier round) et Jonathan Allard (par abandon au troisième round) ont également gagné leur combat. Ces deux derniers porte-couleurs du Fight Club participeront à la grande finale du Championnat provincial qui se déroulera le 2 mars à Longueuil. Sur la photo, Mélanie Leblanc en compagnie de son entraîneur, Chris Deschatelets. ■

L'Estage et Richard gagnent le rallye auto Sno Drift

Antoine L'Estage et Nathalie Richard ont remporté le week-end dernier au Michigan, le Sno Drift, première épreuve de la saison de la Coupe nord-américaine et du Championnat Rally America. Pour l'équipe Rockstar Energy Drink, il s'agit d'un triomphe important face aux puissantes équipes américaines, et ce, à une semaine d'entreprendre le calendrier du Championnat canadien, le Rallye Perce-Neige, à Maniwaki.



Antoine L'Estage et Nathalie Richard, vainqueurs du Sno Drift 2013.

Champions canadiens et nord-américains en titre, Antoine L'Estage et Nathalie Richard ont dû batailler fort durant toute la durée de ce Sno Drift, qui marque traditionnellement le début de la saison des rallyes sur le continent.

Face au Britannique David Higgins, le duo s'est imposé par six secondes et deux dixièmes au terme d'une lutte qui a duré de la première à la vingtième spéciale, sur des routes enneigées et glacées. «Ça été une belle bataille, elle augure très bien en ce début de saison. Nous avons fait le maximum pour remporter cette épreuve. La voiture n'a eu aucun pépin, tout s'est très bien déroulé du côté mécanique. Merci à John Buffum, à toute l'équipe et à Yokohama, car avec la gomme A034, nous avions le meilleur choix possible pour une épreuve dans ces conditions de routes dures et glacées», mentionne le pilote de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Aux commandes de sa Mitsubishi Lancer Évolution X, le duo de l'équipe Rockstar Energy Drink se dirige maintenant vers la région de la Haute-Gatineau, pour affronter le Rallye Perce-Neige qui aura lieu ce samedi, à Maniwaki. ■

TOUS LES JOURS
NAVIGUEZ
RESTEZ INFORMÉ
RÉAGISSEZ
www.canadafrancais.com
LE PARFAIT COMPLÉMENT À VOTRE JOURNAL!
4835954

PROBOXE & FIGHT CLUB
GALA DE BOXE & MMA
Samedi 23 FÉVRIER 2013 à 19h30
au CENTRE SPORTIF ST-NOËL-CHABANEL
815, 2e Rue, St-Jean-sur-Richelieu (secteur Iberville)
Mathieu LAROCHE · Florence BELLE · Dominic CLOUTIER · Marc-André GAUTHIER · David LAROCHE · Sabrina B. AUBIN · Marc-Olivier VERREAULT
Marc-Antoine LAVOIE · Jo ALLARD · Mathieu BOISVERT · Mélanie LEBLANC · Ruben FOURNIER · Alexis MOREAU
DO YOU WANT A FIGHT
Anthony BOUDRIAU · David TÉTREAULT · Jonathan FRENETTE
Aussi au Gala : Marc-André DUBÉ · Gabriel RHEAUME-PLOUFFE
Billet en PRÉ-VENTE 25$ | Billet à l'ENTRÉE 35$
325, rue St-Jacques, St-Jean-sur-Richelieu 514.606.2693
TABLES VIP DISPONIBLES
Léo Harley-Davidson · Alain Toxic Cycle · Cogeca · Carrosserie A.M. Inc. · Pneus JTC · Caron · Auberge Marieville · Restaurant Ti-Wick · Actue Lettrage · O'Bock Pub Sportif · AUTOMOD Vitres et accessoires d'auto · Copi Active · 542-JOHN · Carreleur Richard · Saint-Jean Hyundai · Gip Toiture · Esso St-Luc · Evolution Cash · Vitrerie 4 Saisons · Association ProBoxe Sport Amateur
4882695

LE CANADA FRANÇAIS

SPORTS ET LOISIRS



Sur une pente ascendante

WILLIAM SCHUESSLER-BÉDARD CONNAÎT SES MEILLEURS MOMENTS AVEC L'ÉQUIPE DU QUÉBEC

RICHARD **HAMEL**
richard.hamel@tc.tc

Avec six podiums, dont quatre victoires, William Schuessler-Bédard connaît ses meilleurs moments avec l'équipe du Québec. À l'aube d'importantes compétitions, dont les Mondiaux juniors dans une vingtaine de jours, le skieur de Saint-Jean-sur-Richelieu est gonflé à bloc.

Un des joueurs clés au sein de la formation provinciale, William Schuessler-Bédard accumule les succès depuis le début de la saison, lui qui avait vécu des difficultés à se démarquer l'an dernier.

«Comme je le fais à chaque année, je me suis beaucoup entraîné durant l'été et j'ai pu participer à des camps d'entraînement. J'étais prêt pour le début de saison. Mais je pense que la plus grande différence, c'est l'aspect mental. Ça se joue dans la tête», affirme-t-il.

William Schuessler-Bédard estime également que les deux entraîneurs de l'équipe du Québec, Chris Powers et Mike Pilarski, ont grandement contribué à ses succès. «J'ai la chance de compter sur ces deux entraîneurs qui m'aident à développer mes habiletés techniques.»

TROIS VICTOIRES

L'heureuse séquence de succès de William Schuessler-Bédard s'est amorcée par une troisième place en Super-G à Copper Mountain, au Colorado, au début décembre. Ce podium aux épreuves de la Coupe NorAm lui a d'ailleurs donné une bonne dose de confiance.

L'athlète de 19 ans raconte que le fait d'avoir été le 82e à prendre le départ sur les 102 coureurs l'a bien servi. «Lorsque la course a débuté, il faisait froid et il s'est mis à neiger. Quand je suis parti, en après-midi, il a cessé de neiger et la pente était plus rapide. C'est un concours de circonstances, mais ça s'est bien terminé.»

Ce résultat s'est avéré en quelque sorte l'élément déclencheur, alors que le Johannais s'est illustré en se classant parmi les cinq premiers en six courses FIS (Fédération internationale de ski).

Une médaille d'argent en slalom au Mont-Blanc, dans les Laurentides, puis un premier titre en slalom géant, au Mont-Tremblant, lui ont donné un nouvel élan.

«Les conditions n'étaient pas faciles lors de ma première victoire. En plus, le géant n'était pas ma meilleure discipline. Malgré tout, j'ai connu une bonne course. C'est une question de confiance.»

Après avoir terminé au quatrième rang aux épreuves de course FIS à Attitash, au New Hampshire, William Schuessler-Bédard a fait parler de lui avec trois victoires en slalom géant, dans le cadre de la Super Séries Sports Experts, au Mont-Garceau et au Mont Sainte-Anne.

Lui et ses collègues de l'équipe du Québec connaissent d'ailleurs beaucoup de succès cette saison, s'échangeant les victoires chaque week-end. «Tout le monde veut gagner et ça nous pousse à nous surpasser. Il y a un bel esprit d'équipe.»

MONDIAUX JUNIORS

Bien que plusieurs compétitions soient déjà chose du passé, le meilleur est à venir pour William Schuessler-Bédard et ses coéquipiers.

L'équipe du Québec partait lundi matin pour Vail au Colorado où les skieurs participeront aux épreuves d'une manche de la Coupe NorAm. Par la suite, ils se dirigeront à Apex, en Colombie-Britannique, pour une autre compétition NorAm.

Les Québécois seront de retour pour les Mondiaux juniors. Ce grand rendez-vous se déroulera du 18 au 28 février au Mont-Sainte-Anne et au Massif. Au total, 160 coureurs sont attendus pour un programme de deux jours de slalom géant et deux jours de Super-G.

Les objectifs de William Schuessler-Bédard? «Le simple fait d'y participer est déjà très bien. Je prends ça comme une expérience de plus.»

À la mi-mars, l'équipe du Québec mettra le cap sur l'Alberta pour la finale NorAm, sur les pentes de Nakiska, avant de poursuivre sa saison avec les Championnats canadiens seniors, à Whistler.

À 19 ans, le skieur de Saint-Jean-sur-Richelieu pourra prendre part aux épreuves du volet junior (moins de 20 ans) aux Championnats canadiens. Il estime qu'un podium est à sa portée.

D'ici là, William Schuessler-Bédard continue à suivre son rigoureux programme d'entraînement, ponctué de séances quotidiennes de conditionnement physique en gymnase, en plus des entraînements sur les pentes.

RÊVE AMÉRICAIN

L'athlète johannais n'écarte pas la possibilité de se joindre à une université américaine l'an prochain.

Présentement, il poursuit ses études collégiales à distance, mais regarde chez nos voisins du sud pour voir les possibilités d'obtenir une bourse pour un programme sport-études avec une équipe de ski de la NCAA.

«J'ai parlé à quelques entraîneurs et je vais entreprendre des démarches après la saison. Je sais qu'en Alaska, il y a des universités qui sont prêtes à nous offrir la Lune, mais c'est un peu loin.»

Selon William Schuessler-Bédard, les universités de St. Lawrence (New York), Boston et New Hampshire figurent parmi celles avec qui il entend établir des contacts plus sérieux sitôt la saison 2013 terminée. ■



(Photo Jean-Baptiste Bénavent/Imasport)

William Schuessler-Bédard a récolté six podiums, dont quatre victoires, depuis le début de la saison.

MALGRÉ LES CONDITIONS MÉTÉO

Hockey d'antan: la confiance règne…

RICHARD **HAMEL**
richard.hamel@tc.tc

En dépit des conditions météo peu favorables ces derniers jours, les organisateurs de l'International de hockey d'antan demeurent confiants de présenter la septième édition, en fin de semaine, sur la patinoire du canal de Chambly à Saint-Jean-sur-Richelieu.

La pluie et le temps doux n'ont certes pas aidé, mais les prévisions sont plus encourageantes avec une baisse du mercure pour les prochains jours. Bref, tout le monde se croise les doigts pour que la glace tienne le coup.

Chose certaine, le volet scolaire, qui devait être présenté jeudi matin, n'aura pas lieu sur la patinoire du canal. C'est possible que les matchs se déroulent dans un des arénas.

Cela dit, si les conditions le permettent, quelque 83 équipes de hockey sont attendues dès vendredi soir pour la première soirée d'activités.

La catégorie compétitive réunira 16 équipes réparties en quatre groupes. L'équipe championne 2011, X-Trême Gym, y défendra son titre. À noter la présence des Stars de Montréal, une équipe composée entièrement de femmes, avec en tête la porte-parole du tournoi, Caroline Ouellette.

La catégorie récréative sera la plus imposante avec la participation de 48 équipes, dont les Rhode Islanders, première formation américaine à prendre part à l'International de hockey d'antan.

Les catégories amicale et féminine regrouperont chacune huit équipes, alors que trois équipes sont inscrites dans la nouvelle catégorie des vétérans.

Le tournoi prendra son envol vendredi avec 40 matchs au programme, de 18 heures à 21 heures. Treize surfaces de jeu sont aménagées et dix parties se déroulent simultanément.

Samedi et dimanche, les rencontres sont présentées dès 8 heures. Les cinq finales auront lieu le 3 février, à 16 heures.

ACTIVITÉS

Outre les matchs de hockey, plusieurs activités seront offertes au cours du week-end. Ça commence ce soir (jeudi) avec un 5 à 8 de la Chambre de commerce, à l'intérieur de l'*Igloo*. La porte-parole de la septième édition, la hockeyeuse Caroline Ouellette, sera la conférencière invitée.

Un party *Tailgate* animera la soirée du vendredi 1er février à 18 heures, alors que le lendemain, le volet animation sera bien rempli avec la diffusion en direct de l'*Igloo* du match opposant les Sabres de Buffalo aux Canadiens de Montréal à 14 heures.

Pour une deuxième année de suite, on présentera l'événement «Orbite clanche ta planche», dès 17 heures, à la Place publique du Vieux-Saint-Jean. Animation, musique, compétitions et démonstrations seront au rendez-vous.

Vers 18 heures, un party *Bartini*, sous l'*Igloo*, sera l'occasion de déguster divers martinis.

Le dimanche 3 février, à 14 heures, les amateurs pourront suivre le match entre les Sénateurs d'Ottawa et le Canadien sur écran géant à l'intérieur de l'*Igloo*. Une envolée en ballon est prévue pour souligner le 30e anniversaire de l'International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu.

S'ajoutent à ces activités une zone familiale qui permettra aux jeunes de s'amuser dans un jeu gonflable et un fort de neige. Le *Défi Simplex* (concours d'habileté avec une pelle mécanique) et un concours de sculptures de glace organisé en collaboration avec art[o] complètent la programmation. ■

TRENTE-HUIT ÉQUIPES EN ACTION DÈS LE 4 FÉVRIER

Le tournoi pee-wee d'Iberville a 40 ans

RICHARD **HAMEL**
richard.hamel@tc.tc

Le tournoi pee-wee d'Iberville franchit une étape importante en 2013. Ce rendez-vous annuel fêtera la semaine prochaine son 40e anniversaire.

Mais pas de «show de boucane» ni de grandes festivités. «On préfère offrir davantage de prix à nos tirages qu'on fait depuis quelques années. On fera entre autres tirer un crédit-voyage de 2000$ et 40 chandails de la Ligue nationale», mentionne le président du comité organisateur, André Léger.

Grâce à la contribution des divers partenaires et commanditaires, le tournoi devrait encore générer des profits qui oscilleront autour de 15 000$. Cette somme, indique M. Léger, sera versée aux équipes ainsi qu'au hockey mineur en vue du renouvellement de chandails.

38 ÉQUIPES

Donc, pas de folles dépenses pour le show, mais continuer à offrir un bel accueil et à récompenser les jeunes joueurs.

Pour ce 40e, qui se déroulera du 4 au 17 février, le tournoi réunira 38 équipes, soit six dans la catégorie CC et seize dans chacune des catégories A et B.

«On aurait pu accueillir quelques équipes de plus dans le CC, mais Saint-Hubert organise un tournoi en même temps que le nôtre. Pour cette raison, il n'y aura pas de matchs les mercredis et jeudis de chaque semaine. Ça va permettre aux bénévoles de se reposer un peu», souligne M. Léger.

L'an dernier, le tournoi avait regroupé 40 équipes, dont huit dans la classe CC.

Les Aigles du Richelieu et les Aigles de Saint-Jean-sur-Richelieu défendront les couleurs de la région dans la classe CC.

Trois équipes johannaises (les Chevaliers et les Lynx 1 et 2) sont inscrites dans la classe A, tandis que dans la classe B, les Chevaliers et trois formations des Lynx sont en lice.

On compte également plusieurs équipes de la grande région, soit Bedford, Napierville, Chambly et Marieville.

HORAIRE

Tous les matchs seront présentés à l'aréna Marcel-Larocque. Les Lynx 1 et les Broncos de Napierville, dans la classe B, donneront le coup d'envoi du tournoi le lundi 4 février à 18 heures. Deux autres joutes suivront.

Le même horaire sera en vigueur les 5 et 8 février, alors que le samedi 9 février, dix parties sont à l'horaire dès 9 heures. Le lendemain, le programme de huit matchs se met en branle à compter de 10h05.

Ça se poursuivra jusqu'au 17 février où les finales seront présentées à 14h30 (B), à 16 heures (A) et à 17h30 (CC).

Il sera possible de suivre les résultats en consultant le site: www.tournoipeeweeiberville.ca ■



(Photo Judith Charette)

Le comité du tournoi pee-wee d'Iberville. À l'avant: Réjean Grenon, directeur, Daniel Serres, vice-président, André Léger, président, et Mario Charbonneau, vice-président du Hockey mineur. À l'arrière: Yves Bissonnette, directeur, Lynne Perras, registraire, et Robert Demers, directeur. Absents: Josée Fontaine, secrétaire, et Sylvain Gaboury, responsable de la technique.

ARÉNA MARCEL-LAROCQUE

Seize soumissionnaires pour la deuxième glace

RICHARD **HAMEL**
richard.hamel@tc.tc

Seize entreprises ont répondu dans les délais à l'appel d'offres pour le projet de construction d'une deuxième glace à l'aréna Marcel-Larocque. La plus basse soumission, soit 6 924 944,25$ a été déposée par Construction Longer de Sherbrooke. L'ouverture des soumissions a eu lieu lundi dernier à 14 heures.

La Corporation de l'aréna avait estimé le coût des travaux à 7,5 M$. Les firmes d'architectes et d'ingénieurs analyseront ces jours-ci la conformité des soumissions. Le contrat au plus bas soumissionnaire conforme devrait être octroyé la semaine prochaine.

Les deux autres plus basses soumissions ont été déposées par Groupe Drumco Construction de Drummondville (6 952 380$) et Axim Construction de Saint-Jean-sur-Richelieu (7 014 000$).

L'écart entre le plus bas et le plus haut soumissionnaire est de 893 295,62$. C'est l'entreprise Norgereq qui a déposé la plus haute soumission, soit 7 818 239,87$.

Étant un organisme sans but lucratif, la Corporation de l'aréna récupérera les taxes, mais doit défrayer les honoraires des professionnels et les frais de financement de l'emprunt. Elle a également adressé des demandes de subventions pour divers travaux reliés à l'économie d'énergie, notamment pour la conversion des gaz réfrigérants.

Selon l'échéancier, les travaux devraient être lancés au début mars. Le chantier s'échelonnera jusqu'à l'automne 2013.

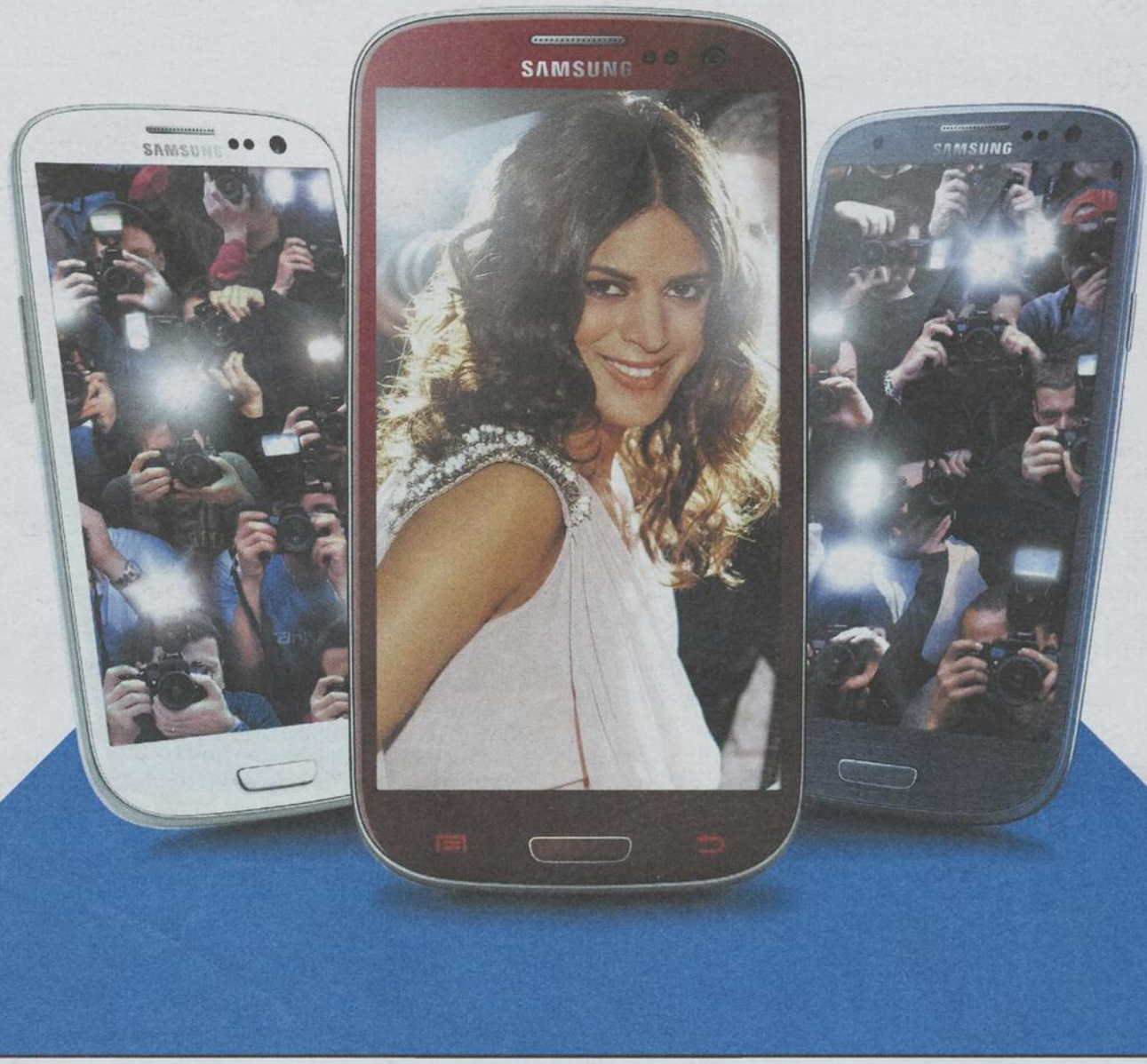
Rappelons que les travaux permettront l'agrandissement du bâtiment actuel de l'aréna avec l'ajout d'une deuxième patinoire, du côté ouest.

Un nouvel espace pour la resurfaceuse sera créé à l'arrière afin de permettre l'accès à chacune des deux patinoires. Deux rangées de gradins, pour une capacité de 213 spectateurs, seront aménagées du côté est. Des vestiaires, des installations sanitaires et des salles de réunion font également partie des travaux. ■

Bell

Le Samsung Galaxy S III[MC]
rouge sait se faire remarquer.

Offert sur le réseau LTE le plus vaste au pays[1].



Offert aux magasins Bell suivants:

St-Jean-sur-Richelieu
395, boul. Séminaire Nord
450 348-5210

St-Jean-sur-Richelieu
Carrefour Richelieu
450 349-4400

Offert dans les zones de couverture de Bell Mobilité. Voir bell.ca/couverture. Modifiable sans préavis. D'autres conditions s'appliquent. **(1)** Avec les appareils compatibles basés sur l'étendue de la couverture du réseau partagé 4G LTE accessible aux clients de Bell vs le réseau HSPA/HSPA+ LTE de Rogers. Voir bell.ca/reseauLTE. Samsung Galaxy S III est une marque de commerce de Samsung Electronics Co. Ltd. utilisée au Canada sous licence.

4878240